



ARTEMISIA
auctions

*Souvenir
D'Austerlitz*



DROUOT RICHELIEU
VENDREDI 25 JANVIER

Wishes be Refused.

Wishes be Refused

Wishes

Wishes be Refused

Wishes



vendredi 25 janvier 2013 à 14h

Drouot Richelieu - Salle 6

Manuscrits arabes provenant d'une collection parisienne

Chartriers de Louvain et du Trésor Notre Dame

Portrait d'apparat du baron Jean-Baptiste Isidore Martin de Laborde (1772-1852)

Importants dessins provenant des collections Odier

Une collection d'autographes inédits autour de Napoléon

La maison de l'empereur

40 lettres de la duchesse de Berry à Bernardin Maurice de La Rochemacé

Poésie et Romantisme à Toulouse sous la Restauration :

la correspondance de Jules de Rességuier

*Documents provenant du cabinet d'un amateur montpelliérain dont
poème autographe de Rouget de Lisle et lettres de Lafayette*

EXPERT : Jérôme CORTADE

Tél. : + 33 (0) 6 83 59 66 21 – Email : jerome_cortade@orange.fr

CABINET D'EXPERTISE CHALENÇON EMPIRE

Tél. : 00 +33 (0)6 10 12 33 28 – Email : chalencon2021@gmail.com

Exposition publique : jeudi 24 janvier de 11h à 18h et le vendredi 25 janvier de 11h à 12h



46, rue Laffitte, 75009 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 15 99 55 • Email : contact@artemisia-auctions.com

Agrément n° 2003.470. RCS Paris B.449.151.869

Manuscrits arabes provenant d'une collection parisienne

01 / AL BUKHARI Mohamed (810-870)

Al-Jami' as-Sahih, livre IV.

Recueil authentique des faits et hadiths du prophète Mahomet.

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle, 320 ff. de 16 lignes par page, à l'encre polychrome, bleue pour les sous-titres, texte encadré de filets bleu et rouge, annotations marginales. Papier filigrané, hauteur : 22cm. Reliure à l'orientale à rabat, pleine peau, dorures et médaillon central peint

Datation dans le colophon : 1er dhou'l qa'da 1283 [7 mars 1867].

500 / 600 €

02 / Recueil de manuscrits islamiques présentant plusieurs styles de calligraphie maghrébine, fin XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

Mélange de deux corps bien distincts dans une reliure orientale à rabat, déboîtée, avec usures.

Langue, grammaire, fiqh, hadith, prières de dévotion.

Première partie :

At-tasrih 'alâ at-tawdhîh, d'Ibn Hicham, première partie.

Manuscrit maghrébin du XVIII^{ème} siècle, formé d'un cahier de 14 ff, de 53 lignes par page, à l'encre noire et rouge, avec annotations marginales. Papier filigrané, hauteur : 28 cm.

Une note sur le contreplat indique que l'ouvrage a été acheté au « prix ferme et sans tromperie » de 20 Ouguiyas moins 3 mouzounètes, 1^{er} Rajeb 1195 [26 juin 1781], avec marque de propriété.

Seconde partie :

Manuscrit maghrébin de plusieurs mains, du XIX^{ème} siècle, de 152 ff. de 33 lignes par page, à l'encre noire et rouge, avec notes marginales. Hauteur : 28 cm.

Une note indique que la première partie d'*At-Tasrih* est complétée et augmentée de divers commentaires sur *al-Ajroumiya*, [d'Ibn Ajroum], *al-Moukhtaçar* [de Khalil Ibn Ishaq], *Lamiyyat al af'aal* [Ibn Malik al-Andalousi], les 40 *hadiths* [de Nawawi], etc. La note est datée de Moharram 1282 [mai 1865]

300 / 400 €

03 / AL MAQARRI Ahmed b. Mohammed (1591-1632)

Nafh a-tib, première partie.

Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne, selon la traduction de R. Dozy, [1865].

Manuscrit maghrébin de belle calligraphie du XIX^{ème} siècle, de 364 ff. de 30 lignes par page, à l'encre polychrome, texte encadré de filets rouge et noir, médaillon central estampé, annotations marginales. Papier filigrané, hauteur : 28,5cm.

Reliure à l'orientale à rabat, pleine peau veau rouge, dorures. Reliure légèrement accidentée.

500 / 600 €

04 / [IBN ASIM, Abou Bakr al Gharnati (mort en 1426)]

- MAYYARAH, Mohamed b. Ahmad al Fasi (1594-1662)

Commentaire du cheikh Mayyarah sur *Tuhfat al-Hukkam fi nuqat al-Uqud wa'l Ahkam*, manuel rimé de droit musulman, rite malékite, dû au célèbre cadî de Grenade, Ibn Asim.

Manuscrit maghrébin du XVIII^{ème} siècle, de 152 ff. de 38 lignes par page, à l'encre noire et rouge pour les citations. Calligraphie dense sur papier, hauteur : 30,5 cm. Mouillures, restauration avec manques de texte au deuxième feuillet.

Relié dans un cartonnage amateur.

Note marginale indiquant le contenu du manuscrit, avec marque de propriété et date, 10 Mouharram 1178 [10 juillet 1764].

200 / 300 €

05 / [IBN ASIM, Abou Bakr al Gharnati (mort en 1426)]

- MAYYARAH, Mohamed b. Ahmad al Fasi (1594-1662)

Commentaire du cheikh Mayyarah sur *Tuhfat al-Hukkam fi nuqat al-Uqud wa'l Ahkam*, manuel rimé de droit musulman, rite malékite, dû au célèbre cadî de Grenade, Ibn Asim.

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle, de 249 ff. de 33 lignes par page, à l'encre noire, rouge pour les chapitres, table des matières au verso du premier feuillet. Papier filigrané, hauteur : 30 cm. Mouillures marginales au début et fortes à la fin du volume, restauration marginale et manque au bas du 2^e feuillet

Reliure orientale sans rabat, à médaillon, dos restauré.

Datation dans le Colophon, jeudi jourmada II, 1230 [mai 1815]

350 / 500 €

06 / Kitab al Qadar.

Livre du destin.

Manuscrit maghrébin du XVIII^{ème} siècle, de 221 ff. de 37 lignes par page, à l'encre noire et rouge. Sur papier filigrané, Hauteur : 37cm.

Reliure orientale à rabat, mosaïquée d'un large médaillon central et de deux médaillons plus petits, ainsi qu'un autre sur le rabat. Reliure épidermée, légèrement usagée.

Datation dans le colophon, 1^{er} safar 1133 [2 décembre 1720]

600 / 700 €

07 / [Wouqut as-salat, suivi de, Kitab at-tazauar.]

- Wouqut as-salat.

Manuel d'Heures et de droit musulman selon le rite malékite.

Compilation embrassant les principaux points du fiqh et de la charia, traitant des différentes circonstances de la vie (jihad, razzia, tutorat, héritage, transactions, maladie, cadavres, chiens, chevaux, etc.)

Kitab a-tazauar.

Manuel de pèlerinage, rites, prières de dévotion.

Manuscrit maghrébin de belle écriture, du XIX^{ème} siècle, de 100 et 110 ff. de 21 lignes par page, à l'encre polychrome, avec un texte encadré au début de filets, hauteur : 19,5cm.

Annotations marginales, marque de propriété. Petits manques au premier feuillet. sans préjudice au texte, quelques feuillets détachés.

Reliure orientale à rabat, motifs centraux gravés à froid, galeries de vers, reliure usée.

350 / 450 €

08 / IBN AJROUM Rahman b. Daoud as-Sanhaji, dit (mort en 1302)

Grammaire arabe versifiée, dite *Ajroumiya*, avec le commentaire de Najmeddine b. Yahia al-Qerfi, grammairien et linguiste.

Le volume comprend une séquence intitulée *Hadhi-hi qadhiat Hajjai b. Youssef*, (Ceci est l'affaire Hajjai, b. Youssef), qui contient notamment un ensemble de prières de dévotion et d'invocations.

Manuscrit maghrébin de plusieurs mains du XIX^{ème} siècle, de 313 et 8 ff. de 25 lignes par page, à l'encre noire et rouge, avec annotations marginales, hauteur : 23 cm.

Reliure orientale à rabat en pleine peau rouge à motifs gravés à froid, petites galeries de vers.

Datation dans le colophon, 26 dhu'l hajja 1310 [11 juillet 1893].

250 / 300 €

09 / [IBN MALIK Mohamed ibn Issa al-Andalousi (1204-1273)] - SOUYOUTI, Jallal ad-Din (1445-1505)

Commentaires sur l'*Alfiyya*, d'Ibn Malik, grammaire arabe versifiée.

Manuscrit maghrébin de plusieurs mains du XIX^{ème} siècle, de 265 ff. de 17 à 23 lignes par page, à l'encre noire et rouge, avec annotations marginales, hauteur : 23cm.

Reliure orientale à rabat, à décor gravé à froid, les cahiers sont cousus. Réparations aux premiers feuillets et à la reliure.

Datation à la fin texte, 15 cha'bane 1288 [30 octobre février 1871].

250 / 300 €

10 / IBN AJROUM Rahman b. Daoud as-Sanhaji, dit (mort en 1302)

Grammaire arabe versifiée, dite *Ajroumiya*, avec compilation et commentaires.

Manuscrit maghrébin de plusieurs mains, du XIX^{ème} siècle. Recueil de plusieurs cahiers cousus, de divers formats, le principal étant de 22 cm, formés de 221 ff. de 17 à 20 lignes par page, à l'encre noire, avec titres et citations en rouge. Cinq feuillets. en tête du manuscrit, encadrés de filets rouges sont restés inemployés, sauf le premier, qui a reçu cinq lignes.

Reliure à l'orientale, à rabat et motifs gravés à froid, quelques trous de vers et épidermures. Notes collées sur le premier et dernier contreplat.

Datation dans le colophon, 17 rajab 1315 [12 décembre 1897]

300 / 350 €

11 / Traité de droit musulman

Compilation et commentaires sur le droit musulman : ventes, transactions foncières et commerciales.

Le manuscrit porte la mention du commentateur, Ali b. Abd es-Salam at'Tasouli as-Sebrari, et la date à laquelle il a fini son travail, 13 chaoual 1279 [3 avril 1863]

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle, de 313 ff. de 23 lignes par page, à l'encre noire et rouge, hauteur : 22 cm.

Reliure à l'orientale à rabat, légèrement épidermée, dorures estompées. Note collée sur le premier contreplat.

Datation dans le colophon, 17 jomada II, 1280 [29 novembre 1863]

300 / 350 €

12 / [Compilation sur la Vie du prophète Mahomet]

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle, de 293 ff. de 21 lignes par page, à l'encre noire et rouge, avec cahiers cousus, débrosés, hauteur : 22 cm.

Reliure à l'orientale à rabat manquant, décorée de motifs dorés avec médaillon estampé, petites taches d'encre noire sur les plats.

Datation dans le colophon, 2 chaaban 1270 [30 avril 1864].

400 / 450 €

13 / Exégèse Coranique

[...] *Suyuti a dit « [suite au tafsir du noble Coran, composé par le savantissime Jalal Eddine Mohamed ben Ahmad ach'Chafii et complété de ce qui lui a échappé, soit de la première sourate, la Génisse, jusqu'à la fin du Voyage nocturne [...]*

Manuscrit maghrébin de la fin du XIX^{ème} siècle ou du début du XX^{ème} siècle, de 267 ff. de 23 lignes par page, à l'encre noire et violette, avec de nombreuses annotations marginales. Hauteur : 22 cm.

Reliure orientale à rabat avec motifs gravés à froid sur les plats, réparation au dos et épidermures

Le premier feuillet original manquant, a été remplacé par une copie due à une deuxième main. Les feuillets suivants ont été rognés sans préjudice au texte, mais manque aux annotations marginales, restauration au deuxième feuillet.

350 / 500 €

14 / TIRMIDHI Abou Issa Mohammed (824-892)

Ach-chamâ'il al-Muhammadiya.

Traité sur les qualités et les vertus du prophète Mahomet.

Manuscrit maghrébin du XVIII^{ème} siècle, de 283 ff. de 25 lignes par page, à l'encre noire et rouge, avec annotations marginales. Papier filigrané, cahiers cousus hauteur : 23 cm, quelques feuillets détachés.

Note collée sur le contreplat avec marque de propriété partiellement grattée ; cachets sur le 2^e et 3^e feuillet, grattés.

Reliure orientale à rabat, avec motifs gravés à froid et médaillons centraux.

Nom du calligraphe et datation dans le colophon, 5 dhou'l hajja 1139 [24 juillet 1727].

500 / 600 €

15 / Coran

Coran rustique.

Manuscrit maghrébin de la fin du XIX^{ème} ou du début du XX^{ème} siècle, de 260 ff. de 11 à 13 lignes par page, à l'encre noire et rouge pour la vocalisation, de format oblong (13,5x14,5 cm). Les premiers et le dernier feuillets, manquants, ont été remplacés par une deuxième main, sur un papier moderne.

Reliure orientale à rabat, avec décor à froid et médaillon doré, épidermée, dont le premier plat, détaché, a été recousu.

600 / 800 €

16 / Recueil soufi de calligraphie maghrébine XIX^{ème} – XX^{ème} siècle.

Recueil comprenant notamment un hommage au cheikh Sidi Mohamed b. Ali Azman, cadî de Tétouan et des poèmes soufis, dont la *Hamzia*, qasida à la gloire du prophète Mahomet due au célèbre Al-Bousiri (1211-1294).

Texte encadré de filets en rouge, à l'encre polychrome, avec cartouches colorés en tête des différents éléments composant ce manuscrit de 9 à 10 lignes par page avec annotations marginales, de plusieurs mains sur les 3 derniers feuillets. Hauteur : 21cm.

Reliure orientale à rabat, avec motifs à froid, dos renforcé.

500 / 600 €

17 / [IBN ARABI (1164-1240)]

Compendium des *Foutouhat al-Makkiyya*. Livre des illuminations spirituelles de la Mecque, du célèbre soufi de Murcie, Ibn Arabi. Compendium intitulé *Lawaqih al-Qurussiya mountaqila min al-Foutouhat al-Makkiyya*. L'auteur, qui se déclare « sultan de Tlemcen », fait remonter sa généalogie jusqu'à Moulay Abdallah II (1694-1757), fondateur de la dynastie Alaouite : Abdelwahhab b. Ahmed b. Mohamed b. Moussa b. Moulay Abdallah.

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle de 32 lignes par page, à l'encre noire et rouge sur papier filigrané, cahiers cousus parfois décousus, hauteur : 30 cm. Premier et dernier feuillets détachés, avec manque à ce dernier, un autre feuillet a été déchiré, sans manque de texte. Marque de propriété.

Reliure orientale, débrochée et abimée.

400 / 500 €

18 / [KHALIL IBN ISHAQ, dit SIDI KHELIL (XIV^{ème} siècle.)]

Al munzaa ad-dalil fi charh moukhtaçar Khalil. Commentaire sur le *Moukhtaçar* de Khalil Ibn Ishaq, précis de droit islamique du rite malékite.

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle de 293 ff. de 32 à 35 lignes par page, à l'encre noire et rouge, avec annotations marginales et annotations, d'une autre main, sur les cinq derniers feuillets. Cahiers cousus avec des réparations sommaires. Hauteurs : 28 cm.

Reliure orientale à rabat avec médaillons centraux à froid, usagée avec restaurations.

400 / 500€

19 / Manuel de droit musulman, rite malékite

Manuel de droit musulman selon le *Mukhtasar* de Khalil ibn Ishaq [dit Sidi Khelil, XIV^{ème} siècle] et le cheikh Mayyara (1594-1662), [suivi de] Commentaire sur *Thufat al hukkam* (d'Abou Bakr Ibn Asim al Gharnati, mort en 1426), intitulé *Al bahja fi charh at-tuhfa*.

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle, 264 feuillets à 25 lignes par page, à l'encre noire et rouge. Hauteur : 22 cm.

Reliure orientale à rabat usagée dans sa partie interne, décorée de motifs à froid et de médaillons centraux.

La mention de la date a été grattée, ainsi que le nom du calligraphe dans le colophon. Annotations marginales et sur le premier contre-plat.

Date d'acquisition notée sur le recto du 1^{er} feuillet : 16 moharram 1364 [1^{er} janvier 1945].

350 / 400 €

20 / Coran

Exégèse coranique commençant à la sourate VL, *Al-Jathia*, l'Agenouillée, et finissant à la sourate CIX, An-Nas, les Hommes ou encore les Gens. Exégèse dans le style classique tel qu'initié par Boukhari et Muslim.

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle de 219 feuillets, de 26 à 31 lignes par page, à l'encre polychrome. Hauteur 23 cm. Avec 6 feuillets liminaires inemployés et 16 à la fin.

Reliure orientale à rabat, avec motifs à froid, dorures et médaillons centraux.

Galleries de vers sans dommages au texte, reliure tachée.

450 / 600 €

21 / Soufisme

Traité soufi (doctrine, unicité de Dieu, *ijtihad*, rites, prières de dévotion).

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle, de 139 feuillets dont 5 inemployés, de 32 à 34 lignes par page, à l'encre noire et verte, exceptionnellement rouge, sur papier filigrané. Hauteur : 20,5 cm.

Premiers et derniers feuillets manquants, texte du premier feuillet restitué par une deuxième main sur papier différent. Annotations marginales, mouillures.

Reliure orientale à rabat, avec motifs à froid.

Note sur le premier contre-plat indiquant la date d'acquisition, 25 safar 1279 [22 août 1862], le titre du manuscrit, *Masa'at' al-ikhouan* et le nom de l'auteur, Mohamed b. Nacer Ad-dar'i Ach'chafi.

500 / 600 €

22 / Al-Jazouli, Mohamed ibn Souleyman (mort en 1465)

Dala'il al-Khayrat. Signes des bienfaits. Célèbre manuel traitant du mérite des prières sur le prophète Mahomet, dû au non moins célèbre soufi maghrébin Al-Jazouli.

Manuscrit maghrébin de deux mains, de la fin du XIX^{ème} ou début du XX^{ème} siècle. Les cahiers des 119 feuillets sont cousus, ils ont 9 lignes par page, écrites à l'encre polychrome. Hauteur : 22 cm.

Premier feuillet manquant, dernier feuillet détaché, annotations sur le premier contre plat, marque de propriété.

Reliure orientale à rabat déboîtée, avec motifs à froid et médaillons.

700 / 900 €

23 / Mélanges en langue arabe

Recueil de six manuscrits traitant de grammaire arabe et domaines connexes (morphologie, syntaxe, prosodie), commençant par un commentaire sur al-Ajroumiyya.

Manuscrits maghrébins du XIX^{ème} siècle totalisant 298 feuillets, de 21 à 25 lignes par page, aux encres noire et rouge, et noire et bleue. Hauteur : 22 cm.

Annotations marginales et sur le premier contre-plat, réparations à quelques feuillets et aux charnières de la reliure. Tache marginale.

Reliure orientale à rabat, avec motifs à froid et médaillons.

Le premier manuscrit porte la mention « Ecrit par Mohamed b. Abdallah al-Mazoughi pour lui-même, jeudi 5 rajab 1252 [16 octobre 1836]. Autre date mentionnée à la fin du cinquième manuscrit : 13 dhoul'hijja 1266, [20 octobre 1850].

350 / 500 €

24 / Al-Jazouli, Mohamed ibn Souleyman (mort en 1465)

Dala'il al-Khayrat. Signes des bienfaits. Célèbre manuel traitant du mérite des prières sur le prophète Mahomet, dû au non moins célèbre soufi maghrébin Al-Jazouli.

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle, d'une belle calligraphie, de 66 feuillets de 10 lignes par page, à l'encre polychrome. Texte encadré de filets, cartouches rectangulaires enluminés et rosaces dans la marge avec dorures. Hauteur : 18 cm.

Manque aux premier et deuxième feuillets sans préjudice au texte, marges rognées avec petit préjudice aux rosaces.

Datation dans le colophon : « fin 1216 », soit mai 1802.

Reliure demi peau avec petits manques au dos.

800 / 1000 €

25 / Droit musulman, jurisprudence.

Recueil de questions traitées par des cadis ou des juristes de l'Islam répondant à des cas posés sur des locations et des loyers, des litiges avec des ouvriers et des apprentis, de l'usage et des conflits des eaux, des dommages et nuisances provoquées par des bâtiments en ruines, des témoignages et des attestations, des volontés des défunts, de l'héritage et des réclamations des ayant droits, de l'accaparement de biens, de la tutelle et des tuteurs, etc...

Manuscrit maghrébin du XVIII^{ème} siècle, d'une belle calligraphie, de 147 feuillets, de 29 à 34 lignes par page, à l'encre noire et rouge. Hauteur : 31 cm.

Annotations marginales et sur le premier contre plat, mouillures au premier feuillet, mention de propriété sur le feuillet 1.

Reliure orientale à rabat déboîtée, dorures, médaillon, réparations sommaires.

Dans le colophon, mention du calligraphe et de la date, 10 du mois d'Allah 1204 [21 août 1790].

1 200 / 1 500 €

26 / Droit musulman, jurisprudence.

Compilation de jurisprudence selon des cadis et des juristes de l'Islam réputés, traitant d'affaires civiles et commerciales sous forme de questions et de réponses.

Recueil composé de deux textes bien distincts.

Manuscrits maghrébins de deux mains du XVIII^{ème} et de la fin du XIX^{ème} siècle, de 212 feuillets, composé de deux séquences, la première commençant par « ... le cadi de Sijilmassa Abou Salem Ibrahim ibn Hillal ibn Ali a dit ». Elle est datée de 1142 [1729], la seconde, à partir du feuillet 44, commence par « Yahia ibn Mohamed al-Hattab al-Maliki dit ». Hauteur : 30 cm.

Manuscrit rédigé à l'encre noire et rouge sur papier filigrané, de 31 lignes par page, avec filets encadrant le texte. La calligraphie est plus dense dans la deuxième séquence, 38 à 39 lignes par page.

14 feuillets manuscrits sur papier ordinaire sont joints, placés à la fin du volume, traitant également de jurisprudence.

Reliure orientale à rabat, abimée et déboîtée, avec motifs à froid et médaillons.

Mouillures, petites galeries sans dommage au texte.

1 000 / 1 200 €

27 / Soufisme

Recueil de textes soufis, de prières de dévotion glorifiant le prophète Mahomet, comprenant *Dala'il al-Khayrat*, Signes des bienfaits, du célèbre soufi maghrébin Al-Jazouli (mort en 1465) et un semainier « Manière de prier sur le Prophète ».

Manuscrit maghrébin du XX^{ème} siècle de 118 feuillets, dont 6 inemployés, de 9 lignes par page, avec le texte encadré de filets, à l'encre polychrome, avec cartouches et enluminures à la gouache. Format carré : 15 cm.

Entre les deux textes, un dessin naïf colorié à l'encre polychrome sur deux pages figurant le mausolée de Médine où le prophète Mahomet ainsi que ses compagnons les califes Abou-Bakr et Omar sont enterrés.

Deux *jadouel* (amulette en forme de tableau) tracés sur les derniers feuillets.

Mention du nom du calligraphe et de la date 1^{er} chaoual 1347 [13 mars 1929] dans le colophon.

Reliure à l'orientale soignée, à rabat, motifs à froid, médaillon, avec sacochette de cuir brodé recevant le volume.

800 / 1 000 €

28 / Droit musulman, rite malékite

De la vente et des transactions commerciales.

Manuscrit maghrébin du XIX^{ème} siècle de 350 feuillets, de 18 lignes par page sur grandes marges, à l'encre noire. Hauteur : 23 cm.

Manque à quatre feuillets, note au crayon sur le premier contre plat indiquant la date d'acquisition, 3 Rabia II, [6 août 1932].

Reliure orientale à rabat, avec motifs à froid, et médaillons.

600 / 800 €

29 / Coran

Manuscrit maghrébin de la fin du XIX^{ème} ou début XX^{ème} siècle de 192 feuillets, à l'encre noire et vocalisation rouge. Hauteur : 22 cm.

Cartouches rectangulaires sommaires en tête des principales sourates. Cinq feuillets sont manquants au début et à la fin du volume, texte restitué par une deuxième main sur papier récent, avec annotations et corrections dans la marge, mouillures marginales.

Sur le deuxième contre plat, attestation fondée sur un témoignage, datée 1^{er} Dhul'Hijja 1316 [12 avril 1899].

Reliure orientale à rabat, débrochée, avec motifs à froid. Réparations sommaires angulaires, manque de cuir au second plat.

800 / 1 000 €



Chartrier de Louvain

1233-1433

30 / Fonds d'archives provenant de Louvain, et concernant principalement la Mense du Saint Esprit, à Louvain, l'abbaye du Parc, les Béguines de Louvain.

Trente-sept chartes sur parchemin (petit format), la quasi-totalité étant scellée d'un ou plusieurs sceaux de cire sombre.

6 000 / 8 000 €

Nota bene : la « mense du Saint Esprit » était consacrée à nourrir les pauvres.

• [Abbaye du Parc. 1233]. À tous les fidèles du Christ à qui il arrivera de voir ces présentes lettres, Frère H, par la patience de Dieu, abbé du Parc (de Parcho), et tout le couvent de ladite Église, Salut éternel dans le Seigneur. Nous possédons environ sept bonuaria de terre sis en notre paroisse Werhtera dans le terroir dit Bladerbroch que Walter, chevalier de Roest, nous légua en aumône, et que nous conférons à Évrard de Ralenbeke en reconnaissance d'un denier louvanois à souldre annuellement. Mois d'août dans l'octave de la Bienheureuse Marie Vierge, 1233. Une pièce de parchemin (21 x 8 cm), écrite en latin à l'encre brune sur 7 lignes; autrefois munie d'un sceau sur double queue de parchemin. Sceau disparu.

• [Eghenhove. 1235]. Jean chevalier et seigneur de Haverlis fait savoir que les procureurs de la mense du Saint-Esprit, à Louvain, ont acheté trois bunuaria de terre arable et cinq verges au territoire de Eghenhove pour douze livres louvanaises. Jour de la chaire de Pierre [janvier ou février] 1235. Une pièce de parchemin (19 x 13 cm), écrite en latin à l'encre brune sur 15 lignes; munie du sceau (fragmentaire, de cire brune) appendu sur double queue de parchemin. Sceau héraldique (bordure manquante mais écu au sautoir bien visible). Jean, seigneur d'Haverlis (ou Éverlé, Heverlee), est connu par une autre donation qu'il fit à l'abbaye du Parc, en 1237. Ses armes, qui figurent sur le sceau de la présente charte, étaient d'or au sautoir de gueules: on les retrouve, chez son fils Henry d'Heverlee dans l'armorial Wijnbergen). Ces armes figurent dans l'actuel blason de la commune de Oud-Heverlee. Heverlee est actuellement répartie sur deux communes du Brabant flamand: Louvain et Oud-Heverlee. Le château d'Heverlee fut la résidence des premiers seigneurs d'Heverlee, et passa ensuite dans les familles de Croÿ et d'Arenberg.

• [Valpa. 1303]. Godefridus Diens, tissier de Louvain, et sa femme, reconnaissent avoir vendu à Hubert Gallico, bourgeois de Louvain, sept journaux de terre arable, un peu plus ou un peu moins, sis au territoire de Valpa. Fête des saints Simon et Jude [28 octobre] 1303. Sceau héraldique des échevins de Velpa.

• [Aoncourt. 1304]. Les échevins de la franque ville Aoncourt font connaitre que Jehan de Molembais qui maint à Thorembsnel reconnaît que « li mainbour del table de saint espir de louaing » lui a bien payé 219 livres et quatre sous « de gros tournois le roi de Franche » pour ving et une verge de terre que « Arnous fins del sangnor de Thorembsnel » avait vendu au

dit mainbourg. 1304. Sceau (fragmentaire) des échevins de la franque ville d'Aoncourt.

• [Winkensele. 1309]. Acte passé pour Guillaume dit de Rutersvelt et Alard dit Aloy de Puteo, au sujet d'un muid de seigle payable chaque année au territoire de Winkensele. Le jour de la chaire de saint Pierre, 1309. Sceau héraldique (un lion) des échevins de Winkensele.

• [Werchies. 1316]. Devant les échevins de la ville de Werchies, Arnold dit Rufus de Werchies supporte neuf journaux de terre (terre arable et prés) sis à Ferpenbinge. Dans l'octave de la saint Martin d'hiver 1316. Sceau héraldique (écu portant trois fleurs de lys) rond quasi-intègre, des échevins.

• [Louvain. 1336]. Vidimus par Jean Crachone et Henri de Rode, échevins de Louvain de l'acte suivant: les proviseurs et mainbours de la mense du Saint Esprit de Louvain confèrent à Guillaume dit de Wanere, la partie d'un court sis in prepositi strata 1335, lendemain de la conversion de Saint Paul apôtre 1336 vigiles du bienheureux Thomas apôtre. Sceaux héraldiques ronds de deux échevins de Louvain.

* [Heulis. 1344]. Walterus, dit ... Odylien de Herent, villageois de Heverlis, recoit des proviseurs de la mense du Saint Esprit de Louvain, une maison sise derrière le four des charbonniers. Le 3 mars 1344. Sceaux héraldiques presque intègres de deux échevins de Louvain.

• [Louvain. 1358]. Marguerite dite de Biest, fille de Jean jadis dit de Vertrike, béguine de la cour des béguines de Homs, à Louvain, supporte vingt sous sur quatre livres de cens annuels à souldre dans la bourse courante. Louvain, lendemain de saint Augustin [26 août] 1358. Sceaux héraldiques ronds (le premier intègre, le second incomplet de la partie gauche de sa bordure) de Jean dit Hers et de Jean dit de Calscris, chevalier, échevins de Louvain.

• [Abbaye du Parc. 1364]. Acte passé au profit de Jean de Oppendorp, prévôt du monastère du Parc, pour la maison de Évrard dit Bluemken sise in brevi strata et une autre maison sise in navalis strata. Jeudi après Pâques, 1364. Sceaux (détachés) de deux échevins de Louvain.

• [Templiers de Louvain. 1378]. Jean dit Diderix de Meris supporte sa maison, qu'il tient de droit héréditaire pour partie du seigneur de Birbaco et pour autre partie des Templiers de Louvain, sise en la paroisse de Birbaco au lieu dit Termeren. 25 avril 1378. Grand sceau (47 mm) héraldique des échevins de Birbeke: écu mi-parti au lion et à la fasce.

• [Louvain. 1379]. Arnold dit Rike, clerc de l'oppidum de Louvain supporte quatre livres de cens. 14 janvier 1379. Sceaux héraldiques de deux échevins de Louvain, l'un en partie accidenté.

• [Louvain. 1379]. Arnold dit Necker, recteur de Later (?), recoit des proviseurs et mainbours de la mense du Saint Esprit de Louvain la maison et le court sis dans la rue des vaches (vaccarum strata). 14 novembre 1379. Sceaux héraldiques ronds intègres de deux échevins de Louvain: Jean dit de Baculo et Gérard dit Grutere.

• [Louvain. 1385]. Walterus dit Blancart, habitant à Biest, supporte six florins d'or sur dix florins d'or de cens sur deux maisons contigues sises à Louvain. 7 juin 1385. Sceaux héraldiques.



na ppa. meiqse fr̄es. Golum̄ & Bener. dicit̄ terre. ac om̄i un̄. q̄ in ea habuerim̄ hacten̄. p̄ter q̄m censum
 Anredictum. sine r̄p̄ensione. & difficultate q̄ong. in bona fide renuntiam̄. & p̄ccualit̄ renuntiam̄.
 ip̄am domū sancti sp̄s. & eius paratores. nomine ip̄s. in eiusdem terre cultum̄. & fructu capim̄. & possessi
 onem corporalem n̄rentes confestim. & ut om̄is occasio dillen̄. & om̄is serupul̄ amoveat̄. sigillo n̄ro.
 plena s̄p̄to conferim̄ firmitatē. Jolq̄ Golum̄. & Bener. fr̄es. d̄n̄ d̄n̄ J. de hauls. p̄stem̄ h̄ om̄ia. r̄re. & in
 n̄ra p̄sentia. nobisq̄ p̄sentib; fuisse facta. in ei etiam sigillu p̄sentem̄. Testes. Theod̄ de elst. Bener. ad
 uocat̄. Jolq̄ de ul̄ dileam. Sumo fil̄ aduocat̄. homines n̄ri. & Ḡ de brucke. Ḡ de noi. Walter̄ l̄st̄m̄
 labini de eghenhou. henrid̄ & welllein̄ p̄cons. Actū & Datū in cathed̄ p̄ri. Anno d̄o m̄o c̄o quinq̄

• [Béguines. 1389]. Henri dit Becker fils de Henri jadis dit Becker de Wackersele et Aleydi sa femme, reçoivent de Jean dit Brellaert, de Nicolas dit Coninc et de Robin dit Nys, chapelain perpétuel de l'église de la cour des béguines de Homs, à Louvain, prébendier et proviseur et mainbour de l'Église saint Quintin de Louvain une maison sise dans le vicum de Ham. 26 novembre 1389. Sceaux héraldiques ronds intègres de deux échevins de Louvain.

• [Caberch, Libbeke. 1420]. Francon van den Bossche fils de feu Francon van den Bossche, Henri de Greve junior et Catherine sa femme, ainsi que Jean de Have et sa femme Elisabeth (lesdites Catherine et Elisabeth, soeurs dudit Francon) supportent une forêt nommée Caberch sise dans la paroisse de Libbeke, proche des biens de la mense du Saint-Esprit de Louvain. 19 décembre 1420. Sceau quasi-intègre des échevins de Lovengoel et de Cortbeke.

• [Heulis. 1431]. Marguerite dite Maranes, veuve de feu Jean Maranes, reconnaît avoir reçu des proviseurs de la mense du Saint Esprit de Louvain un demi-bonuarium de terre sise dans la paroisse de Heverlis. 12 février 1431. Sceau et contre-sceau héraldique intègre des échevins de Heverlee (écu au sautoir).

Autres chartes : • Charte en latin du XIV^{ème} siècle (sans date): sceau (fragmentaire) des échevins de Vaalbeke. • Charte en latin de 1316 : deux sceaux héraldiques des échevins de Louvain. • Charte en latin de 1319 : Jakemes, abbé de Villeir en Brabant, de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Liège. Sceau fragmentaire de l'abbé. • Charte en latin de 1339 : sceau & contre-sceau héraldique (écu au sautoir) de l'échevin de Herverlee. • Charte en flamand (thiois) de 1340. Sceau à la Madonne des échevins de Holsbeke. • Charte en flamand (thiois) de 1341. Sceau héraldique (écu à trois fleurs de lys) de l'échevin de

Werchtere. • Charte en latin de 1344 : deux sceaux héraldiques des échevins de Louvain (l'un détaché). • Charte en flamand (thiois) de 1348. Sceau à la Madonne des échevins de Holsbeke. • Charte en latin de 1351 : deux sceaux héraldiques des échevins de Louvain. • Charte en latin de 1376 : charte portant le sceau des échevins de Birbaco. • Charte en flamand (thiois) de 1377. Sceau héraldique des échevins de Meldert. • Charte en flamand (thiois) de 1379 (?). Sceau héraldique (écu à trois fleurs de lys) de l'échevin de Werchtere. • Charte en latin de 1381 : charte portant le sceau héraldique des « eschevins delle franke ville d'Ayencourt (?) ».

• Charte en latin de 1393 : deux sceaux héraldiques des échevins de Louvain. • Charte en flamand (thiois) du XIV^{ème} siècle: Jan van Arcot, sceau héraldique des échevins de Meldert. • Charte en flamand (thiois) du XV^{ème} siècle. Sceau héraldique (écu à trois fleurs de lys) de l'échevin de Werchtere. • Charte en flamand (thiois) de 1416. Sceau héraldique (écu au lion) de l'échevin de Libbeke. • Charte en latin de 1428 : très beau sceau héraldique des échevins de la ville de Nettheni (?). • Charte en latin de 1432 : deux sceaux héraldiques des échevins de Louvain. • Charte en latin du XV^{ème} siècle (grand trou au centre) : sceau héraldique (écu au sautoir).



Chartrier de l'abbaye du Trésor Notre Dame

31 / Chartrier de l'abbaye du Trésor Notre Dame,
pour ses possessions du Val Corbon.
1250 - 1270

Ensemble de seize chartes, dont plusieurs scellées.
L'abbaye du Trésor Notre Dame fut fondée en 1228 par
Raoul de Bus, sur l'actuelle commune de Bus Saint Rémy
(actuellement département de l'Eure).

30 000 / 40 000 €

• Jehanne fille de feu Hugues Pilart, vend
aux moniales du Trésor Notre Dame, deux
pièces de terre arable qui lui sont advenues
par mariage, pour trentequatre sols et huit deniers
parisis. Fait l'an du Seigneur 1250, au mois de janvier.

Pièce de parchemin (18 x 15 cm), écrite en langue latine sur 14 lignes réglées; munie d'un
sceau sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

• Matthieu fils d'Ober, et Ameline sa femme, vendent aux moniales
du Trésor Notre Dame leur maison de Val Corbon avec tout le pour-
pris dans lequel elle est sise, ainsi que trois pièces de terre arable, pour
quatre livres et six sols parisis. Il faut savoir que Louis, fils de défunte
Agnès du Bus, rend aux moniales un boisseau d'avoine et trois deniers
de cens d'une certaine pièce de terre arable. Fait l'an du Seigneur 1250,
au mois de décembre.

Pièce de parchemin (18 x 22 cm), écrite en langue latine sur 22 lignes réglées; munie de
deux sceaux sur double queue de parchemin, chacun dans un sachet de chanvre.
Sceau en amende d'Ameline Lamoulée; sceau rond de Matthieu, fils d'Ober.

• Joce de Bionval, du consentement d'Aveline sa femme, vend aux
moniales du Trésor Notre Dame deux pièces de terre contenant six
acres, trente-sept perches et un demi *minus*, sises en la paroisse de Val
Corbon, pour 41 livres et cinq sols parisis. Fait l'an du Seigneur 1252,
au mois de mars.

Pièce de parchemin (23 x 13 cm), écrite en langue latine sur 12 lignes réglées; munie d'un
sceau (fragmentaire) sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

• Paul de *Castello* et Adeline de *Valle* sa femme, vendent aux religieuses
du Trésor tout ce qu'ils ont dans une certaine mesure qu'ils tiennent
desdites religieuses, sise au Val Corbon, entre la mesure de Guillaume



• Le Sénéchal et celle d'Aceline
mère de ladite Adeline, pour treize
sols parisis. Fait l'an du Seigneur
1255, au mois de décembre.

Pièce de parchemin (13 x 13 cm), écrite en langue latine sur
20 lignes réglées; munie de deux sceaux sur double queue de parchemin; reste d'un sachet
de chanvre.

Très beaux sceaux ronds : celui de Paul du Chastel (légende et château), et celui d'Adeline
du Val (légende et fleur-de-lys).

• Aceline, veuve d'Osbert Aleuil (*ad oculum*), vend aux moniales du
Trésor Notre Dame tout ce qu'elle a dans une certaine mesure au Val
Corbon, pour vingt-six sols parisis, dont elle se tient bien payée. Fait
l'an du Seigneur 1257, au mois de janvier.

Pièce de parchemin (13 x 10 cm), écrite en langue latine sur 14 lignes réglées; munie d'un
petit restant de sceau sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

• Joce de Bionval, avec le consentement de sa femme Agnès, vend aux
religieuses du Trésor Notre Dame tout ce qu'il a dans un fief qu'il tient
desdites moniales, et sis à Le Val Corbon; duquel fief Herbert dit Bo-
dier lui doit annuellement un chapon à Noël et vingt oeufs à Pâques, et
une corvée en mars. Fait l'an du Seigneur 1258, au mois de mai.

Pièce de parchemin (16 x 21 cm), écrite en langue latine sur 32 lignes non réglées; munie
d'un sceau (fragmentaire) sur double queue de parchemin.

• Laurent dit Le Rate, et Odeline sa femme, donnent aux moniales du
Trésor Notre Dame la tierce partie d'une mesure qu'ils ont à Val Cor-
bon, laquelle mesure fut à feu Osbert dit *Al Oiel*. Nous vendons aussi
les deux autres parties; pour vingt sols parisis que nous avons reçus.
Fait l'an du Seigneur 1259, au mois de mai.

Pièce de parchemin (18 x 13 cm), écrite en langue latine sur 15 lignes non réglées; munie
d'un des deux sceaux originels, sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.
Manque le second sceau.

• Richard Le Peletier de Val Corbon (*Richard de Valle Corbon pelli-
parius*), du consentement de sa soeur Pétronille, femme de Gautier
Anglici de Bosco, vend aux moniales du Trésor Notre Dame six pièces
de terre arable qu'il a eu par échange avec sadite soeur Pétronille; pour
quatre livres et dix sols parisis qu'il a reçus desdites moniales. Fait l'an
du Seigneur 1259, au mois de juillet.

Pièce de parchemin (18 x 20 cm), écrite en langue latine sur 25 lignes non réglées; munie
d'un sceau (très fragmentaire) sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.
Au dos, d'une écriture de l'époque : « Richart le Peletier de Vaucorbon ».

Deux chartes attachées.

• Roger Le Normant (*Normannus*) de Val Corbon, et Ysabelle sa
femme, vendent aux moniales du Trésor Notre Dame, sept pièces de
terre arable sises au terroir de Val Corbon, pour huit livres et quinze

sols parisis. Fait l'an du Seigneur 1259, au mois de février.

Pièce de parchemin (21 x 13 cm), écrite en langue latine sur 18 lignes réglées; munie de deux sceaux (le second fragmentaire) sur double queue de parchemin, chacun dans un sachet de chanvre. Le sceau de Roger indique son nom en français : « Le Normant ».

• Ysabelle femme de Roger Le Normant, reconnaît avoir vendu au couvent du Trésor Notre Dame, pour huit livres et quinze sols parisis, sept pièces de terre arables sises au terroir de Val Corbon. Fait l'an du Seigneur 1259, au mois de mars.

Pièce de parchemin (22 x 22 cm), écrite en langue latine sur 23 lignes non réglées; munie d'un sceau (fragmentaire) sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre. Sceau de la cour de Rouen, en cire brune.

Deux chartes attachées. 1263, 1265.

• Roger dit *Grice* donne aux religieuses du Trésor Notre Dame la tierce partie de tout son héritage tant au champ qu'à la ville (*tam ad campum quam ad villam*). Fait l'an du Seigneur 1253, la vigile de la Purification de la bienheureuse Vierge Marie, au mois de février.

Pièce de parchemin (21 x 12 cm), écrite en langue latine sur 12 lignes non réglées; munie d'un sceau sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

• Roger dit *Grice* avait donné, l'année passée, aux moniales du Trésor Notre Dame, la tierce partie de tout son héritage. Maintenant, il vend auxdites religieuses les autres parties, pour cinquante livres parisis. Fait l'an du Seigneur 1265, le samedi après la Pâque du Seigneur, au mois d'avril. Pièce de parchemin (21 x 17 cm), écrite en langue latine sur 17 lignes non réglées; munie d'un sceau sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

Ameline de *Clenchealosse* vend aux religieuses du Trésor Notre Dame une pièce de terre arable, et deux sols parisis et dix deniers que *Richendis* dite *La Torte* lui rend annuellement sur sa mesure site au Val Corbon; et un sétier de blé. Fait l'an du Seigneur 1266, au mois d'août.

Pièce de parchemin (18 x 22 cm), écrite en langue latine sur 21 lignes non réglées; autrefois munie d'un sceau.

Trois actes attachés. 1269, 1270.

• Robert dit *de Bosco Galteri*, chevalier, et Eustacha sa femme, donnent aux religieuses du Trésor Notre Dame, 24 sous et 3 deniers parisis de rente annuelle; desquels les *Beax Chauciez* leur rendent annuellement 15 deniers parisis et une galline et vingt oeufs, sur leur mesure de *Cantus Rane*. Fait l'an du Seigneur 1269, au mois de novembre.

Pièce de parchemin (23 x 16 cm), écrite en langue latine sur 20 lignes non réglées; autrefois munie de deux sceaux.

• Hugues dit *de Vilarus*, chevalier, et Milesendis sa femme, concèdent aux religieuses du Trésor Notre Dame de posséder, nonobstant la condition de main morte, trois acres de terre arable sises à Coupigny dans notre fief ou domaine; lesquels trois acres leur ont été donnés par Robert *de Bosco Galteri* et dame Eustache sa femme.

Fait l'an du Seigneur 1269, au mois de novembre.

Pièce de parchemin (19 x 9 cm), écrite en langue latine sur 9 lignes non réglées; autrefois munie de deux sceaux sur double queue de parchemin.

• Robert dit *de Bosco Galteri*, chevalier, et Eustacha sa femme, donnent aux religieuses du Trésor Notre Dame, trois acres de terre arable sis à Coupigny. Ils sont tenus de libérer ces acres de la main morte. Fait l'an du Seigneur 1270, au mois de mai.

Pièce de parchemin (24 x 11 cm), écrite en langue latine sur 12 lignes non réglées; autrefois munie de deux sceaux.

Importants dessins provenant des collections Odiot
Portrait d'apparat du baron Jean-Baptiste Isidore Martin de Laborde (1772-1852)



32 / **Adrien Louis Marie CAVELIER (Paris 1785 – 1867)**
La psyché de table de la princesse Pauline Borghèse

Dessin à la plume, aquarelle. Cachet rouge de forme circulaire, portant le numéro 488 ter, disposé en bas à droite et référencé dans l'inventaire des modèles de la maison Odiot.

90 x 60 cm

La glace de forme rectangulaire est surmontée d'un fronton, elle présente un miroir central monté sur pivots médians. L'encadrement est formé de deux montants latéraux en pilastre.

Le dessin est constitué par deux supports à la base et fermés par deux chimères naturalistes. Au milieu de chacun des quatre montants, une agrafe cernée d'une couronne de fleurs contient un papillon, de part et d'autre se déplient des palmettes. Au fronton, le centre est animé par un ange triomphant, disposé sur une marche, tenant un arc et une couronne de laurier, de part et d'autre. L'ensemble aquarellé de couleur jaune indique une réalisation en vermeil.

Ce style naturaliste des pieds en chimères apparut dès 1798 chez Odiot. On notera l'omniprésence de l'emblème de Pauline Borghèse, le papillon, qui se retrouve à quatre reprises sur ce dessin. On peut donc émettre l'hypothèse, confortée en cela par la présence de l'ange triomphant au sommet de la glace, que ce projet a été conçu pour le mariage de Pauline Bonaparte, sœur chérie de Napoléon 1^{er}, avec le prince Camille Borghèse en 1803.

La vente de cette aquarelle de la psyché de Pauline Borghèse est une révélation étonnante. En effet, elle nous interroge sur sa réalisation qui, jusqu'ici, n'a pas été révélée. Mais surtout, elle préfigure la grande psyché offerte à l'impératrice Marie-Louise d'Autriche par la Ville de Paris, et réalisée par le même Jean-Baptiste Claude Odiot, pour son mariage en 1810 avec Napoléon.

8 000 / 12 000 €



33 / Le service à thé de la reine Hortense de Hollande

Dessin à la plume, aquarelle. Cachet rouge de forme circulaire, portant le numéro 25, disposé en bas à droite et référencé dans l'inventaire des modèles de la maison Odiot.

35 x 40 cm

Provenance :

- Probablement fonds de l'orfèvre Henry Auguste
- Collection Jean-Baptiste Claude Odiot

Bibliographie :

« Les grands orfèvres de Louis XIII à Charles X », dans *Connaissance des Arts, hors-série Grands artisans d'autrefois*, Paris, 1965, pp. 272-273.

3 000 / 5 000 €

Sur une console en demi-lune constituée d'un plateau de marbre blanc reposant lui-même sur trois colonnes décorées de têtes viriles, différentes pièces d'orfèvrerie sont disposées. Elles appartiennent au service à thé que l'orfèvre Henry Auguste livra à la reine Hortense de Hollande en 1808.

Les cinq pièces présentent des dimensions graduelles et permettent de reconnaître au centre :

- la fontaine à thé en argent doré, commandée par la reine Hortense de Hollande à Auguste et aujourd'hui conservée dans les collections de son Altesse Impériale, la princesse Napoléon, au château de Prangin.
- une aiguière
- une théière
- une coupe et son présentoir
- un pot à crème dont on retrouve la représentation dans les archives de l'ornemaniste Moitte.

D'une grande pureté de lignes, avec son bas-relief encastré et ses anses aux enroulements très délicats, cette fontaine à thé témoigne de la virtuosité de l'orfèvrerie parisienne qui atteint, avec Henry Auguste puis Jean-Baptiste Claude Odiot, des prodiges d'ingéniosité et de raffinement dans l'art d'animer les tables des Princes de l'Europe.

Rare souvenir de la campagne d'Austerlitz

34 / Alexandre Benoit Jean Dufay CASANOVA (1777-1844)

Portrait en pied du capitaine des chasseurs à cheval de la garde impériale, Jean-Baptiste Isidore Martin de Laborde (1772-1852)

Toile. Signé en bas à gauche et daté 1805
224 x 149 cm.

Très important cadre doré à palmettes et étoiles. Epoque Empire

Provenance :

- Baron Jean-Baptiste Isidore Martin de Laborde (1772-1852)
- Baron Eugène Jean-Baptiste Martin de Laborde (1805-1887)
- Sa fille, Louise Martin de Laborde (1839-1916) épouse d'Alfred Redouin (1832-1917)
- Leur fils, André Redouin (1865-1944)
- Par descendance jusqu'à l'actuel propriétaire

30 000 / 40 000 €

Casanova a immortalisé le baron Jean-Baptiste Isidore Martin de Laborde vers 1805 avant la campagne d'Austerlitz. Il est représenté ici en capitaine des chasseurs à cheval de la garde impériale, debout sur un tertre sablonneux dominant une vallée du Danube. Sa main gauche gantée, s'appuie sur la poignée de son sabre, sa droite tient son large colback. Son buste est revêtu d'un dolman vert à brandebourgs, boutons et galons d'or entouré d'une ceinture d'or qui supporte la giberne, et dont le col et les poignets sont garnis d'une fourrure blanche à reflets ardoisés dite renard bleu. Les manches du dolman et celles de la pelisse portent en or les trois galons de capitaine. L'aigle d'or du baudrier, les autres aigles d'or en relief sur les phalères du ceinturon et de ses courroies sont les insignes de la Garde (garde personnelle de l'empereur).

Jean-Baptiste Isidore Martin de Laborde intègre le régiment de Dragons-Dauphin en 1789. Le 21 février 1791, il rejoint le 24^{ème} puis 23^{ème}

Régiment de Cavalerie où il sera promu maréchal-des-logis en 1792 puis maréchal des logis-chef en 1793. C'est dans les Ardennes qu'il se distinguera et de ce fait, il sera nommé sous-lieutenant. Le 13 août 1802, il intègre le régiment des chasseurs à cheval de la garde consulaire. Promu capitaine adjudant-major en 1804, il devient membre de la Légion d'Honneur la même année. Il se bat à Austerlitz, Iéna et Eylau et obtient le 16 février 1807 le grade de chef d'escadrons. Il est élevé au rang de chevalier d'Empire le 8 septembre 1808 et devient officier de la Légion d'Honneur le 17 novembre suivant. Il est en Autriche en 1809 et en Espagne en 1810. Il est promu colonel du 6^e régiment de cuirassiers le 6 août 1811 et participe à la campagne de Russie ainsi qu'à la campagne de Saxe. Il est élevé au rang de baron d'Empire le 3 septembre 1813.

A la Restauration, le colonel Martin de Laborde est maintenu à la tête de son régiment et devient chevalier de Saint-Louis le 1^{er} novembre 1814. Il reste à son poste pendant les Cent-Jours et combat à Ligny et à Mont-Saint-Jean où il est blessé au bras et doit être amputé. Il est mis à la retraite le 1^{er} septembre 1815.

Par tradition familiale, ce portrait aurait été offert par l'empereur au baron Jean-Baptiste Isidore Martin de Laborde pour fait d'arme.

Casanova, élève du grand peintre David, a travaillé à de nombreuses reprises pour la cour impériale. Napoléon lui commanda, entre autres, le tableau du banquet avec Marie Louise qui se trouve actuellement dans les galeries du château de Versailles.

Resté dans la famille du baron Jean-Baptiste Isidore Martin de Laborde jusqu'à nos jours, ce portrait d'apparat, de part sa taille et sa qualité d'exécution, constitue un témoignage remarquable sur Austerlitz, la bataille napoléonienne par excellence.



Une collection d'autographes inédits autour de Napoléon La maison de l'empereur

Révolution

35 / [BREVET des GRENADIERS servant près la Représentation nationale].

P.S. Paris, 3 frimaire an 6 (26 novembre 1797). 1 pp. grand in-folio en partie imprimée, vignette gravée en-tête, cachet sous papier.

200 / 250 €

Rare brevet de la Garde du Corps législatif, ancêtre de la Garde impériale et de la Garde républicaine, attribué à au citoyen Guyon promu adjoint quartier maître avec rang de sous-lieutenant, avec le détail de ses services et campagnes en Corse et en Vendée. Pièce signée par le Ministre de la Guerre le général SCHERER (1747-1804) et LA REVELLIÈRE-LEPEAUX (1753-1824), président du Directoire exécutif.

36 / [BREVET de lieutenant]. BARRAS. 1755-1829.

Président du Directoire. & MILET-MUREAU. 1751-1825. Ministre de la Guerre.

P.S. Paris, 3 prairial an 7^e (22 mai 1797). 1 pp. in-folio en partie imprimée, vignette gravée en en-tête, cachet sous papier octogonale du Directoire exécutif.

100 / 150 €

Brevet de lieutenant délivré au citoyen Germain-Antoine Hiomet, officier au 1^{er} Régiment de Dragons depuis juin 1793. Pièce signée par Barras, président du Directoire exécutif et par Milet-Mureau, comme ministre de la Guerre.

37 / Théophile Malo CORRET de La Tour d'Auvergne.

1743-1800. « Le plus brave des braves », « le 1^{er} grenadier de la République ». P.S. Bayonne, 9 mai 1791. 1 pp. in-folio.

200 / 300 €

Procès verbal détaillé d'élection d'un sergent major au 80^e Régiment d'Infanterie. Document portant de très belles signatures dont celle de LA TOUR D'Auvergne CORRET, qui sera honoré du titre de « premier Grenadier de la République » par le Consul Bonaparte ; Suivent celles de CALVAGUES, colonel du régiment et des futurs généraux Bernard DESSEIN (1762-1823), Anne-Joseph DUMAS (1741-1815), LASSALE-CEZEAU (1741-1823), LE RIS DE LA CHAPELETTE (1734-1811), MIOLLIS (1749-1827), etc.

38 / GARDE NATIONALE PARISIENNE]. Gilbert du Motier, marquis de LAFAYETTE. 1757-1834. Général, commandant la Garde Nationale de Paris. & Jean-Sylvain BAILLY. 1736-1793. Maire de Paris.

P.S. Paris, 6 février 1790. 1 pp. in-folio en partie imprimée, cachet sous papier.

400 / 500 €

Brevet de sous-lieutenant d'une compagnie de fusiliers non soldée du corps de la Garde Nationale de Paris, la compagnie «Poplin», attribué au sieur Laurent Dumont, en remplacement d'un démissionnaire et désigné par la pluralité des suffrages du district de l'Abbaye St-Germain des Prés. Pièce

signée par le maire de Paris, BAILLY, et par le commandant général de la Garde Nationale, le marquis de LAFAYETTE, contresignée par Joseph-Léonard POIREY, son secrétaire ancien compagnon d'armes de la Guerre d'Amérique, alors commandant général des Gardes nationales, ainsi que par Jean-Germain DUMESNIL de Merville, commandant la compagnie «Poplin».

39 / Pierre-Marie de GRAVE. 1755-1823. 1^{er} Ecuyer du duc de Chartres, ministre de la guerre (1792), tenu responsable des premières défaites de l'Armée de la révolution.

L.S. à M. Doazan, commissaire des guerres à Longwy. Paris, 31 mars 1792, l'an 4 de la Liberté. 1 pp. in-folio.

150 / 200 €

Lettre du ministre annonçant le nouvel ordre de service du Roi, et la nomination de Doazan en qualité de «Commissaire des guerres près l'armée du Centre commandée par Mr de La Fayette, lieutenant-général des Armées».

40 / Louis-Bernard baron GUYTON-MORVEAU.

1737-1816. Conventionnel, directeur de l'Ecole Polytechnique.

P.S. Paris, 27 ventôse an 6 (17 mars 1798). 1 pp. in-4, en-tête du «Directeur de l'Ecole Polytechnique» avec cachet.

100 / 120 €

Certificat de bonne conduite rédigé suivant l'arrêté du Directoire exécutif, et sur l'approbation du Conseil de l'Ecole, attribué au Cn Michaud qui a constamment manifesté l'amour de la Liberté, de l'Egalité, la Haine de la Royauté et l'attachement à la Constitution de l'an 3^e (...).

41 / Mathieu Jouve dit JOURDAN COUPE-TETE.

1746-1794. Il gagna son surnom après les massacres de la Glacière à Avignon ; on lui attribue l'assassinat du gouverneur de la Bastille ; sera guillotiné deux mois avant Robespierre.

P.S. Avignon, 9 frimaire de l'ère républicaine. 1 pp. bi-feuillet in-folio, en partie imprimée avec en-tête de « Mathieu Jouve-Jourdan, lieutenant-colonel de la Gendarmerie nationale », cachet de cire rouge ; petit manque en coin restauré.

200 / 250 €

Ordre au gendarme Antoine Eyrées de se rendre à Loremarin pour y faire son service sous les ordres du brigadier Blancard et prêter son serment requis par la loi.

42 / Louis-Marie de NARBONNE-LARA. 1755-1813.

Général, ministre de la Guerre, aide de camp de l'Empereur.

L.S. à M. Capet, commissaire ordonnateur à Paris. Paris, 14 décembre 1791. 1 pp. ½ bi-feuillet in-folio ; joint un fac-similé d'une lettre.

150 / 200 €

Lettre du ministre de la guerre de Louis XVI, prévenant du dédommagement prévu des officiers du 9^e Régiment de Chasseurs ci-devant Lorraine, détaché à Meudon, Marly, St-Hubert et autres lieux aux

environs de Paris ; (...) *Le Roi a bien voulu leur accorder des suppléments d'appointement sur le pied par mois de 40 ll à chaque capitaine et de 30 ll à chaque lieutenant et sous-lieutenant.* Il demande de dresser un état de ces paiements et de le consigner à la prochaine revue dans le registre de police, tant que ce régiment fournira de pareils détachements et jusqu'à ce que Sa Majesté en ordonne autrement (...).

Joint l'acte imprimé du Corps législatif portant qu'il y a lieu à accusation contre le sieur L. de Narbonne, du 28 août 1792, avec cachet à l'encre rouge et la griffe de Danton (2 pp. in-4).

43 / **Philippe de NOAILLES.** 1752-1819. Prince de Poix, duc de Mouchy.

L.S. à la comtesse de Chastelux. A Paris, 29 août 1790. 2 pp. in-folio.

200 / 220 €

Intendant et gouverneur des domaines de Versailles, le prince de Poix congédie sa correspondante de la charge qu'elle occupait, suite aux nouveaux "arrangements" du Domaine de Versailles qui est privé des trois quarts de son revenu. (...) *Le Roi m'a ordonné de mander de sa part aux différents administrateurs que les personnes payées jusqu'ici par le domaine (...) ne le serait plus à compter du 1^{er} juillet dernier (...). Il en est de même pour les frotteurs qui sont attachés à Madame Victoire, et qui sont sous vos ordres (...).* Il prie de faire porter les noms des domestiques sur les Etats de la Maison de Madame. (...) *Je vous demanderai vos bontés pour les titulaires actuels qui seraient sans pain ; si vous n'aviez pas la bonté et la charité de les conserver, le Domaine est tellement diminué qu'à l'avenir, il ne pourra plus donner à personne que de très légers secours (...).* Intéressante pièce évoquant l'abandon du château de Versailles après le déménagement de la famille royale depuis octobre 1789.

44 / **Jean-Charles PICHEGRU.** 1761-1804. Général. & **J.J. SIMEON.** 1749-1842. Député du Conseil des Cinq-Cent. & **P.F.J. HENRY-LARIVIERE.** 1761-1838. Député du Conseil des Cinq-Cents, ancien conventionnel.

P.S. A Paris, 5 prairial an 5 (24 mai 1797). 1 pp. In-folio en partie imprimée, vignette du conseil des Cinq-Cents en tête, cachet sous papier en pied.

200 / 250 €

Laisser-passer librement délivré au citoyen Jean-Pélet (de la Lozère), retournant avec son épouse à St-Jean du Gard, à la fin de sa session de député. Le passeport est signé par le général Pichegru, ancien commandant en chef de l'Armée de Rhin et Moselle suspecté de trahison, alors président du Conseil des Cinq-Cents ; il est contresigné par les secrétaires de l'Assemblée, les députés Siméon et Henry-Larivière ; tous les signataires de la pièce seront proscrits en septembre au coup d'état du 18 Fructidor contre la majorité royaliste.

45 / **Louis-Antoine PILLE.** 1749-1828. Général. & **BARRERE.** 1755-1841. Conventionnel des Hautes Pyrénées. **BILLAUD VARENNE.** 1756-1819. Conventionnel de Paris. **CARNOT.** 1753-1823. Conventionnel du Pas de Calais. **PRIEUR-DU-VERNOIS.** 1763-1832. Conventionnel de la Côte d'Or. **P.S.** Paris, 12 messidor de l'an 2^e (30 juin 1794). 1 pp. in-folio, en-tête gravée avec vignette ovale de la Commission des armées.

150 / 200 €

Proposition de nomination du citoyen Nardot, ancien militaire «qui a servi contre les rebelles de Lyon maintenant Commune affranchie» au poste de commissaire ordonnateur des Guerres. Pièce signée par les conventionnels **Carnot, Billaud-Varenne, Prieur et Barrère**, ainsi que par le général Pille précisant les 42 ans de service du préposé, jouis-

sant de l'estime générale des sans-culottes de la Côte d'Or.

46 / **Louis-Antoine (de) SAINT-JUST.** 1767-1794.

Conventionnel. & **Marie-Jean HERAULT DE SECHELLES.** 1759-1794. Conventionnel.

P.S. Paris, 4 août 1793. 1 pp. In-folio, en-tête de la Convention national avec vignette gravée.

800 / 1 000 €

Extrait des registres d'un important arrêté du Comité de Salut public relatif au contrôle de l'Armée au moment de son épurement ; il demande que les chefs d'état major de toutes les armées lui feroient parvenir toutes les semaines sous leur responsabilité, l'état des revues des troupes (...) l'état de discipline des Corps et leurs besoins en tout genre (...). L'arrêté avait été pris par les membres du Comité, Couthon, Barère, Saint-Just, Héroult, Thuriot et Robespierre, signé ici pour extrait conforme par Saint-Just et Héroult de Séchelles ; ce dernier sera accusé par Saint-Just de collusion avec les émigrés et décrété d'accusation avec Danton.

47 / **Jean-Lambert TALLIEN.** 1767-1820. Conventionnel.

P.S. Paris, 9 septembre 1792 l'an 4^e de la Liberté et 1^{er} de l'Egalité. 1 pp. in-folio, en-tête de la Municipalité de Paris avec vignette.

300 / 400 €

Extrait du registre des délibérations des 48 sections de la ville de Paris, certifié par Tallien, secrétaire greffier de la Commune de Paris, concernant le choix des membres du conseil général de Paris, au moment des massacres de Septembre ; (...) *en vertu du décret de l'Assemblée nationale, ils seraient rappelés et remplacés par trois membres pris dans la commission du camp déjà existante (...). La commission a arrêté que les citoyens Pinon, Boutet et Teissier seraient présentés au Conseil général de la Commune pour composer le conseil chez le ministre (...).*

Les Généraux

48 / **Jean-Charles ABBATUCCI.** 1770-1796. Général, tué à la défense d'Huningue & **Jean-Charles PICHEGRU.** 1761-1804. Général. **P.S.** circa 1793. 1 pp. in-8 oblong ; mouillure claire.

150 / 200 €

Très rare état des services de l'aide de camp de Pichegru, le capitaine Abbatucci qui certifie avoir fait la campagne de 92 dans le Haut-Rhin et celle de 93 à l'avant-garde de l'Armée du Rhin ; pièce vue et contresignée par le général en chef Pichegru.

49 / **J. ALLIX de Vaux.** 1768-1836. Général, comte de Freudenthal. **L.S. à l'ingénieur en chef du département de l'Ocker à Brünswik.** Cassel, 12 juin 1813. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête de la Direction générale d'Artillerie et Génie du Royaume de Westphalie, avec armoiries gravées.

100 / 120 €

Concernant l'approbation du ministre de la vente de pierres pour le pavage de la ville de Brünswik «entre les jardins devant la porte dite Wendenthor». Le général de Vaux, directeur général d'Artillerie et du Génie, l'invite à concerter avec le préfet pour évaluer le prix total des pierres livrées.

50 / **Jacques-Philippe AVICE**. 1759-1835. Général, baron d'Empire ; avait été suspendu comme contre-révolutionnaire sous le Directoire. **P.S. avec souscription aut.** *Beauvais, 20 décembre 1814*. 1 pp. in-folio.

80 / 100 €

Etat des services du capitaine Gonard, certifié conforme par Avice « maréchal de camp commandant le département de l'Oise »

51 / **Louis BASTOUL**. 1753-1801. Général, mortellement blessé dans une charge à Hohenlinden. & **Charles-Antoine MORAND**. 1771-1835. Général, signa la capitulation du Caire en 1801, blessé à toutes les grandes batailles de l'Empire. **P.S. Brynit, 30 messidor an 3^e (18 juillet 1795)**. 1 pp. in-4 oblong en partie imprimée avec vignette militaire, cachet.

80 / 100 €

Congé absolu pour infirmité donné à un volontaire de la 112^e demi-brigade à l'Armée de Sambre et Meuse, *ayant perdu le bras gauche d'un boulet de canon (...)*. Pièce certifiée par les membres du conseil d'administration du bataillon et signée par le général Bastoul, et Morand alors chef de Brigade.

52 / **Jean-Pierre BECHAUD**. 1770-1814. Général, baron d'Empire, tué à la bataille d'Orthèze.

P.S. avec souscription aut. *Bordeaux, 1^{er} messidor an 12 (20 juin 1804)*. 1 pp. in-folio.

100 / 120 €

Certificat de service pour un officier promu capitaine par tour d'ancienneté, dans la légion de St-Domingue ; pièce signée par les membres du conseil d'administration de la Légion, *vu pour valoir de légalisation aux signatures* par Béchaud alors commandant le dépôt colonial.

53 / **Nicolas-Léonard BAGERT BEKER**. 1770-1840.

Général, comte de Mons, disgracié pour ses propos inconsidérés sur l'Empereur (1809) ; chargé de l'escorte de l'Empereur qui le conduisit à Rochefort et sur le Bellérophon (1815).

L.A.S. au Premier Consul de la République. *Clermont, 4 messidor an 10 (23 juin 1802)*. 2 pp. in-folio, apostille.

De la Collection Lindesiana. & **P.S. Au Q.G. à Visbaden, 18 thermidor an 4^e (5 août 1796)**. 1 pp. In-folio.

200 / 220 €

Belle lettre du général dans laquelle il demande d'obtenir un sabre d'honneur pour ses actions d'éclats et sa conduite lors de la campagne de l'an 7 en Italie, au passage de l'Adda ; Beker retranscrit un bref rapport du général Moreau (!) et poursuit : *Le général Dejan directeur ministre peut donner sur la valeur de ma réclamation les renseignements qui en prouveront la légitimité (...)*. Apostille du général Donzelot qui renvoie le dossier auprès des bureaux de l'état-major.

Joint l'extrait de l'acte de nomination du citoyen Delesse comme adjoint de l'adjudant-général Beker.

54 / **Jacques-Nicolas BELLAVENE**. 1770-1826. Général, baron de l'Empire, Inspecteur des écoles militaires.

L.A.S. (au maréchal prince d'Eckmühl).

Saint-Cyr, 23 septembre 1811. 2 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête simple du général « Commandant, Directeur des Etudes de l'Ecole spéciale impériale militaire ».

150 / 200 €

Relative à la scolarité du jeune Davout, neveu du maréchal ; *Monsieur le comte de Beaumont n'ayant pas voulu faire régler le décompte du jeune Davoust sans connaître les intentions de votre Altesse, je me suis déterminé à me charger de cet objet pour ne pas retarder le départ de ce jeune officier. Il se rend en ce moment à Paris chés Monsieur le général de Beaumont. Selon les ordres du ministre de la Guerre, il doit ensuite se rendre à Magdebourg. Votre neveu a achevé complètement ses cours à l'Ecole. Il peut être employé au besoin dans l'artillerie, dans le génie comme dans l'infanterie. Il a été exercé pendant quelques mois au manège pour l'équitation. Je n'ai que des éloges à transmettre à Votre Altesse sur sa conduite. Son caractère le porte un peu à l'indolence (...) mais le service des Armées le rendra plus zélé et actif (...)*.

55 / **Auguste Daniel BELLIARD**. 1769-1832.

Général, colonel-général des Cuirassiers, perdit son bras à Leipzig.

L.S. au ministre de la Guerre. *Au Vers, 7 thermidor an 10 (26 juillet 1802)*. 2 pp. in-folio.

200 / 300 €

Commandant la 24^e Division militaire, Belliard demande plusieurs précisions concernant une note envoyée aux préfets sur les prérogatives de l'Armée lors de cérémonies publiques ; à propos des grades, de la place des Gardes d'Honneur et des troupes de garnison, concernant la prise d'armes de la garnison de la ville, la position des factionnaires au passage des autorités, la place du général de division, etc.

Joint une **L.A.S. au général Lanusse**, comme commandant la 3^e Division à Metz en juillet 1815, concernant le commandement du fort, suivant un décret de l'Empereur (1 pp. in-4).

56 / **Jean-François BERRUYER**. 1738-1804. Général, commandant l'armée de l'Intérieure pendant la Révolution, Gouverneur des Invalides. Selon certains, ce serait lui qui aurait donné l'ordre de couvrir la voix de Louis XVI le jour de son exécution par le roulement de tambour. **L.S. au ministre de la Guerre.** *Paris, 13 pluviôse an 10 (2 février 1802)*. 2 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête du général « commandant en chef l'hôtel national des militaires invalides » avec vignette aux faisceaux de licteurs.

150 / 200 €

Lettre relative à l'ajournement par les Consuls, du logement et de la nourriture des compagnies de vétérans de service ; le général demande des ordres pour qu'ils soient *casernés dans une maison située rue de Grenelle servant dans ce moment de magasin aux hôpitaux militaires. Cette maison par sa localité et sa proximité de l'Hôtel conviendrait parfaitement aux vétérans qui sont obligés d'y venir faire le service (...)*. On l'a assuré que les effets du magasin seront « évacués sur la maison Joseph ».

57 / **François BESSIERES**. 1755-1825. Général.

L.A.S. au général Ambert. *Metz, 30 germinal an 3^e (19 avril 1795)*. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du général « commandant en chef les 3^e et 4^e Divisions militaires », avec vignette ovale des « droits de l'Homme ».

100 / 120 €

Le général Bessières annonce son départ se rappelant au souvenir du général Ambert alors commandant l'armée de la Moselle à la place de Moreau ; (...) *Husson part à l'instant pour les places de la ci-devant Lorraine allemande et espère aller ensuite à Strasbourg (...)*.

58 / **Jean-Ernest de BEURMANN**. 1775-1850. Général, baron d'Empire. **P.S. avec souscription aut.** *Gironne, 5 avril 1813*. 1 pp. in-folio, cachets à l'aigle impériale.

100 / 150 €

Etat des services de l'aide de camp du général baron Beurmann, alors sous-chef d'état-major de l'Armée de Catalogne, vu et certifié par le général.

59 / **Frédéric-Auguste de BEURMANN**. 1777-1815. Général, ancien aide de camp de Mortier, baron d'Empire, frère du précédent ; se tua de deux coups de pistolet. **P.S.** *A Spire, 28 décembre 1792*. 1 pp. petit in-folio, cachet de cire rouge du régiment avec armes royales.

80 / 100 €

Etat des services du citoyen Montiage, sergent de la compagnie de Bickel, certifié par les membres du conseil d'administration du bataillon du 62^e Régiment d'Infanterie, dont Beurmann.

60 / **Baptiste-Pierre BISSON**. 1767-1811. Général.

L.S. à Hédouin, inspecteur des postes à la haute ville de Boulogne sur Mer. *Au Q.G. de Brunswick, 11 février 1807*. 1 pp. ½ in-4, en-tête à son nom, grade et fonctions, vignette au bouclier à son monogramme.

150 / 200 €

Lettre de courtoisie du général qui se présente comme « gouverneur des Etats de Brunswick, des Principautés d'Halberstadt, d'Hildesheim, de la ville de Goslar, Mülhausen et du pays d'Eichfeld » ; *Le parent de votre épouse que vous m'annonciez (...) n'a point encore paru dans le pays de mon gouvernement où je lui aurai fait l'accueil de l'amitié que je vous porte (...). Je vous remercie de vos compliments pour mon épouse qui est restée chez moi en France, le pays n'étant pas assez tranquille pour la faire venir (...).*

Joint un certificat de cessation de paiement de la 43^e ½ Brigade signé par les membres du conseil d'administration dont Bisson, en pleine campagne à Coblenz, le 1^{er} frimaire an 8 (1 pp. in-4 avec cachet de cire rouge de la demi-brigade).

61 / **L.A. BRICE-MONTIGNY**. 1731-1811. Général, gouverneur des Invalides, commandant d'armes à Strasbourg. & **J.M. BOTOT-DUMESNIL**. 1759-1822. général

P.S. *Hôtel des Invalides, 26 frimaire an 5^e (16 décembre 1796)*. 1 pp. in-4 oblong, en partie imprimée avec vignette, intitulé au verso ; petit trou central restauré.

100 / 120 €

Congé limité pour un officier invalide, avec son signalement, certifié par le général Brice-Montigny commandant l'Hôtel national des militaires invalides et par le futur général Dumesnil, commandant en second.

62 / [**CAMP de BOULOGNE**]. **J.F. GRAINDORGE**. 1770-1810. Général, à Austerlitz sous Lannes, mort des suites de ses blessures à Busaco. & **J.-P. FRIEDRICH**. 1773-1813. Général.

P.S. *Au camp près de Boulogne, 11 ventôse an 12 (2 mars 1804)*. 1 pp. in-4 oblong.

100 / 120 €

Extrait d'un « état des militaires qui ont droit à la solde de retraite » accordé au capitaine Dollet du 36^e de Ligne, avec le détail de ses états de service, certifié véritable par les membres du conseil d'administration du Régiment dont le colonel Graindorges, les chefs de bataillon Friedrich et Périer.

63 / **François CARPANTIER**. 1751-1813. Général.

P.S. *Au Q.G. de Saumur, 4^e jour de la seconde décade du second mois de l'an*

second de la République (14 novembre 1793). 3 pp. bi-feuillet in-4, en-tête de l'état-major général de l'Armée de l'Ouest, cachet de cire rouge.

100 / 150 €

Laissez librement passer le citoyen Etienne Pêche vétérans sergent au cinquième bataillon de Paris, lequel se retire à Paris comme ne pouvant continuer son service militaire à cause d'une blessure qu'il a reçue à la jambe gauche d'un coup de feu (...). Suivent les signatures des différentes autorités certifiées lors des étapes jusqu'à Paris avec cachet du comité révolutionnaire de la Section de l'Unité.

64 / **Augustin-Jean-Gabriel de CAULAINCOURT**. 1777-1812. Général, Grand Ecuyer du Roi de Hollande, tué à la Moskowa. **L.S.** *La Haye, 10 mars 1807*. 2 pp. bi-feuillet in-4, en-tête simple du « Grand Ecuyer de la Couronne, Grand-Cordon de l'Ordre royal de Hollande, l'un des Commandants de la Légion d'Honneur ».

200 / 220 €

Caulaincourt demande de lui mettre à disposition 279 florins en plus des 346 pour la vente de huit chevaux de réforme, déduction faite des frais de vente, d'afficher et insertion dans les journaux, forme un total de 625 florins, prix d'un cheval de selle que j'ai acquis pour le service de Sa Majesté (...).

65 / **Jean-Baptiste CERVONI**. 1765-1809. Général, chef d'état-major de Lannes en 1809.

P.S. *Au Q.G. à Toulon, 1^{er} floréal an 10 (21 avril 1802)*. 1 pp. in-folio, en-tête du général Cervoni « commandant la 8^e Division », vignette militaire au bouclier orné d'une gorgone, cachet.

150 / 200 €

Nomination du citoyen Joseph Gavary à l'emploi d'adjudant-major capitaine du 1^{er} bataillon de canonier de la Méditerranée, suivant l'arrêté des Consuls de la République. Suit l'état des services et campagnes du préposé certifié par le conseil d'administration du bataillon des canoniers de la Méditerranée.

66 / **Joseph CHABRAN**. 1763-1843. Général.

P.S. avec souscription aut. *Macon, 12 germinal an 8 (2 avril 1800)*. 1 pp. in-4 oblong, cachet de la demi-brigade.

80 / 100 €

Certificat pour un capitaine du bataillon complémentaire de la 18^e ½ brigade de Ligne, attestant qu'il a reçu 3 blessures au cours de la guerre dont une à la jambe droite au siège de Lyon en 1793, au bras gauche à la bataille de Trevitz en germinal en 5 et une autre à la cuisse à la bataille de St-Gine en Suisse. Pièce signée par les membres du Conseil d'administration, *vu par le général de division Chabran*.

67 / **Jacques-Henri comte de Moreton de CHABRILLAN**. 1752-1795. Lieutenant-général (1762).

P.A.S. *A St-Omer, le 21 mars 1792*. 1 pp. in-folio.

100 / 120 €

Certificat du général de Chabrilan, en qualité de maréchal de camp employé dans l'Armée du nord, attestant de la nomination d'un officier au 67^e Régiment d'Infanterie et justifiant son arrivée tardive à la garnison de Tarascon ; *n'ayant reçu ses lettres de service du ministre que depuis peu, il ne pourra se mettre en route que demain 22 pour se rendre à Tarascon, ou il est impossible qu'il arrive le 5 avril, attendu la longueur de la route et que ses moyens ne lui permettent de faire autrement qu'à pied (...).*

68 / **Jacques-Antoine CHAMBARLHAC de Laubespain**. 1754-1826. Blessé au pont d'Arcole, avait été nommé par Bonaparte général sur le champ de bataille, gouverneur de Bruxelles.

L.A.S. au prince de Wagram et Neufchatel, avec réponse autographe de Berthier. Bruxelles, 20 novembre 1811. 2 pp. in-folio.

100 / 150 €

Le général fait part à Berthier d'une lettre d'Espagne annonçant que *M. de Coucy capitaine au 27^e Régiment de chasseurs à cheval, frère de Madame de Chambarlhac, est très malade de la fièvre ; ce jeune militaire, l'a depuis quatorze mois (...). Il est dans un état pitoyable à Séville dans ce moment. Je vous demande, mon prince, la grâce de lui donner un congé pour revenir en France rétablir sa santé ; les médecins le trouvent nécessaires (...).* En apostille, la réponse de Berthier demandant de faire le nécessaire auprès du général en chef.

69 / **Henri-François-Marie CHARPENTIER**. 1769-1831. Général, comte d'Empire, chef d'état-major du prince Eugène en 1806, gouverneur des provinces conquises à Witepsk.

L.A.S. au payeur général. Au Q.G. de Milan, 20 vendémiaire an 12 (13 novembre 1803). 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du chef de l'état-major général de l'Armée d'Italie. & **P.S.** Au Q.G. à Trévis, 23 frimaire an 14 (14 décembre 1805). 1 pp. in-folio, en-tête de l'état-major général de l'Armée d'Italie.

200 / 250 €

Le général annonce qu'un chef d'escadron du 15^e de Cavalerie va rejoindre son régiment à Vérone. *Il paraît avoir besoin de fonds pour continuer sa route et pourvoir aux premières dépenses de son uniforme (...).*

Joint une pièce « approuvée d'urgence » par Charpentier transmettant un ordre du général Fririon demandant à son capitaine de joindre sur le champ la voiture du général de division Molitor conduite par Mt Denaix auquel il ordonnera de la part de son général de retourner sur le champ à Trévis pour y trouver une nouvelle destination.

70 / **Joseph CHRISTIANI**. 1772-1840. Général, baron d'Empire, major colonel du 2^e Régt des Grenadiers de la Garde en 1813. **L.A.S. au général baron Roguet, commandant la vieille Garde**. Neumarck, 30 mai 1813. 2 pp. in-folio.

200 / 250 €

Rapport du colonel de la Garde Impériale contre un de ses Grenadiers suspectés de pillage ; (...). *Je me suis transporté moi-même dans la maison pour m'assurer du fait. J'y ai trouvé le nommé Michel grenadier de la 3^e Cie du 2^e Régiment, fouillant dans les armoires sous prétexte d'y chercher du pain ; j'ai vu que les chambres ont été toutes bouleversées (...). Cette conduite tenue en présence des trois autres grenadiers et du caporal Guignard lesquels ne cherchaient pas à empêcher ce désordre, m'obligea à les envoyer à la Garde de Police et le nommé Michel grenadier est en prison. Ce dernier est un très mauvais sujet et réputé pour tel du temps déjà qu'il était aux fusiliers (...). Il demande qu'un exemple soit fait pour réprimer ce pillage (...). Je dois vous dire aussi, mon général, que ces grenadiers ont été très bien nourri hier soir, et le matin on leur a donné pour déjeuner du pain, du beurre, de l'eau de vie et du café (...).*

71 / **Henri-Jacques-Guillaume CLARKE**. 1765-1818. Général, comte d'Hunembourg puis duc de Feltré, ministre de la Guerre. & **Dominique-Joseph René VANDAMME**. 1770-1830. Général, comte d'Unsbourg.

L.S. Paris, 10 octobre 1811. 1 pp. in-folio, en-tête en coin du ministère de la Guerre, «bureau des prisonniers de guerre».

100 / 150 €

Commission du ministre de la Guerre renvoyant dans ses foyers un prisonnier allemand détenu au dépôt d'Alençon ; (...). *Je vous prie de ne point mettre obstacle à son départ de cette ville, aussitôt après qu'il aura reçu les passeports qui devront lui être délivrés par son gouvernement (...).* La pièce et vue et signée par le général Vandamme, alors commandant la 14^e division militaire, qui la renvoie à son chef d'état-major, le général Maupetit.

72 / **Charles-Mathieu-Isidore DECAEN**. 1769-1813.

Général, comte d'Empire, capitaine général des établissements français dans l'Inde entre 1802 et 1810. **P.S.** Isle de France, 4 octobre 1810. 1 pp. in-folio, grande vignette à l'aigle impériale couronnée, timbre sec.

200 / 220 €

Nomination par le général Decaen, capitaine-général à l'isle de France, du capitaine Durhône pour remplir temporairement les fonctions d'adjudant de place à l'isle aux Tonneliers.

73 / **Henri-François DELABORDE**. 1764-1833. Général, gouverneur de Lisbonne, de Smolensk et gouverneur du Palais de Compiègne en 1813. **L.A.S. au chef de brigade Gauthier**, commandant la 38^e ½ Bde d'infanterie de Ligne. Au Q.G. à Rennes, 10 thermidor an 10 (29 juillet 1803). 1 pp. in-4, en-tête du général avec petite vignette militaire.

100 / 150 €

Ce que j'avais prévu, mon cher commandant, est arrivé ; le général (Dumesny) se refuse à faire occuper l'île Dumet. Il allègue pour motif que cette île n'appartient ni au dépt de la Loire inférieur ni au dépt du Morbihan ; pour terminer cette affaire, j'ai besoin du certificat que je vous ai demandé (...). Si le maire de Piriac accepte que l'île Dumet est imposé dans cette commune, je réussirai alors à la faire occuper par un détachement (...).

74 / **Jean DEMBARRERE**. 1747-1828.

Général, sénateur, comte d'Empire.

L.A.S. à M. de Castelbajac. Tarbes, 25 novembre 1812. 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso avec cachet de cire rouge aux armes.

150 / 200 €

Concernant une recommandation M. de Castelbajac, s'inquiétant du sort de son fils parti en Russie ; (...). *Vous n'avez pas besoin de me recommander Mr votre fils. Il inspire doublement de l'intérêt par lui-même et par sa famille ; et je me féliciterai toutes les fois que je pourrai lui être de quelque utilité. Vous ne devez pas être inquiet de ne pas avoir reçu de ses nouvelles, car il n'est pas arrivé des lettres particulières de la Grande Armée. Il faut espérer que lorsqu'elle sera dans ses quartiers d'Hiver, la correspondance sera mieux établie (...).*

75 / **Albert-François DERIOT**. 1766-1836. Général, baron d'Empire, chambellan de l'Empire, chef d'état-major de la Garde Impériale en 1815. **L.A.S. au général comte Drouot**. Paris, 29 mars 1815. 1 pp. in-4.

150 / 200 €

Le général communique une demande de Mr Sellier de la ci-devant Garde du Roi, concernant des objets qui sont en magasins qu'il veut reprendre en acompte sur ce qui lui reste dû. *Ces objets se réduisent à peu de choses. Ce sont des vieilleries qui ne pourront nous être d'aucune utilité et je pense qu'il n'y a pas d'inconvénient à les remettre (...).*

76 / **Alexandre DIGEON**. 1771-1826. Général, baron d'Empire.

L.A.S. au maréchal Prince ministre de la Guerre. Paris, 10 septembre 1806. 1 pp. ½ in-4, en-tête de «Digeon, colonel commandant le 26^e Rég^t de Chasseurs à cheval».

100 / 150 €

Demande d'un congé pour son maréchal des logis «Berry» qui «se trouve dans un état de dépérissement tel par suite d'une blessure d'arme blanche reçu à la poitrine, qu'une convalescence et l'air natal peuvent seul donner l'espoir de le réchaper (...).»

77 / **Guillaume DODE de LA BRUNERIE**. 1775-1851.

Général, futur maréchal de France.

P.S. St-Omer, 1^{er} fructidor an 10 (19 août 1802). 1 pp. in-folio.

100 / 120 €

Certificat pour copie signé en qualité de directeur des fortifications de St-Omer, concernant l'attribution d'un bâtiment à l'administration de la Guerre ; (...) *le citoyen Dode, chef de bataillon, commandant du Génie et le cn Jadot garde magasin des fourrages à St-Omer, réunis à moi commissaire des Guerres (...)* Considérant que le grenier du bâtiment dit le Faneon affecté au service des fourrages de la garnison (...) n'avait été cédé que pour contenir un approvisionnement de quatre jours ; que le bâtiment dit des Conceptionnistes qui depuis avait été cédé provisoirement par le génie pour le supplément d'approvisionnement (...) au magasin général des fortifications, nous sommes transportés au bâtiment dit des séminaristes où avait été établi précédemment l'hôpital (...).

78 / [**POUQUEVILLE**]. **F. X DONZELOT**. 1764-1843.

Général, gouverneur des Iles Ioniennes.

P.S. d'une lettre de Pouqueville adressée au gouverneur général des Iles Ioniennes. Janina, 19 février 1812. 1 pp. in-4, en-tête en coins du «Gouvernement des Iles Ioniennes» ; petit cachet de collection.

100 / 150 €

Copie certifié par le général Donzelot, d'une lettre de Pouqueville consul général à Janina qui transmet la soumission d'un ancien sous-officier ; (...) *désirant profiter du décret d'amnistie, (il) a depuis longtemps fait sa soumission par devant M. de St-Marcel consul de S.M. à Alexandrie d'Egypte. M. Bonnot a cruellement expié son erreur (...)*. J'ai vu dans ses sentiments ceux d'un bon et fidèle français qui ne demande qu'à se rapatrier (...).

79 / **Pierre DOUCET**. 1761-1834. Général.

P.S. Paris, 20 prairial an 12. 3 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête de l'état-major du Gouvernement de Paris.

400 / 500 €

Etat détaillé par régiment du nombre de *piquets de service au Palais de Justice*, au moment de l'AFFAIRE CADOU DAL. Pièce certifiée par l'adjutant commandant Doucet, sous-chef de l'état-major général et du Gouvernement de Paris. Il s'agit du service de garde très renforcée du Palais de Justice de Paris, la veille de l'exécution de Cadoudal et de ses complices.

80 / **Jean-Baptiste DROUET D'ERLON**. 1765-1844.

Général d'Empire, maréchal de France.

L.A.S. au capitaine aide de camp d'Héricourt. Au Q.G. à Soisson, 30 Thermidor an 10 (18 août 1802). 3 pp. bi-feuillet in-4, en-tête simple de «Drouet, général de brigade», adresse au verso avec marque postale.

150 / 200 €

Relative à plusieurs recommandations dont une place d'adjutant de section ; (...) *J'ai déjà donné avis au général Mortier que Boisy ne pouvait prétendre à une adjudance de place puisqu'il n'y en a aucune de vacante et que je le priais d'écrire au Gal Junot en faveur de Boisy pour celle que vous lui avez proposé. Si vous croyez que cette démarche soit bien nécessaire, je préférerais le gal mortier et vous prierais même de passer chez lui pour lui en parler (...)*. Il poursuit en demandant de faire le nécessaire pour obtenir un brevet de retraite pour le chef de bataillon d'artillerie Dubuisson, «ci-devant directeur de l'Arsenal à La Fère».

81 / **Jacques-François Coquille dit DUGOMMIER**. 1738-1794. Général.

P.S. Fait au bivouac devant Collioure, 4 prairial l'an deuxième de la Rép. (23 mai 1794). 1 pp. in-folio, en-tête de Dugommier (sic) «commandant en chef l'Armée des Pyrénées orientales».

150 / 200 €

Ordre du général Dugommier demandant au commissaire des Guerres Guitter de remplacer son collègue Peyre retenu à Argelès et de «travailler comme précédemment». Dugommier était en pleine campagne contre les Espagnols du général La Union, l'avant-veille de la prise de Collioure et de la côte.

82 / **Pierre-François-Joseph DURUTTE**. 1767-1827.

Général (1799), comte d'Empire.

L.S. à Berthier, ministre de la Guerre. Au Q.G. de l'île d'Elbe, 10 avril 1806. 1 pp. in-folio.

150 / 200 €

Le général Durutte, commandant l'île d'Elbe, accuse réception des états pour servir à établir la situation des troupes dans l'île, ajoutant : *Je veillerai avec soin à ce que ces états soient rédigés d'une manière conforme à vos intentions (...)*.

83 / **Bernard-Etienne dit Achille, DUVIGNEAU**. 1770-1827.

Général, gouverneur de Longwy.

L.A.S. à la citoyenne Pinon. Au Q.G. à Paris, 10 ventôse an 4^e (29 février 1796) 1 pp. in-folio, en-tête à son nom grade et fonction de chef d'état-major général, vignette gravée.

150 / 200 €

Le général accuse réception du courrier de la citoyenne concernant son époux. Le mémoire transmis au ministre de la Guerre, il se fera «un devoir de lui être utile et agréable». Belle vignette Boppe & Bonnet n°59.

84 / **Joseph PERRIN**. 1754-1800. Adjudant-général. & **Jacob-Job ELIE**. 1745-1825. Reçut la capitulation de la Bastille, général. **P.S. Au Q.G. à Lyon, 20 fructidor an 4^e (6 septembre 1796)**. 1 pp. in-folio, en-tête de l'adjutant-général Perrin à l'Armée des Alpes, avec petite vignette, cachets de l'état-major à Lyon.

80 / 100 €

Certificat de vie pour le citoyen Garant, *adjoint aux adjudans généraux*, en fonction depuis le 6 floréal an 3, signé par son supérieur l'adjutant-général Perrin, vu et contresigné par le général Elie commandant la 5^e division de l'Armées des Alpes à Lyon.

85 / **Jacob-Job ELIE**. 1745-1825.

Reçut la capitulation de la Bastille, général.

P.S. Verdun, 28 prairial 1794 de l'an 2^e de la République. 2 pp. in-4

oblong, en partie imprimées, encadrement et en-tête gravés, cachet de cire rouge en coin (illisible).

80 / 100 €

Congé militaire des troupes à cheval délivré au nommé Pierre Mabilot, du 11^e Régiment de Chasseurs, *ayant été blessé à l'Armée du Rhin d'une balle qui l'atteignit à la hauteur de la 4^e côtes (...)*. Pièce signée par les officiers composant le Conseil d'administration, approuvé et contresigné par le général de division Elie commandant à Verdun.

86 / Jean-Baptiste de FELIX DU MUY. 1751-1820.

Général, baron d'Empire.

L.S. au général Kléber, commandant l'aile droite de l'Armée. *Au Q.G. à Creutzenach, 23 vendémiaire an 5^e (14 octobre 1796)* 1 pp. ½ in-folio.

150 / 200 €

Le général Du Muy accuse réception de ses derniers ordres de mouvement ; il lui fait part d'une lettre d'un parlementaire adressé au général Jourdan ; (...) *Comme je présume qu'il y est question d'un village brûlé, je vous envoie copie de la réponse du général Hardy au gouverneur de Mayence. Je vous fais passer le compte que vient de me rendre le général Poncet. Les rapports du chef d'escadron Schwartz sont que trois cents tirailleurs autrichiens ont passé le Rhin (...); deux cents autres ont descendu la rive gauche du Rhin. On s'attend à en voir deux mille la nuit prochaine. Jusque là, rien n'effraye ni le général Hardy ni moi. Vous sentez que nous sommes sur nos gardes, que nous tenons nos troupes dans la plus grande activité (...)*. Il ajoute en p.s. qu'un espion rapporte qu'il a rencontré deux corps de troupes commandés par le prince Charles ; (...) *elles ont passé le Rhin hier en plein jour et se dirigent sur Landau.*

87 / Jean-Baptiste FRANCESCHI. 1766-1813.

Général, meurt du typhus à Dantzig.

2 L.A.S. dont au chef de bataillon Leduc, commandant à Fiorjano. *Sarzana, 5 prairial an 7^e (24 mai 1799)*. 2 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso. & *Au Q.G. de Milan, 8 germinal an 9^e (29 mars 1801)*. 1 pp. in-folio, en-tête du général comme «chef d'état-major-général par intérim» à l'Armée d'Italie.

200 / 250 €

Belle lettre de renseignement militaire sur les projets ennemis ; (...) *D'après le rapport d'un dépisteur, il paraît que l'ennemi s'est replié sur Sassalbo où il n'a que deux bataillons de 400 hommes chacun. Il faut ou l'envelopper tout entier, ou l'en chasser vigoureusement. Vous êtes chargé de cette tâche et je suis bien tranquille sur votre succès. Mais cela ne suffit pas. il faut pousser plus loin et gagner les hauteurs de droite de Pontremoli pour faire le 7 votre jonction avec Brun et Graziani (...). Notre manœuvre est immanquable. Il nous arrive le 8 un renfort de mille braves français (...). Vous avez reçu le plan du général. C'est l'ébauche de son projet d'attaque générale (...)*. Il ajoute en p.s. qu'il lui envoie des vivres et des munitions.

Joint une lettre de Franceschi en qualité de chef d'état major général de l'Armée d'Italie ; il transmet une note du chef de brigade Guyart.

88 / François-Xavier-Jacob FREYTAG. 1749-1817. Général.

P.S. A Grenoble, 23 ventôse an 4^e (13 mars 1796). 1 pp. in-4 oblong pré-imprimée, encadrement et en-tête avec petite vignette de la 4^e Division d'Artillerie.

100 / 120 €

Certificat militaire de nomination au grade de capitaine à la 4^e Division d'Artillerie, du citoyen Louis Vannin, vétéran de la guerre d'Amérique et d'une campagne en Belgique, et depuis la Révolution, à l'Armée des

Alpes après avoir soutenu le siège de Valenciennes. Pièce signée au moment de l'organisation de l'Armée d'Italie, par le général Freytag, commandant la division.

89 / Louis FRIANT. 1758-1829. Général, chambellan de l'Empereur, commandant les grenadiers à pied de la Vieille Garde en 1812. **L.A.S. pour copie au général comte Campana.** *Nuremberg, 29 avril 1810*. 1 pp. ½ in-4, filigrane de l'Empereur.

100 / 150 €

Recommandation du général en faveur du futur général d'Héricourt qui avait sollicité en 1809 un congé auprès du colonel Husson. (...) *M. d'Héricourt ne comptant plus sur le congé (...) et ayant terminé les affaires qui l'appelaient dans sa famille, désire rester au poste qui lui a été confié par S.A. le prince d'Eckmuhl ; avec des expressions flatteuses pour cet officier dont j'ai eu constamment à me louer pendant qu'il a été sous mes ordres, Friant prie l'autorisation pour M. d'Héricourt à ne faire usage du congé adressé par le ministre et de se rendre à Passau pour y reprendre ses fonctions.*

90 / Louis FRIANT. 1758-1829. Général.

P.S. En cantonnement à Ivoy-Carignan, 4 février 1793 l'an 2^e de la Rép. 1 pp. in-folio.

80 / 100 €

Extrait du procès verbal du 9^e bataillon de Paris, dit de l'Arsenal, dans lequel il est fait état du dépouillement et de l'élection du citoyen Dorange, comme lieutenant à la compagnie d'Artillerie Le Clerc. Pièce signée par les membres du conseil d'administration du Bataillon dont le futur général Friant comme président de ce conseil.

91 / François-Nicolas FRIRION. 1766-1840.

Général, baron d'Empire.

P.S. Au Q.G. à Saulgau, 13 vendémiaire an 4^e (4 octobre 1796). 1 pp. in-4, en-tête de l'état-major général de l'armée de Rhin-et-Moselle avec vignette ronde.

200 / 220 €

Concernant les mesures du général Moreau contre le vol de chevaux ; *Le général en chef instruit que pendant la marche de l'Armée, il a été volé une grande quantité de chevaux et voulant arrêter ce brigandage qui désole les campagnes et prive l'armée des moyens de transports qui lui sont nécessaires (...), ordonne à la gendarmerie d'arrêter et conduire au Q.G. de l'armée tous les chevaux montés ou conduits par des militaires ou employés auxquels la loi n'en accorde pas. Un commissaire des guerres dressera un procès-verbal de la remise de ces chevaux (...).*

92 / François-Nicolas FRIRION. 1766-1840.

Général, baron d'Empire.

L.A.S. à l'inspecteur aux revues Prévôt, chef de la 1^e division du ministère de la Guerre. *Paris, 2 juin 1813*. 2 pp. bi-feuillet in-4.

150 / 200 €

Le général adresse en copie une lettre au ministre pour réclamer son traitement de 1000 francs pour les trois derniers mois, ainsi que ses frais de poste. *Vous m'obligerez beaucoup de m'expédier le plutôt que vous le pourrez, ayant plusieurs payemens à faire et n'osant plus compter sur la somme de 42.000 fr pour mon traitement de chef d'état-major de l'Armée de Portugal, objet dont je crains de fatiguer le ministre, pour de nouvelles réclamations (...).*

93 / **Jacques-Laurent GILLY**. 1769-1829. Général.

2 L.A.S. à son colonel. A Anvers, 9 et 15 septembre 1809. 2 pp. in-4.

100 / 150 €

Lettre du général commandant la 2^e Division à Anvers, peu après la prise de Flessingue par les Anglais qui ont fait prisonniers la garnison ; *Si votre fils qui sert dans le premier régiment de Prusse avait rejoint son régiment avant le 18^e du mois, il est probable qu'il a subi le sort de ses camarades ; j'ai fait tout ce qui est possible pour avoir de ses nouvelles (...). Si à l'époque où Flessingue a été investie, M. votre fils était encore à l'hôpital de Bruxelles (...). Il m'y donnera sans doute de ses nouvelles ; alors vous me marquerez où je dois lui adresser la somme que j'ai entre les mains (...).* Il félicite son correspondant de sa nouvelle dotation, accordé par S.M. et lui annonce l'incorporation d'un détachement de 100 hommes du régiment prussien ; le général Gilly ne manquera de lui signaler la présence de son fils.

Joint une lettre de la femme du général Gilly, à l'adjudant-commandant Raynaldi en avril 1809 (1 pp. in-4).

94 / **Jean-Baptiste GIRARD**. 1775-1815. Général, baron d'Empire.

P.S. avec souscription aut. S.l.n.d. (1814). 1 pp. in-folio.

100 / 120 €

Certificat du lieutenant général baron Girard, attestant des états des services, blessures, et actions d'éclats du capitaine Geoffroy, son aide de camp. (...) *Etait aux batailles d'Austerlitz, Yéna, Friedland et Mosaïk (...).*

95 / **Paul GRENIER**. 1768-1827. Général, comte d'Empire, chef d'état-major de l'Armée de Naples sous Murat.

L.A.S. au commandant du dépôt du 23^e Régiment de Chasseurs. A Metz, 7^e jour du 2^e mois de l'an 2^e de la République. 2 pp. in-8.

150 / 200 €

L'adjudant-général Grenier, « délégué par le général d'Armée avec approbation des Représentants du Peuple », transmet diverses instructions concernant l'équipement militaire ; notamment le versement de l'excédent des armes trouvées dans le magasin d'habillement, concernant les manteaux qui doivent être destinés aux hommes prêts à partir, à chacun 1 sabre, 1 carabine, 1 pistolet, le reste sera versé dans les magasins désignés. Il demande de rendre compte de la mission d'un sous-officier envoyé par le général Bessières pour la délivrance des sabres nécessaires, le prie de *ne demander que le nombre le plus urgent et indispensable pour compléter l'armement.*

96 / **Jean-Georges GRENIER**. 1771-1835.

Général, baron d'Empire. Frère du précédent.

P.S. avec souscription aut. Stagno, 30 janvier 1807. 1 pp. in-folio.

100 / 120 €

Procès-verbal de l'élection de candidats à la place d'un capitaine au 60^e Régiment de Ligne à l'Armée de Dalmatie ; (...) *Le scrutin ayant été dépouillé, MM. Arnoux et Hérault lieutenants ont réunis la majorité absolue des suffrages (...). Mr Ponsard n'ayant réuni que la pluralité relative au premier dépouillement, il a été procédé trois fois au dépouillement du même scrutin (...).* Pièce signée par les membres du Conseil d'administration du régiment, vu pour *légalisation* par le major Grenier.

97 / **Jacques-Nicolas GOBERT**. 1760-1808. Général, servit à l'expédition de la Guadeloupe, tué d'une balle à Baylen ; & **Joseph-Yves MANIGAULT-GAULOIS**. 1770-1809. Général, tué à la bataille de la Corogne.

P.S. Bologne, 19 vendémiaire an 10 (11 octobre 1801). 2 pp. in-4 oblong, en partie imprimée avec vignette et en-tête de la 1^{ère} demi-brigade d'infanterie légère, cachets.

100 / 120 €

Congé de réforme d'un carabinier de la demi-brigade, devenu infirme de la main suite à un coup de feu, selon de certificat médical au verso ; pièce signée par les membres du conseil d'administration de la brigade et par les généraux de brigade Gobert et Gaulois.

98 / **François GOULLUS**. 1758-1814.

Général, baron d'Empire, commandant d'armes à Amsterdam.

P.S. Barcelone, 13 août 1809. 2 pp. in-folio, cachets à l'aigle impériale.

100 / 120 €

Certificat médical du capitaine Langlet, aide de camp du général Goullus pendant les campagnes d'Italie et d'Espagne, constatant *les douleurs rhumatismales chroniques compliquées de goutte* qui le mettent hors d'état de servir. Pièce établie à la demande du général Chabran commandant supérieur de la place de Barcelone, et certifiée par le général Goullus.

99 / **Louis-Jean-Baptiste GOUVION**. 1752-1823.

Général, comte d'Empire, sénateur, gouverneur de Varsovie en 1806.

L.A.S. à son ami Alexandre, membre du Tribunat. Au Q.G. à Montpellier, 27 thermidor an 9 (15 août 1801). 3 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du « général divisionnaire, commandant en chef la 9^e Division militaire » avec vignette gravée de l'Armée de Terre.

150 / 200 €

Le général demande de remettre un paquet à son aide de camp lorsqu'il se présentera à Paris ; (...) *Trouvant l'air de Montpellier trop vif et surtout beaucoup trop cher, j'écris à Marmont pour le prier de demander pour moi au 1^{er} Consul le commandement de la 18^e Division militaire ; Dijon est une ville que je connais et qui me plairait, d'abord parce que cela me rapprocherait de ma bonne ville Toul où je n'ai pas été depuis onze ans, et en second lieu parce qu'on y vit à beaucoup meilleur marché (...). Si je ne puis avoir la 18^e, je demande la 2^e (Mézières) ou la 6^e (Besançon).* Le général demande de le recommander auprès du ministre de la Guerre. Suit une petite discussion sur les « plaques aimantées » et l'avis de Fouquet qui persiste à croire qu'il ya beaucoup de *charlatanisme dans ses plaques. Ma femme s'est trouvée mieux, en sorte que je n'ai pas profité de votre complaisance (...).*

100 / **Louis-François-Alexandre D'HARAMBURE**. 1742-1828. Général.

P.S. Neufbrisack, 8 janvier l'an 2^e de la République (1794). 1 pp. in-folio.

100 / 150 €

Nomination du « citoyen François Delisle à la place d'adjudant sous-officier au 3^e bataillon du Puy-de-Dôme ». Pièce signée par le lieutenant-général d'Harambure chargé de l'organisation des « Gardes nationaux volontaires ».

101 / **Etienne D'HASTREL de Rivedoux**. 1766-1846. Général, gouverneur de Hambourg.

L.S. au citoyen Radu, dessinateur. Paris, 11 thermidor an 9 (30 juillet 1801). 1 pp. ½ bi-feuillet in-4, en-tête de « l'adjoint au Directeur du dépôt général de la Guerre avec vignette ronde du Dépôt de la Guerre, adresse au verso, cachets.

100 / 150 €

Par décision du ministre de la guerre, l'adjudant commandant Hastrel prévient son destinataire qu'il sera employé à la levée géographique de

la carte de la république pour les 4 départements réunis. L'intention du ministre étant qu'il ne soit apporté aucun retard à l'exécution de cet ouvrage (...).

102 / **Etienne D'HASTREL de Rivedoux**. 1766-1846.

Général, gouverneur de Hambourg.

P.A.S. Au Q.G. impérial à Custrin, 27 novembre 1806. 1 pp. in-folio, en-tête de l'état-major général de la Grande Armée avec les armes de l'Empire en vignette gravée.

150 / 200 €

Certificat pour M. d'Héricourt, capitaine adjoint à l'état-major, autorisé à rester près de M. le Maréchal Lefebvre, commandant la Garde Impériale à pied, sur sa demande, jusqu'à la décision de S.A. le Major-Général.

103 / **Louis Huguet-Chateaux**. 1779-1814.

Général, aide de camp du maréchal Victor dont il épousa la fille.

P.A.S. 27 août 1813. 1 pp. in-folio, **croquis au verso**.

200 / 250 €

Rapport du général Chateaux en pleine campagne de Saxe ; *Le 2^e Corps après s'être emparé des positions de Gorbitz, Beernhout, Rosthal, a rejeté l'ennemi au-delà du ravin de Weisseriz. La division presque entière du prince de Lichtenstein est prisonnière. On a pris sept canons et plusieurs drapeaux et des officiers généraux. La 4^e Division occupe ce soir le village de Lötzenchen (...). L'ennemi a beaucoup refusé sa déroute et paraît s'être pelotonné sur les plateaux entiers du village de Keyditz et de Raconitz (...).* Curieux croquis au verso (montrant les explosions d'un champ de bataille ?).

104 / **Jean-Andoche JUNOT**. 1771-1813.

Général, duc d'Abrantès, gouverneur de Paris, Gouverneur du Portugal.

P.A.S. Au Q.G. à Paris, 2 nivôse an 12 (24 décembre 1803). 1 pp. in-4, en-tête de Junot commandant la 1^{ère} Division militaire avec petite vignette et cachet de l'état-major.

150 / 200 €

Autorisation de résidence à Paris, pour *Guillaume Story, chimiste anglais (...)* jusqu'au 1^{er} pluviôse prochain en conséquence de la lettre du ministre de la Guerre (...) qui permet aux artistes et ouvriers de cette nation de rester dans leurs foyers (...).

105 / **Jean-Andoche JUNOT**. 1771-1813. Général, duc d'Abrantès, gouverneur de Paris, Gouverneur du Portugal.

L.S. au ministre de la Guerre. AU Q.G. à Paris, 6 pluviôse an 14 (26 janvier 1806). 1 pp. ½ in-folio, en-tête de Junot « commandant la 1^{ère} Division militaire et la ville de Paris » (biffé) avec vignette militaire.

150 / 200 €

Lettre de recommandation de Junot en faveur du fils Grandjean avec lequel pendant la paix j'ai eu des relations de service qui me l'avaient fait estimer (...). *Ce jeune homme qui a l'honneur d'être connu de vous est plein de zèle, de bonne conduite, de bonne volonté et de désir de s'instruire (...).* Fils d'un grand ingénieur géographe, il voudrait suivre la même carrière (...). Junot demande pour lui une place au dépôt de la Guerre.

106 / **Jean-Gérard LACUEE, comte de Cessac**. 1752-1841. Général, ministre de l'administration de la Guerre, accompagna l'Impératrice Marie-Louise à Blois en mars 1814. **L.S. au Directeur général des**

Postes Lavalette. Paris, 14 mars 1807. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête de Lacuée « conseiller d'Etat, président de la section de la Guerre ».

100 / 150 €

Lacuée transmet une pétition du Sr Expilly qui demande une place de courrier surnuméraire ; (...) *Cet homme exerçant depuis longtemps la profession de cocher pourrait être employé utilement dans les postes (...).*

107 / **Marc-Antoine LACUEE**. 1773-1807. Colonel du 63^e de Ligne, neveu du général Lacuée, tué à Eylau.

P.S. A Poitiers, 6 fructidor an 11 (24 août 1803). 1 pp. in-4, en-tête du chef de brigade Antoine Lacuée du 63^e de Ligne.

100 / 150 €

Certificat en faveur du capitaine Doriot, quartier maître trésorier du régiment, qui a terminé et mis dans le plus grand ordre la comptabilité arriérée et courante de la cy-devant 66^e ½ Brigade, attestant de son zèle et de ses talents dans toutes les opérations. Pièce signée par Lacuée, contresignée par l'inspecteur aux revues Piet-Chambelle.

108 / **Guillaume-Joseph-Nicolas LAFON-BLANIAC**. 1773-1833.

Général, écuyer de Joseph Bonaparte, gouverneur de Madrid en 1810.

L.A.S. au ministre de la Guerre. Angers, 18 ventôse an 11 (9 mars 1803). 1 pp. in-folio ; joint une notice biographique.

150 / 200 €

Lettre en qualité de chef de bataillon du 14^e de Dragons, dans laquelle Lafon-Blaniac demande un changement de garnison pour le régiment ; (...) *Les établissements d'Angers sont tous insuffisants pour le casernement et le logement d'un régiment de quatre escadrons (...). Les locaux (...) sont situés dans un lieu si malsain que pendant tout l'été dernier plus du tiers des hommes qui y étaient logés ont été malades. Si la garnison d'Amiens est disponible, je vous serais très obligé de vouloir bien nous la faire accorder (...).*

109 / **François-Antoine LALLEMAND**. 1774-1839.

Général, commandant les chasseurs à cheval de la Garde à Waterloo, fut condamné à mort par contumace. **L.A.S. à S.A.I. Mgr le Prince Louis**, Grand Connétable de France, avec apostille aut. de **Louis Bonaparte**. Versailles, 17 ventôse an 13 (8 mars 1805). 3 pp. bi-feuillet in-folio.

200 / 250 €

Longue lettre dans laquelle Lallemand, de retour de St-Domingue, qui se trouve oublié, sans traitement, se recommande auprès du frère de l'Empereur ; (...) *Depuis près de huit mois, je suis de retour en France après une campagne pénible pendant laquelle j'ai reçu du général Leclerc, le grade de chef d'escadron sur le champ de bataille. Cette campagne s'est terminée pour moi par des événements assez fâcheux et des pertes considérables (...). Le général Junot qui avait fait des démarches en ma faveur (...). C'est moins à recevoir des appointements que j'aspire, Monseigneur, qu'à ne pas perdre le fruit de quatorze ans de service et de campagne (...). J'ai trente ans, j'ai fait la guerre par tout avec honneur. Puis-je paraître coupable d'éprouver la plus vive douleur en me voyant par cette décision menacé, peut-être de rester dans l'oubli? (...).* Il demande une audience afin qu'il expose ses doléances.

Apostille autographe de Louis Bonaparte qui indique : *Que si je puis faire quelque chose pour lui, je le ferai avec plaisir.* Lallemand sera employé par Junot au Portugal avant de participer à la campagne de 1805 comme major du 18^e de Dragons.

110 / **Jean-Maximilien LAMARQUE**. 1770-1832. Général, fit capituler Hudon Lowe à Capri en 1808 ; ses obsèques furent prétextes de l'insurrection républicaine de 1832.

P.S. avec souscription aut. Gironne, 28 août 1813. 1 pp. in-folio, cachet à l'aigle impériale.

200 / 250 €

Certificat de visite des officiers de santé de l'hôpital de Gironne, attestant de la blessure d'un officier *par suite d'un coup de feu au bras gauche qui a nécessité l'amputation de ce membre*, et lui accordant un congé. Pièce signée par les officiers de santé, vue par le commissaire des guerres Angles et le général de division Lamarque.

111 / **Marie-Victor-Nicolas de Fay de LA TOUR-MAUBOURG**. 1768-1850. Général, ministre de la Guerre.

L.A.S. au citoyen Boissy-d'Anglas, membre du Tribunat. A Niort, 18 pluviôse an 12 (8 février 1804). 1 pp. ¼ bi-feuillet in-4, en-tête à son nom et grade, adresse au verso avec marque postale, cachet de cire rouge.

200 / 250 €

Réponse du général La-Tour-Maubourg alors colonel du 22^e Régiment de Chasseurs à cheval, pour l'attribution d'une place pour le fils du député Boissy d'Anglas ; (...) *Je ne doute pas qu'il soit placé incessamment selon vos désirs adjoint aux commissaires des guerres ; s'il en était autrement, je vous prierais de me faire connaître vos intentions (...). Mon intérêt et mes soins pour Mr votre fils ne se démentiront pas (...).*

112 / **G. A. MARTUSCHEWITZ**. 1753- ? & **A. N. Collier de LA MARLIERE**. 1745-1793. Général.

P.S. Au cantonnement au port à Broucq sous Lille, 21 juillet 1793 l'an 2^e. 1 pp. in-4 oblong en partie imprimée avec encadrement gravé, cachet de cire rouge.

150 / 200 €

Congé absolu d'un canonnier d'une compagnie de la Légion Franche, blessé d'un coup de canon en Hollande. Pièce signée par **Martuschewitz** alors capitaine de la compagnie, par **J. G. Rietwelt** commandant en chef la légion, contresigné par le **général de La Marlière**, commandant sur la frontière du Nord.

113 / **Benoît MEUNIER**. 1769-1845. Général, baron de Saint-Clair.

P.S. Paris, 4 décembre 1806. 1 pp. grand in-folio en partie imprimée.

80 / 100 €

Etat des services du sous-lieutenant Corbin au 2^e Régiment d'infanterie légère, avec le détail des ses campagnes ; pièce signée par les membres du conseil d'administration et son commandant Meunier-Saint-Clair, général en 1813.

114 / **Jacques de MENO**. 1750-1810. Général, comte d'Empire, général en chef de l'Armée d'Orient en 1800.

2 L.S. Turin, 12 brumaire an 13 (3 novembre 1804). 3 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du général « administrateur général, Grand Officier de la Légion d'Honneur, membre de l'académie de Turin » ; & Turin, 13 octobre 1806. 1 pp. in-4.

300 / 350 €

Lettre à l'adjudant commandant Reynaldi chargé par le général Dupont, de prendre toutes les mesures sanitaires nécessaires pour empêcher l'invasion de la maladie contagieuse. Ces mesures consistent principalement à parfumer et désinfecter toutes les lettres, papiers, paquets et ballots de marchandises de toute espèce ; à refuser l'entrée du territoire français à tous

individus quelconques qui n'auront pas patente nette de santé (...). Mais vous sçavez, vous qui connaissez parfaitement le Piémont, qu'il est presque impossible que toute mesure quelconque de précaution puisse réussir (...). J'ai écrit à Florence, à Livourne, en Espagne, pour avoir des renseignements certains ; jusqu'à présent, rien n'a été très allarmant (...).

Joint une lettre de Menou alors gouverneur de Toscane, demandant au colonel Gauthier, commandant le 37^e de Ligne, l'état des nouveaux conscrits ; (...) *Comment sont-ils ? On m'a assuré que vous en aviez quelques uns de très mauvais (...).*

115 / **Anne-Pierre marquis de MONTESQUIOU-FEZENSAC**. 1739-1798. Général.

2 P.S. 1792. 2 pp. in-folio dont avec en-tête à son nom et grade comme « lieutenant-général des Armées françaises, commandant en chef l'Armée du Midi, avec vignette gravée aux armes royal biffées, mais cachet de cire rouge aux armoiries intactes.

150 / 200 €

Pièce signée du quartier général du camp des Abrets le 6 septembre 1792, « l'an 4^e de la liberté et le premier de l'Egalité », relative au choix d'un officier en second commandant le 8^e Bataillon de la Drôme, nomination approuvée par son commandant.

Joint une lettre de Servan ministre de la Guerre, certifié pour copie conforme par Montesquiou, le 31 août 1792, concernant une demande de pension de retraite ; (...) *Puisqu'il se trouve dans le cas de l'exception prévue dans la loi qui suspend les retraites pour les officiers que des blessures ou infirmités mettraient dans l'impossibilité de continuer à servir, on proposera à l'Assemblée nationale la pension qu'il sollicite (...).*

116 / **Jean-Victor MOREAU**. 1763-1813.

Général, rival de Napoléon.

P.S. Q.G. de Nymphenburg, 23 messidor an 8 (9 juillet 1800). 1 pp. in-folio, en-tête de l'état major de l'Armée du Rhin ; petits renforts au verso au niveau des plis.

250 / 300 €

Reconnaissance de Moreau alors général en chef de l'armée du Rhin, des états de services, et nomination provisoire du citoyen Humbert Donzé, sergent major à la 16^e ½ B (rigade) de Ligne ; (...) *Sur la demande du Chef de B (rigade) (...) et du G^{nl} de B^e Jalligny, du G^{nl} de Dⁿ Legrand et du lieutenant-général premier commandant l'aile gauche de l'armée, nomme le Cn Humbert Donzé sergent major (...) à l'emploi de sous-lieutenant vacant au même corps, par la promotion du cn Vessières au grade de lieutenant, en récompense de ses connaissances militaires et pour s'être distingué dans toutes les affaires qui ont eut lieu depuis l'ouverture de la campagne (...).*

117 / **Jean-François-Auguste MOULIN**. 1752-1810.

Général, membre du Directoire exécutif en 1799.

L.A.S. au ministre de la Guerre. Au Q.G. à Strasbourg, 20 floréal an 5^e (9 mai 1797). 2 pp. in-folio, en-tête du Général « commandant la 5^e Division militaire » avec vignette militaire.

100 / 150 €

Plainte du général contre deux prêtres qui se sont présentés de sa part dans les hôpitaux militaires ; (...) *Ces prêtres se sont adressés d'abord aux Autrichiens blessés et ensuite à quelques uns de nos volontaires dont les uns en ont rit, et les autres les huaient ; mais après quelques përoraisons et au moyen de quelques pots de confitures, ils se sont adonnés à leur égard. Je viens d'être instruit de ces détails par la voie publique, je donne ordre aux économes de ne laisser entrer personne (...).*

118 / **Jean-Jacques de la Roque d'Olès D'ORNAC**. 1729-1806. Général, retraité en 1793.

L.S. au citoyen Alexandre, commissaire ordonnateur en chef de l'Armée des Alpes. *Saint-Jean de Maurienne, 14 octobre 1793*. 3 pp. ½ bi-feuillet in-folio ; légère moisissure en tête.

200 / 300 €

Lettre de félicitation du général d'Ornac, commandant en chef l'Armée des Alpes, et prenant la défense du général Laroque ; *Je viens d'apprendre (...) que la Nation récompensant en vous les talents et le patriotisme, vient de vous donner une nouvelle marque de confiance en vous nommant son envoyé auprès des Etats-Unis d'Amérique. Si je n'écoutais que mon attachement personnel et l'avantage de l'armée que je commande, je verrais avec regret qu'on vous sépare de nous, mais vous êtes utiles à la République (...)*. Il profite de son prochain voyage à Paris, pour lui remettre une lettre du député Hérault, et lui demander des nouvelles de son neveu, le général Laroque, *ci-devant colonel du 10^e Rég^t de Dragons, qui est actuellement détenu à l'abbaye ; j'ignore les motifs de son arrestation, mais ses principes républicains, son amour pour la Liberté et l'Egalité, me son parfaitement connus ; et je ne saurais me persuader qu'il fut coupable après avoir résisté à la séduction de La Fayette et de Dumouriez, après avoir combattu pendant deux ans les ennemis de la République (...)*.

119 / **L.N. Piederfer marquis de LA SALLE**. 1735-1818.

Maréchal de camp, commandant la milice parisienne en 1789, gouverneur par intérim de St-Domingue.

L.A.S. aux membres composant le Sénat conservateur. *S.l.n.d.* (1800). 1 pp. ½ in-folio, en-tête du général Lasalle chef de la 4^e demi-Brigade de vétérans en activité.

150 / 200 €

Curieuse lettre dans laquelle le général (de retour de Saint-Domingue) semble défendre la propriété ; *C'est au corps politique le plus auguste de l'univers que j'ose offrir l'hommage de quelques idées que l'amour de l'humanité m'a fait rassembler pour le soulagement de l'indigence laborieuse. L'homme industriel et sans propriété est un cosmopolite errant, rien ne l'attache à sa patrie (...). Mais une propriété qu'il craint de perdre est un frein qui le retient (...). C'est cette idée philosophique approfondie qui m'a suggéré le plan que j'ai adressé au Premier Consul (...)*.

120 / **ROCHAMBEAU**. 1755-1813. **JABLONOWSKI**. 1769-1802. **MOTTE**. 1754-1829.

P.S. au Camp du Var, 4 prairial an 8^e (21 mai 1800). 2 pp. in-4 oblong, cachets de cire rouge et à l'encre ; petit trou central avec légère atteinte.

100 / 150 €

Congé absolu accordé au citoyen Victoire Ferré capitaine à la 34^e ½ brigade de Ligne, accepté par le lieutenant-général commandant le centre de l'Armée d'Italie, suivi de la copie de la lettre de démission acceptée par le général Suchet. Pièce signée par les membres du conseil d'administration de la demi-brigade dont le chef de bataillon Mazas, vue par les généraux Rochambeau, Jablonowski, et le général commandant le département du Vaucluse, Motte.

121 / **Mansuy Dominique ROGET de Belloguet**. 1760-1832. Général, baron d'Empire.

L.A.S. à l'adjutant général Vatarad. *Au Q.G. à Pontivy, 29 vendémiaire an 3^e (20 octobre 1794)*. 1 pp. ¼ in-folio, en-tête de l'état-major de la 3^e Division avec vignette.

150 / 200 €

En qualité de commandant par intérim la 3^e division, Roger transmet le

licenciement de Vatarad ; *En exécution du tableau arrêté par le Représentant du Peuple, (...) je suis chargé, citoyen, de te prescrire de cesser tes fonctions ainsi que tes adjoints ; tu peux cependant t'adresser à la Commission pour être employé à une autre armée s'il elle le juge à propos. Tes adjoints rejoindront dans le plus court délai le corps où ils peuvent être rattachés. Tes chevaux seront remis sur le champ (...) ainsi que les équipages à la disposition de la République*. Il demande d'en adresser l'état au chef d'escadron Baron.

122 / **Henri ROTTEMBOURG**. 1769-1857. Général, baron d'Empire.

P.S. Genève, 20 nivôse an 13 (10 janvier 1805). 1 pp. in-folio, cachet du régiment.

100 / 120 €

Certificat de bonne conduite attribué au sergent Novel, signé par les membres du conseil d'administration du 56^e Régiment d'infanterie de ligne et son commandant, le major Rottembourg.

123 / **Charles-Etienne-François RUTY**. 1774-1828. Général, comte d'Empire.

L.S. au maréchal duc de Raguse, commandant en chef les corps d'armée réunis à Mayence. *Metz, 16 décembre 1813*. 4 pp. bi-feuillet in-folio, légère mouillure.

200 / 220 €

Longue lettre dans laquelle le général Ruty proteste contre le choix du maréchal de désigner le général Noury pour remplacer le général Perney dans le commandement de l'Artillerie du 6^e Corps ; il y défend avec détails les droits à l'ancienneté, la position des candidats et leurs compétences appuyées par les décisions du ministre de la Guerre, proposant la place du colonel Marilhac. (...) *C'est ainsi que la chose s'est pratiquée dans le cours de la campagne dernière lorsque les circonstances ont exigé la réunion de plusieurs Corps sous un même commandement. M. le général Taviel?s'est trouvé par suite de ce principe dans le cas de commander de droit en chef de l'artillerie de l'Armée du Prince de Moskwa en se faisant remplacer provisoirement dans le commandement de l'artillerie du 4^e Corps (...) jusqu'à ce que les ordres du prince major général eussent établi une organisation définitive (...)*.

124 / **Charles-Marie-Robert Escorches de SAINTE-CROIX**. 1782-1810. Général de cavalerie (1809).

P.S. avec souscription aut. *S.l.n.d.* ½ pp. in-folio.

300 / 400 €

Approuvant les états de service du lieutenant Schmelzer, ancien canonier au service de l'Autriche, officier au régiment étranger de Latour d'Auvergne, confirmé par décret impérial en 1806, précisant qu'il a fait les campagnes de 1806 et 1807 à l'Armée de Naples. Pièce signée «Pour copie conforme, S-Croix».

125 / [**SAINTE-DOMINGUE**]. **Augustin CLERVAUX**. +1802. Général mulâtre. & **Pierre-Dominique Toussaint dit TOUSSAINT L'OUVERTURE**. 1743-1803. Général des troupes de St-Domingue.

P.S. Au port de Paix, 16 pluviôse an 7^e de la République une et indivisible (4 février 1799). 1 pp. in-folio.

400 / 500 €

Congé absolu pour cause de blessure délivré par les deux chefs mulâtre de l'armée de Saint-Domingue ; certificat délivré au citoyen Mansuy Colin caporal au 2^e Bataillon du 41^e Régiment, compagnie de Pressat,

natif de Toul département de la Moselle et «incapable de continuer son service, ledit Colin s'est toujours conduit en bon et brave militaire».

126 / [SAINT-DOMINGUE]. **Jean-Augustin ERNOUF**. 1753-1827. Général, capitaine général de la Guadeloupe et des Iles du Vent. **P.A.S. Au Q.G., 8 floréal an 4 (27 avril 1796)**. 1 pp. in-4 en partie imprimée, en-tête en partie coupée et cachet de l'état-major général.

100 / 150 €

Certificat signé par le général Ernouf attestant de la démission d'un officier du 2^e régiment de Hussard, *ayant servi dans ce corps avec zèle, bravoure et intelligence depuis le 14 mars 1776 (...)*.

127 / [SAINT-DOMINGUE]. **François-Marie-Sébastien PAGEOT**. 1766-1834. Général en service à Saint-Domingue, prisonnier des Anglais entre 1803 et 1811. & **Edme-Etienne Borne DESFOURNEAUX**. 1767-1849. Général, vainqueur de Toussaint l'Ouverture. **P.S. avec apostille aut. de Desfourneaux. Au Cap, 7 frimaire an 5^e (27 novembre 1796)**. 1 pp. bi-feuillet in-folio, cachet ; petites fentes aux plis renforcés au verso.

150 / 200 €

Certificat signé du général Pageot, pour un congé d'un an attribué par le député Sonthonax à l'adjudant Dondey-Saligny, du 16^e Régiment d'infanterie, *pour cause de maladie et affaires de famille*. Document approuvé par le général Desfourneaux, commandant la partie nord de St-Domingue.

128 / [SAINT-DOMINGUE]. **Donatien-Marie-Joseph Vimeur de ROCHAMBEAU**. 1755-1813. Général (1791).

P.S. Au fort de la République, 16 août 1793 l'an 2^e. 1 pp. in-folio, en-tête en qualité de «Lt-général des armées de la république, gouverneur général de la Martinique & commandant général des Isles sous le Vent de l'Amérique», cachet de cire rouge (illisible).

200 / 250 €

Nomination de l'aide de camp du général **Ricard**, le citoyen **Antoine Moreau**, capitaine au 31^e Régiment «cy-devant Aunis» en garnison à Ste-Lucie. Pièce signée par Rochambeau, gouverneur de la Martinique

129 / [SAINT-DOMINGUE]. **Philibert-François ROUXEL de Blanchelande**. 1753-1793. Maréchal de Camp, gouverneur de Saint-Domingue. guillotiné en 1793.

P.S. Au Cap, 30 mai 1791. 1 pp. 1/2 in-folio, en-tête à son nom, grade et fonction, vignette gravée.

200 / 250 €

Ordre concernant le transfert de détachements des régiments de Normandie et d'Artois, au Cap, suivant la réquisition du commandant pour le Roi au Port au Prince ; (...) *sans nouvel ordre de nous, sera embarqué sans délais les dites deux compagnies pour être transportés aux Caps où elles tiendront garnison jusqu'à nouvel ordre (...)*.

130 / [SAINT-DOMINGUE]. **Léger-Félicité SONTONAX**. 1763-1815. Commissaire de la Convention à Saint-Domingue. **P.S. Au Cap, 1^{er} thermidor an 5 (19 juillet 1797)**. 1 pp. in-folio en partie imprimée, vignette sur bois en en-tête, cachet en pied de la Commission civile déléguée à St-Domingue.

150 / 200 €

Commission pour la nomination du citoyen Cocu, au grade de lieutenant au 2^e bataillon du 73^e Régiment d'Infanterie.

131 / [SAINT-DOMINGUE]. **J. F. YVENDORFF**. 1751-1816. Général. **L.A.S. au général comte Bourcier**, inspecteur général de cavalerie. *Avignon, 9 septembre 1811*. 1 pp. 1/2 in-folio.

150 / 200 €

Lettre dans laquelle le général justifie les démarches de sa femme auprès de l'administration militaire et expose sa situation ; (...) *Totalement ruiné en mes propriétés à St-Domingue, et ne jouissant d'autre fortune que celle de mon état militaire et de la munificence de Sa Majesté, j'avais acquis une ferme près de Chartres pour laisser à ma femme une existence médiocre et pour rétablir en quelque sorte se propres que les événements de la Révolution avaient en partie détruits (...)*.

Il demande d'appuyer sa réintégration dans l'Armée auprès du ministre de la Guerre, comptant sur un rapport circonstancié du général Dumay commandant la 8^e Division.

132 / **Charles SALIGNY**. 1772-1809. Général, duc de San Germano, commandant la Garde Royale du Roi Joseph.

P.S. Toro en Espagne, 18 brumaire an 10 (9 novembre 1801). 2 pp. in-4 oblong en partie imprimée, encadrement et vignette sur bois, cachet à l'encre.

100 / 150 €

Réforme d'un chasseur de la 24 1/2 Brigade, avec son signalement et ses états de service, engagé depuis mai 1792, blessé au passage du Minicio. Pièce signée par le chef de brigade le futur général FERREY (1771-1812), le capitaine VINCENT futur général (1775-1844), contresignée par le général SALLIGNY commandant la division à l'Armée dans l'intérieur. Au verso le certificat de visite des officiers de santé, le détail de la solde payé.

133 / **Pierre Franconin dit SAURET**. 1742-1818.

Général, baron de la Borie.

P.S. Cantaloup, 1^{er} fructidor l'an 2 (18 août 1794). 2 pp. in-4 oblong en partie imprimée, encadrement gravé et vignette, cachet de cire rouge du régiment.

80 / 100 €

Certificat d'un ancien militaire natif de Cholet, «étant obligé de se nourrir de bouillie vu qu'il ne lui reste aucune dent, et son âge, ses services le mettent dans le cas d'obtenir sa retraite», engagé depuis 1762, a fait la campagne des Pyrénées orientales en 1793. Pièce signée du général de division Sauret.

134 / **Jacques-Lazare de SAVETIER de CANDRAS**. 1768-1812. Général, tué d'un coup de feu à la Bérésina.

P.S. Nancy, 26 fructidor an 9 (13 septembre 1801). 1 pp. in-folio, cachet de la demi-brigade.

100 / 150 €

Extrait du registre de délibération du Conseil de la 4^e demi-Brigade de Ligne, concernant des mesures prises contre un déserteur ; (...) *Le président a fait lecture de la lettre du Ministre de la Guerre (...) qui autorise le Conseil à rayer du contrôle et à remplacer le citoyen Leglon sous-lieutenant absent du corps sans permission légale et la nomination de son emploi étant dévolue à l'ancienneté (...)*, nommant à sa place le sergent Dupuy. Pièce signée par le chef de brigade Savettier-Candras.

135 / **Joseph SOUHAM**. 1760-1837. Général, comte d'Empire.

Souscription autographe sur une pièce du commissaire des guerres Marchant. Aiquaviva, 6 septembre 1809. 1 pp. bi-feuillet in-folio, cachet

à l'encre rouge du commissaire des Guerres.

100 / 150 €

Certificat de vie du chirurgien major Laurent au 1^{er} Régiment d'infanterie légère, employé à la division depuis février 1809, remarqué pour son dévouement et ses connaissances dans l'art de guérir, et que l'on doit le rétablissement d'un grand nombre de militaire (...) dans un moment où les évacuations ne pouvaient avoir lieu (...). Pièce certifié par le général Souham alors commandant la 2^e division sous Gouvion St-Cyr en Catalogne.

136 / **J.-L.-F. Delaistre de TILLY**. 1749-1822. Général.

L.S. au général de division Rivaud. *La Haye*, 1^{er} fructidor an 11^e (19 août 1803). 3 pp. ½ bi-feuillet in-folio.

200 / 220 €

Long rapport du général Tilly comme inspecteur d'Infanterie, dans lequel il donne la situation des réformés dans les différents dépôts de sa revue ; (...) *Je vous fais cet envoi afin que vous compreniez ces hommes dans les livrets d'inspection que vous ferez établir lors de la revue que vous passerez à ces différents corps (...). Les chefs des dépôts n'ayant reçu de leurs corps aucunes pièces et le ministre ayant ordonné le prompt renvoi de tous les hommes inutiles dans leurs foyers, je me suis trouvé dans un très grand embarras. J'ai été obligé de faire passer à une nouvelle visite d'officier de santé tous les hommes qui étaient susceptibles de réforme, et c'est d'après les certificats qu'ils ont obtenus (...) que j'ai délivré les congés (...). Les chefs des autres dépôts n'ayant à me représenter aucun mémoire de proposition pour les hommes susceptible de récompenses (...), j'ai dû me borner à les faire désigner sur les états (...). Conformément aux ordres du ministre, j'ai renvoyé dans leurs foyers la plupart de ces hommes et je n'ai autorisé à rester à Breda que ceux qui m'ont déclaré n'avoir point les moyens d'exister dans leur famille (...). Ces hommes ne recevaient que le pain du Gouvernement batave et étaient sans aucune ressource puisqu'on ne leur donnait point de solde (...). Je leur ai promis qu'ils ne perdraient rien (...).*

137 / **Gabriel-Théodore VALLIER de Lapeyrouse**. 1734-1803.

Général du Génie (1795).

P.A.S. fait au camp de Tournoux, 1^{er} octobre de l'an 2^e de la république (1794). 1 pp. petit in-folio.

100 / 120 €

Certificat au citoyen Godard son adjoint ; (...) *il a prouvé par les ouvrages qu'il a conduit, par les plans qu'il a levé, par les reconnaissances qu'il a faites, qu'il possède toute instruction et les qualités requises pour être reçu officier au corps du Génie (...), bien qu'il soit issu des Ponts-et-Chaussées !... Pièce signée en qualité de «chef de brigade au corps du Génie, chargé des communications militaires sur l'extrême-frontière des Hautes-Alpes et des moyens d'y arrêter les ennemis».*

138 / **Dominique-Joseph-René VANDAMME**. 1770-1830. Général, comte d'Unsebourg. & **Jacques ISORE**. 1758-1839. Conventionnel de l'Oise. **P.S. Steenvoord**, 19 frimaire an 2^e (9 décembre 1793). 1 pp. in-4 oblong, cachets de cire rouge.

100 / 120 €

Congé militaire pour un officier du 16^e Régiment d'Infanterie, originaire du Tarn avec le détail de ses campagnes depuis 1767, jusqu'en Belgique où il s'est conduit « en bon républicain ». Pièce signée et approuvée par le général de brigade Vandamme et le représentant du peuple envoyé près l'armée du Nord, Isoré.

139 / **Jean-Antoine VERDIER**. 1767-1839. Général, comte d'Empire.

L.A.S. au maréchal (Augereau). *Besalu*, 1^{er} janvier 1810. 1 pp. ½ in-4.

150 / 200 €

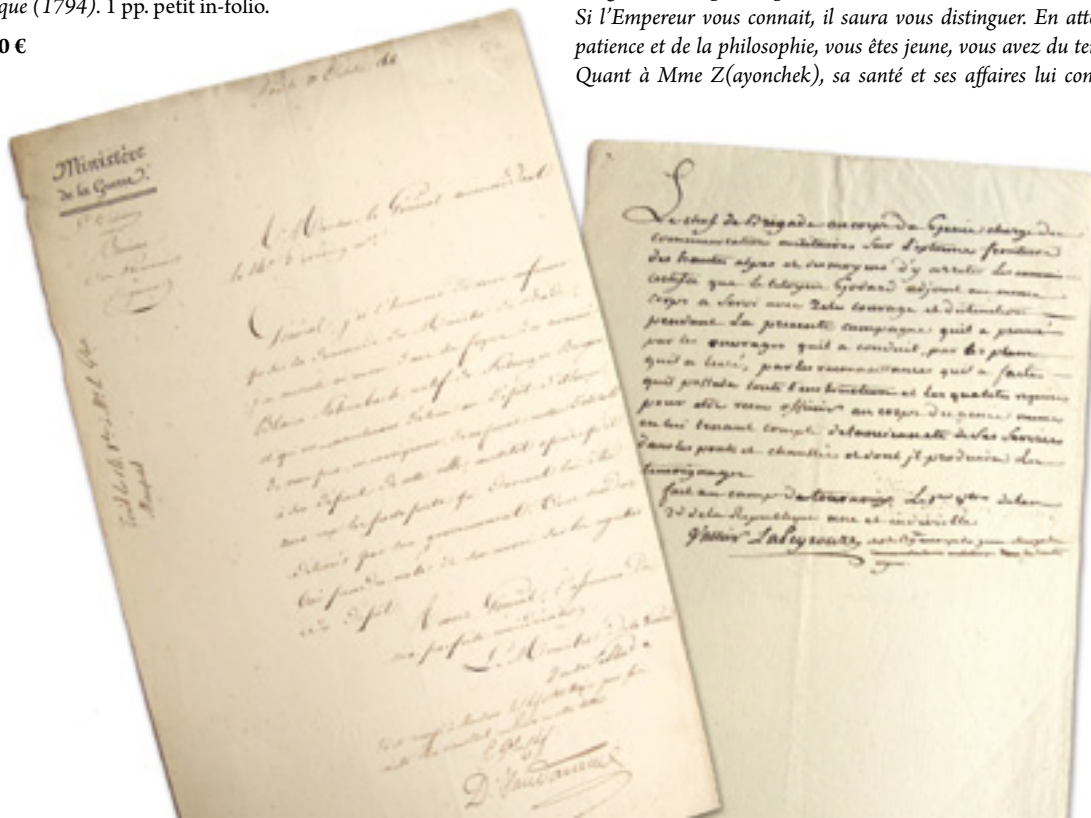
Le général accuse réception de sa lettre ainsi que celle pour le général Souham ; (...) *Tout continue à être tranquille de ce côté de l'Empourdan et de même en général tout les rapports que j'en reçois sont très satisfaisants. Il recommande M. Grosset de Perpignan avant de lui adresser ses vœux. Mon attachement à votre personne sera toujours le même, c'est-à-dire vrai et sincère (...). Sous les ordres d'Augereau, le général Verdier venait de recevoir quelques mois plus tôt la capitulation de Gérone.*

140 / **Joseph ZAYONCHEK**. 1762-1826. Général polonais (1797).

L.A. à Monsieur Devainer, administrateur de la Loterie. *A Bologne*, 22 ventôse an 13 (13 mars 1805). 2 pp. ½ bi-feuillet in-4, en-tête à son nom et grade à l'Armée d'Italie.

300 / 350 €

Le général est peiné que l'avancement de son ami soit reculé ; (...) *Si l'Empereur vous connaît, il saura vous distinguer. En attendant, de la patience et de la philosophie, vous êtes jeune, vous avez du tems pour tout. Quant à Mme Z(ayonchek), sa santé et ses affaires lui commendent un*



voyage en Italie (...). Veuillez bien faciliter son départ. Faites la partir avant ou après la Cour. Je désirerai que son arrivée dans ce pays-ci précède celle de l'Empereur. Je voudrais l'établir à Bologne avant que de me rendre à Milan pour faire ma cour à l'Empereur (...). Je fais des vœux pour l'heureuse délivrance de Madame Devainer comme j'en fais pour votre bonheur (...). Il a envoyé une lettre de change de 5500 fr pour sa femme.

Les Marins

141 / **Eustache BRUIX**. 1759-1805.

Vice-amiral, commandant la flottille du camp de Boulogne.

L.A.S. à M. Devilliers, commissaire de Police à Boulogne. *Boulogne, 22 prairial an 12 (11 juin 1804)*. 1 pp. bi-feuillet in-12, en-tête de Bruix « conseiller d'Etat, Amiral de la flottille nationale », adresse au verso.

200 / 220 €

L'amiral prévient le commissaire *que ses chevaux sont retrouvés et le remercie des peines qu'il a bien voulu prendre pour les faire découvrir.*

142 / **Pierre MARTIN**. 1752-1820. Vice-amiral.

P.S. avec souscription aut. Rochefort, 12 brumaire an 7 (2 novembre 1798). 1 pp. in-folio.

150 / 200 €

Extrait du contrôle des militaires embarqués à l'Isle de France comme passagers sur la frégate *La Régénérée*, concernant le sort de quatre militaires, dont deux morts durant la traversée ; *A l'arrivée de cette frégate à Rochefort, l'état-major de ce port donna ordre qu'il lui soit fourni un contrôle de tous les militaires existant à ce bord, et n'ayant reçu que celui du détachement, il dut présumer qu'il n'en existait pas d'autre (...). Vu le mauvais état et la mauvaise tenue du rôle d'équipage, et que dans cette colonie, ces militaires ont été embarqué sans remplir les formalités exigées dans le service (...), il paraît nécessaire au bien du service que les commissaires des guerres n'expédie de feuille de route aux militaires débarquant (...). Pièce vue par le vice-amiral Martin commandant les armes.*

143 / **Justin Bonaventure MORARD de GALLES**. 1741-1809. Vice-amiral.

L.S. avec souscription aut. au contre-amiral Renaudin, commandant des armes à Toulon. *Brest 13 fructidor an 7 (31 août 1799)*. 1 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête du « commandant des Armées » à Brest, avec petite vignette militaire.

200 / 300 €

L'amiral a reçu le jugement du Conseil de Guerre condamnant à huit ans de fer le nommé Pechenet, *canonnier de la 6^e ½ brigade d'artillerie de la Marine, convaincu de vol avec effraction, que vous m'annoncez en même tems s'être évadé de la prison le jour où le jugement devait être exécuté.* Il va donner à ce jugement la publicité d'usage. Il lui envoie le certificat d'échange du chef de division Emeriau et annonce le départ des amiraux Mazarrédo et Bruix ; (...) *J'ai sçu hier par le télégraphe qu'ils avaient passés le 11 l'un à Pontorson et l'autre à Dinar, la route par Rennes étant infestés par les Chouans.* L'Amiral ajoute de sa main qu'il est trop occupé dans le moment pour pouvoir (lui) écrire particulièrement.

144 / **Joseph NIELLY**. 1751-1833. Contre-amiral.

L.S. au ministre de la Marine et des Colonies. *Dunkerque, 3 thermidor an 9 (22 juillet 1801)*. 1 pp. in-folio, en-tête du contre-amiral Nielly préfet maritime, avec petite vignette de la Marine.

150 / 200 €

L'amiral transmet au ministre le rapport demandé *sur les divers administrateurs et autres individus chargés du service de l'inscription maritime dans les quartiers de (son) arrondissement. Il est fait avec toute l'impartialité possible (...). Il demande d'avoir égard aux propositions pour l'augmentation des salaires ; c'est une justice que vous leur rendrez et qui ne peut être que très profitable au service (...).*

145 / **Antoine-Jean-Marie THEVENARD**. 1733-1815. Vice-amiral, ministre de la marine (1791).

L.S. au citoyen Préfet de Rhin et Moselle, à Coblenz. *Lorient, 13 frimaire an 12^e (5 décembre 1804)*. 1 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête du « Vice-Amiral préfet du 4^e Arrondissement maritime » avec vignette gravée à l'ancre.

150 / 200 €

Le vieil amiral demande au préfet de compléter son contingent de conscrits ouvriers, conformément à l'arrêté du 23 ventôse an 11 ; (...) *Huit seulement sont arrivés au port de Lorient, d'où il résulte que votre département doit encore fournir deux hommes pour compléter son contingent ; ce dont je rend compte au ministre de la Marine (...).*

146 / **Aimable-Gille TROUDE**. 1764-1824. Contre-amiral.

L.A.S. au ministre de la Marine. *Cherbourg, 16 avril 1811*. 1 pp. in-folio.

200 / 220 €

Lettre en qualité de « capitaine de vaisseau commandant une division navale » dans laquelle Troude rend compte de l'arrivée des capitaines de vaisseau Billard et Tellière *tous deux désignés par le décret impérial (...)* pour être membre du Conseil de Guerre ordonné par le même décret pour juger le capitaine de frégate Drouault et sur la perte de la frégate *L'Amazone (...).*

147 / **Laurent-Jean-François TRUGUET**. 1752-1839. Amiral, ministre du Directoire, commandant l'Armée navale à Brest, préfet maritime en Hollande. **P.S. avec souscription aut. & L.S. au chef du Bureau des Invalides.** *Paris, 15 prairial an 4 (5 juin 1796)*. 2 pp. in-folio, en-tête avec vignette ronde de la Marine.

200 / 300 €

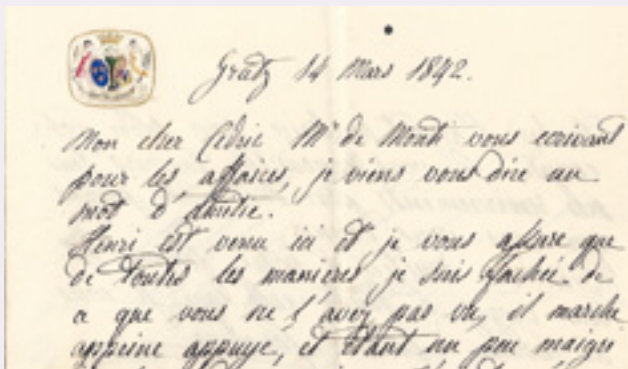
Lettre en qualité de ministre de la Marine dans laquelle Truguet demande l'ouverture d'un registre d'inscription de tous les employés de son administration, avec l'indication de leur traitement, à l'effet de constater leurs services et de liquider sans difficulté les pensions auxquelles ils pourraient avoir droit en cas de retraite (...). Il joint copie de sa décision officielle.

Joint un rapport avec la mention signée et « approuvé » de l'amiral, concernant un négociant de Bordeaux qui a fait transporter des eaux de vies sur des bâtiments neutres ; (...) *Les communications avaient été interceptées (...)* par la destruction des écluses ; il n'a pas crû pourvoir faire usage de l'autorisation qui lui a été accordée et il en réclame une nouvelle pour expédier pareillement du port de Bordeaux jusqu'à la concurrence de mille tonneaux en vins, eaux de vie et autres marchandises pour différents ports français (...).

Correspondance adressée par la Duchesse de Berry, Régente de France, à Bernardin Maurice de La Rochemacé, dit Cédric. (1832-1850)

Nous présentons ici une quarantaine de lettres écrites de la main de S.A.R. Madame la Duchesse de Berry, à Bernardin de la Rochemacé, lequel avait commandé une partie de l'Insurrection vendéenne de 1832 destinée à chasser Louis-Philippe d'Orléans et à faire reconnaître Henri V comme roi de France.

Cette émouvante correspondance, qui commence par une rarissime lettre écrite à l'encre invisible, nous révèle deux aspects méconnus de la personnalité de Madame : d'une part, la sollicitude constante qu'elle portait aux Vendéens qui avaient participé à l'Insurrection et dont beaucoup avaient tout perdu dans cette aventure ; d'autre part, ses relations avec son fils, dont on apprend ici qu'elles furent meilleures que ce qu'on prétend.



148 / Lettre autographe, signée « Marie Caroline Régente de France », [à Mr de La Rochemacé]. Écrite à l'encre sympathique. Le révélateur a bruni le papier et fait apparaître l'écriture en bleu.

« J'ai lu Monsieur avec beaucoup d'intérêt le rapport que vous m'avez fait remettre, j'y vois que vous avez fait dans tous les mouvements de cette courte et malheureuse campagne tout ce qu'on peut attendre d'un brave et dévoué serviteur (...). Je vous prie de me faire connaître ceux qui se sont le plus distingués et surtout ceux qui sont blessés ou compromis (...). Je ferai pour eux tout ce que me permet ma position. Je n'ignore pas non plus, Monsieur, les sacrifices que vous avez fait ainsi que Mde de la Rochemacé depuis la révolution pour la cause de mon fils Henri V (...). »

UNE DES RARISSIMES LETTRES DE MADAME EN TANT QUE RÉGENTE DE FRANCE, ÉCRITE PROBABLEMENT SÎTÔT APRÈS L'ÉCHEC DE LA CAMPAGNE DE 1832.

2 000 / 3 000 €

149 / Deux lettres :

• Lettre autographe signée « Marie Caroline », à Mr de La Rochemacé. Venise, 28 septembre 1833.

« Mr de Charette se chargeant de vous faire parvenir cette lettre, je ne veux pas tarder d'avantage à vous remercier du zèle et du dévouement que vous n'avez cessé de montrer à la cause de mon fils. (...). J'ai pu vous envoyer quelques faibles secours pour les Vendéens qui sont à Genève, dites leur bien à eux comme à tous, que la mère de Henri V n'aurait qu'une obole qu'elle le partagerait avec ses amis. Je me rends auprès de mon fils, il partage mon admiration pour ces contrées si souvent malheureuses, mais toujours fidèles (...). »

• Lettre autographe signée « Marie Caroline », à Mr de La Rochemacé. Grätz, 27 décembre 1833.

« (...) Soyez bien persuadé (...) que je n'oublie ni vous ni aucuns de nos braves amis de la Vendée (...). »

600 / 800 €

150 / Billet autographe signé « Marie Caroline », à Mr de La Rochemacé. Grätz, 11 février 1834. Cachet de cire rouge.

« J'autorise Monsieur de Larochemacé à toucher et à distribuer tous les fonds qui lui auraient été remis pour le soulagement des officiers vendéens qui se trouvent en Suisse (...). »

300 / 400 €

151 / Lettre autographe signée « Marie Caroline », à Mr de La Rochemacé (à Lancy, près Genève). Brandeis, 21 juillet 1834. Cachet de cire rouge.

« (...) j'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans votre lettre du 9 avril les détails que vous m'y donnez sur les ressources que vous êtes parvenu à réaliser en faveur de ceux de nos amis qui souffrent sans pouvoir rentrer dans leur pays. (...) Vous ne pouvez douter de tout le plaisir que j'aurai à vous revoir, et qui sera partagé par Henri (...). »

500 / 600 €

152 / Lettre autographe signée « Marie Caroline », à MM. de La Rochemacé et de Pontfarcy. Brandeis, 27 août 1834.

« (...) L'idée d'établir une caisse permanente de secours à Genève et à Jersey pour les Vendéens victimes de nos malheurs est trop conforme à mes propres sentimens pour que je ne m'empresse pas d'y concourir, si mes ressources étaient plus grandes je voudrais être seule à secourir de si nobles infortunes, mais je ne suis pas riche et je ne puis que verser mon offrande entre vos mains (...). »

600 / 700 €

153 / Lettre autographe signée « MC », à Mr de La Rochemacé. Brandeis, 25 novembre 1834. Cachet de cire rouge.

« J'ai reçu mon cher L. M. votre lettre du 25 7bre et je y ai lu avec beaucoup d'intérêt tout ce que vous me dites sur le sort des officiers et des soldats de la division que vous avez commandée avec tant de dévouement et de courage. Je n'ai qu'à louer le zèle que vous ne cessez de montrer pour soulager ceux qui ont été les victimes de leur fidélité ; ils sont heureux d'avoir un chef tel que vous, qui veille sur eux de loin comme de près. Continuez vos soins et soyez sûr que je prends toujours une vive part à tout ce qui concerne nos compagnons d'armes (...). »

600 / 700 €

154 / Lettre autographe signée « MC », à Mr de La Rochemacé. Lindz, 22 juin 1835. Cachet de cire noire.

« Je serai charmée mon cher Larochemacé, de vous voir mettre à exécution l'intention que vous avez annoncée de venir me voir à Ischel (...). Voici mon adresse : A Madame la Comtesse de Sagana, ou bien Mme Ferrari, sous le couvert de Monsieur Sigismond Hoffner (banquier), à Salzbourg. »

300 / 400 €

155 / Lettre autographe signée « MC », [à Mr de La Rochemacé]. Brandeis, 24 février 1835.

« (...) C'est m'obliger beaucoup que de concourir à soulager les malheureuses victimes de la fidélité, aussi j'inscris et je garde les noms de toutes les personnes que vous me désignez comme ayant contribué à seconder vos efforts. Je ne puis que deplorer avec vous la conduite de ceux qui pour tacher d'excuser leur tiédeur et leur funeste inertie jetent un blâme injuste sur la conduite des plus courageux de mes amis. En effaçant de mon souvenir la faiblesse qui empêcha les premiers de répondre à mon appel, je ne saurais

oublier le noble dévouement qui entraîna les seconds au milieu des périls à mon premier signal. Loin de moi l'idée d'encourager une résistance qui serait en opposition avec ma propre conduite. (...). Monsieur de Charette remetra de ma part au jeune poète dont vous me parlez la somme de 400 f. Un hommage rendu à la valeur vendéenne sera toujours bien accueilli par moi. (...). Je passe peu de semaines sans voir plusieurs fois mes enfans. Henri V me donne des temoignages les plus satisfaisans de la tendresse et de la confiance ; son jugement et son cœur ont résisté aux funestes influences qui l'entourent. Il sera, je l'espère, comme sa mère et ses amis peuvent le désirer. Je serai fière de montrer mon fils à mes Vendéens et mes Vendéens à mon fils. >

1 000 / 1 200 €

156 / Lettre autographe signée « MC », à Mr de La Rochemacé. Ischel, 10 septembre 1835. Cachet de cire rouge.

< (...) J'espère que les tentatives de tout genre qui peuvent etres faites dans de coupables desseins, echoueront toutes devant les mesures de surveillance et de prudence de ceux qui sont chargés du dépôt sacré. J'ai aussi une confiance bien fondée dans la Providence, qui a si visiblement protégé mon fils jusqu'à ce jour : mais cette confiance ne nous exempte pas de veiller. (...) >

700 / 900 €

157 / Lettre autographe signée « MC », [à Mr de La Rochemacé]. Grätz, 8 octobre 1835.

< La triste nouvelle que vous m'annoncez, mon cher Laroche Macé, (...) m'a bien douloureusement affectée; je deplore la perte de tant de braves Vendéens dont le sort a été affreux. Je suis surtout bien profondément touchée du malheur de Mme Adr. de la Houssaye qui se trouve dans une si cruelle position. Mon intention est de souscrire pour mille francs (...). >

Adrien de La Houssaye et plusieurs Vendéens avaient pris part à la guerre civile portugaise pour soutenir les droits légitimes de don Miguel. Ils furent fusillés le 5 août 1835.

700 / 900 €

158 / Lettre autographe signée « MC », [à Mr de La Rochemacé]. Grätz, 6 novembre 1835.

< Je m'empresse de répondre à votre lettre du 23 8bre, mon cher Larochemacé, pour approuver ce que vous me proposez au sujet de la souscription ouverte en faveur des 6 malheureux vendéens. Si Mr de St Priest a avancé une somme en mon nom, je vous prie de la compléter jusqu'à 1000 fr., 500 pour Mme de la Houssaye et 500 pour les autres familles. (...) >

600 / 700 €

159 / Lettre autographe signée « MC », [à Mr de La Rochemacé]. Grätz, 20 mai 1835.

< (...) Après les vives craintes que votre accident nous avait données sur l'état de votre santé, j'ai été heureuse d'apprendre par votre bonne femme et par vous que votre convalescence était assez avancée pour ne plus laisser redouter aucune crainte facheuse. (...) >

700 / 800 €

160 / Lettre autographe signée « MC », [à Mme de La Rochemacé]. Grätz, 20 mai 1836. Pastille monogrammée.

< En invitant Madame, Mr de Larochemacé à un paisible voyage en Allemagne, j'étais bien loin de me douter que je l'exposerais à des accidents dont les suites pouvaient être plus graves pour lui que tous les périls qu'il avait si bravement affrontés sur les champs les plus meurtriers. Votre anxiété a du être bien cruelle jusqu'au jour où vous avez pu juger par vos propres yeux de l'état du blessé. J'ai partagé toute votre peine dans ces tristes moments, et aujourd'hui je veux aussi me réjouir avec vous de l'heureuse convalescence de Mr de Larochemacé. (...) >

500 / 700 €

161 / Lettre autographe signée « MC », [à Mr de La Rochemacé]. Grätz, 28 juin 1836.

< (...) Nous avons ici la famille La Houssaye, ils sont bien malheureux et ils n'ont jamais reçu de secours de la caisse de Pontfarcy tout le temps qu'ils étaient à Jersey, la cause en a été à leur susceptibilité et ces petites discordes entre personnes si dévouées qui nous font tant de mal ; je crois qu'ils ont eu tort dans tout cela, mais ils n'en sont pas moins dénués de toute ressources, je me suis chargée de leur enfant que je fais placer à mes fraix dans un college, j'ai aussi aidé les parents. (...) J'ai reçu une lettre du Général qui m'a bien affligée : on est parvenu à changer ses opinions, il nous parle de Louis XIX comme du seul Roi de droit ; vous pensez bien quelle peine cette lettre m'a fait, vous qui connoissez toute l'estime et l'attachement que j'ai pour lui. Je ne croirais pas à ce changement d'opinions, si le Gal lui même n'avait eu la loyauté de m'en informer. J'espère, je suis meme sure, qu'avec de nouvelles convictions, il conservera toujours le désir de bien qu'il avait en nous quittant. Sa loyauté et son noble caractère m'en sont garants. (...) >

700 / 900 €

162 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Grätz, 20 août 1836.

< J'ai reçu vos lettres du 21 juin et 12 juillet, mon cher Cédric, avant de les avoir lues j'avais bien jugé votre caractère, en pensant que vous seriez affligé comme moi de l'erreur de votre compagnon de voyage. Vous etes trop Breton pour pouvoir jamais faiblir dans vos convictions, j'en suis persuadée. (...) Le Cte Lucchesi accepte avec plaisir d'être le parrain de l'enfant de Mr de Comeau à qui je reponds pour donner les noms (...). >

500 / 600 €

163 / Lettre autographe signée « MC », à Mr de La Rochemacé (à Lausanne). Grätz, 31 octobre 1836.

< J'ai trouvé justes et fondées mon cher Laroche Macé, les observations que vous m'avez adressées dans votre lettre du 5 7bre. Vous pouvez donc user du droit attaché aux fonctions de chef de corps, que vous avez remplies avec tant de dévouement et de courage. (...) Le Général nous avait annoncé une visite, il veut nous prouver la loyauté de sa conduite, et personne surement ne désire plus que moi de la trouver exempte de toute espece de blame (...). Avec votre dernière lettre je reçois celle de Mr de Charette qui me communique votre projet de souscription annuelle, je lui écris que je m'y associais de bon coeur et je m'engage pour 1000 francs (...). >

500 / 700 €

164 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Grätz, 20 janvier 1837.

< Je ne vous écrit que deux mots, mon cher Cedric, que pour vous prier de faire passer ces deux lettres à Mme de Larochejaquelin, dont je ne connais pas l'adresse, et l'autre pour Fergus (...). >

200 / 300 €

165 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Grätz, 8 mars 1837.

< (...) La position de la famille Prévost est certainement digne de mon intérêt et je ne puis qu'approuver la proposition que vous me faites de la secourir. Je vous autorise donc à leur transmettre à mon nom la somme que vous m'indiquerez. (...) Il m'a été dit que quelques personnes s'étant adressées à Goritz pour demander si elles devait se faire juger en France avant l'exp[ir]ation des cinq années, on s'était servi de la main de mon fils pour les engager à comparaître devant les tribunaux. Ce fait me semble assez grave pour me porter à remonter à la source et m'assurer de la vérité. (...) >

500 / 700 €

166 / Lettre autographe signée « MC », [à Mr de La Rochemacé]. Grätz, 14 mai 1837.

« Je vais partir, mon cher Larochemacé, pour voir ma famille réunie au chateau de St Peters, près de Steyer en Autriche, j'ignore encore combien de temps je pourrai passer avec mes enfans, et quels seront les rapports qui s'établiront pour l'avenir. Mais vous sentirez comme moi que cette circonstance doit au moins faire ajourner le projet de protestation, qui du reste me semble plus appuyé avec toute l'unité nécessaire pour le rendre utile à notre but. (...) Le Général s'est de nouveau déclaré complètement pour les droits d'Anselme, il a cru devoir nous faire connaitre ses nouveaux sentiments qu'il veut aussi exprimer franchement à tous ses amis. J'espere qu'il ne fera pas de conversions à ses principes d'aujourd'hui. (...) »

800 / 1 000 €

167 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Grätz, 6 juillet 1837.

« Vous aurez su mon cher Cédric par Charette les details de mon séjour a St Peter et toutes les consolations que j'en ai rapporté, mes enfans sont été pour moi remplis de tendresse et d'affection, Henri m'a montré plus de confiance qu'en toute autre occasion, et ma sœur a été très affectueuse pour moi. J'ai profité des bonnes dispositions dans les quelles je l'ai trouvé pour demander de souscrire en faveur des Vendéens condamnés, elle l'a fait de suite et mes enfans ont aussi souscrit, je vous renvoie la liste avec leurs signatures. (...) J'ai l'espoir de revoir mes enfans cette automne, Dieu veuille que de mauvaises influences ne viennent pas changer les bonnes dispositions de ma sœur. (...) »

1 000 / 1 200 €

168 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Grätz, 30 septembre 1837.

« J'ai répondu dernièrement mon cher Cedric aux demandes que Charette m'a faites ; il pourra vous communiquer mon avis sur le projet que vous avez conçu ensemble. Mon desir est de rendre justice à chacun et de reparer par consequent les oublis ou les erreurs qui ont pu être commises. Les recompenses dont il s'agit n'ont d'autre valeur aujourd'hui que celle qu'y attache la fidélité, mais un jour viendra, je l'espère, ou elles offriront à la fois profit et honneur. Je veux pouvoir me dire alors qu'aucun droit n'a été méconnu, qu'aucun devouement n'est resté dans l'oubli et j'espere que Henri saura se montrer reconnaissant. (...) »

1 000 / 1 200 €

169 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric de La Rochemacé. Grätz, 25 décembre 1837. Cachet de cire rouge.

« Je reconnais dans chacune de vos lignes, mon cher Cedric, le devouement qui les dicte, le coeur chez vous tient la plume soit qu'il s'agisse de la cause royale en general, soit que vous vous occupiez des fideles serviteurs qui s'y sont voués avec vous, soit que vous vous reportiez au present à l'avenir de mon fils. J'ai éprouvé une bien douce et bien relle satisfaction dans cette reunion de famille ou des egards des procedés mutuels n'ont amené aucune deviation de nos esperances ou la tendresse, la confiance d'Henri ont repondu a mon coeur en même temps que ses progrès, la justesse de son esprit, le developpement de son caractere ont montré qu'il saurait reprendre à tous les vœux formées pour lui ; que les occasions viennent, il le prouvera. Tel est son désir et ma conviction. J'ai reçu avec votre lettre du 7 9bre le memoire des propositions qui y etait joint, je suivrai avec confiance vos indications, elles me guideront pour la regularité du travail et l'expédition des certificats, il sera de même pour les distinctions a accorder et a restreindre pour l'affaire de Riailler. (...) »

1 000 / 1 200 €

170 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé].

Grätz, 25 avril 1838.

« (...) J'espere que j'aurai dans quelques jours le plaisir d'embrasser mes chers enfans. J'ai écrit à Gorice a ce sujet, j'en attends tous les jours la reponce que je ne doute pas sera favorable à mes desirs. (...) Tout ce qu'on m'écrit de Henri me rend fort heureuse, j'attends de le revoir pour juger si on ne flatte pas un peu mon coeur de mère. (...) »

1 000 / 1 200 €

171 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric de La Rochemacé. Grätz, 20 mai 1838. Cachet armorié de cire rouge.

« (...) je ne veux pas laisser partir Mr de Charette sans le charger d'un mot d'amitié pour vous, il vous expliquera tout sur ma prochaine reunion avec mes enfans à Kricheberg (...). »

300 / 400 €

172 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Grätz, 17 septembre 1838.

Au sujet de son voyage à Kircheberg et à Vienne : « Ce voyage a été pour moi la source de bien de consolations et je suis heureuse de vous en parler moi même. J'ai été on ne peut plus contente de mon Henri, sa tendresse pour moi ne fait que s'accroître, il est bien developpé au phisique et au moral, il pense il parle comme un homme, ses idées sont très justes, son jugement très droit. Je voudrais que vous puissiez le voir, ce serait une grande consolation pour vous et sa vue vous rendraient legeres les peines de l'exil. Mon frere et ma soeur ont été très bien pour moi sous tous les raports. J'ai trouvé à Vienne l'accueil le plus cordial, l'Empereur, l'Imperatrice et toute la famille ont été pour moi remplis de soins et d'attentions. (...) »

1 000 / 1 200 €

173 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Grätz, 8 décembre 1838.

« (...) Il est probable que j'aille encore cet hiver en Italie, ma santé m'y oblige presque et ma famille de Naples m'y engage beaucoup. Je comincerai dans ce cas par aller passer quelques jours à Gorice et je ferai mon possible pour que le secour de deux mille francs que la famille royale vous à donné soit fixé annuellement. (...) »

300 / 400 €

174 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric de La Rochemacé. Naples, 15 avril 1839.

« (...) Toute ma famille continue ici à être on ne peut mieux pour moi, je reçois souvent de très bonnes nouvelles de mes enfans. (...) »

300 / 400 €

175 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Palerme, 8 septembre 1839. Cachet de cire rouge.

« (...) J'ai trouvé très juste et très sensées les observations que vous me faites sur mon séjour en Italie. Ne craignez jamais de me dire la verité, vous savez que je l'aime et surtout quand elle passe par la bouche de personnes qui m'ont donné comme vous tant de preuves d'attachement. (...) »

300 / 400 €

176 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Brunsee, 11 janvier 1840.

« (...) Mr de Monti a du aussi vous écrire combien j'étais heureuse de vous donner une marque de ma satisfaction et de reconnaissance pour le zèle et le dévouement que vous avez toujours montré à la cause de mon fils, pour votre noble et brillante conduite en 1832, et pour toutes les peines que vous vous donnez encore afin de soulager les souffrances de nos malheureux Vendéens. (...) Les lettres que je reçois de Rome me rendent bien heureuse, les succès d'Henri me rendent bien fière de lui et sa tendresse pour moi est ma plus

grande consolation. Je suis tout à fait de votre avis quant à la question de l'argent de son mariage, j'espère qu'on s'en occupera bientôt qu'on fera un bon choix. (...) »

1 000 / 1 200 €

177 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Brunsee, 7 juillet 1840. Cachet héraldique de cire rouge. Vignette allégorique.

« Je ne veux pas laisser partir le Pce et la Pcesse de Lusinge, mon cher Cédric, sans vous donner de mes nouvelles, ma santé ne va malheureusement pas bien et voila plus de deux mois que je suis constamment souffrante, les medecins me prescrivent d'aller prendre les bains sulfureux en Croatie, et je compte m'y rendre dans quelques jours. (...). J'ai eu le mois passé pendant quelques jours à Brunsée et à Gratz mon cher Henri, j'ai été bien heureuse de le revoir et enchanté de lui sur tous les points. (...). La polémique soulevée par Mr Johannet m'a fait bien du chagrin, Charette a répondu avec beaucoup de dignité et modération mais je regrette bien qu'on ait été obligé de montrer à ses ennemis les plaies de notre parti. (...) »

800 / 1 000 €

178 / Lettre autographe signée « MC », à Mr de La Rochemacé. Brunsee, 2 octobre 1840.

« Mon cher Larochemacé, j'ai reçu votre dernière lettre, je crois que vous avez tort de ne point aller voir mon fils, je comprends les motifs que vous empechent de faire le voyage de Gorice mais je ne les admet pas tous. Henri n'est plus un enfant et tous les hommes de coeur peuvent manifester hautement devant lui les pensées les plus intimes de leurs opinions consciencieuses. Croyez qu'il connait la Vendée et en aprecie le dévouement. Venez me voir avant d'aller à Gorice et je vous dirai quelle est l'âme d'Henri, quel est noble coeur de mon fils bien digne de la France, bien digne de tous ses amis. (...). Henri voyage dans ce moment il doit être à Munich, et je pense qu'à la fin d'8bre il sera à Gorice, il a l'intention de passer l'hiver à Venise ou l'amiral Villaret Joyeuse sera appelé pour le diriger dans ses études sur la marine militaire. Ma soeur et ma chere Louise m'ont quittée depuis peu de jours, j'ai été bien heureuse de les revoir et d'embrasser ma Louise toujours bonne et charmante. (...) »

1 000 / 1 200 €

179 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Brunsee, 18 janvier 1841.

« (...) Je suis depuis quelques jours dans mon lit souffrante de ma toux ordinaire (...). Tout ce qui se passe en France doit nous donner de l'espoir et les bonnes qualités d'Henri sont faites pour ranimer notre courage. (...) »

600 / 800 €

180 / Lettre autographe signée « MC », à Cédric [de La Rochemacé]. Brunsee, 15 juin 1841.

« (...) Pour l'affaire Cretineau Joli, Monti a arangé la chose de son mieux à Paris (...). Je viens cependant de recevoir une lettre de Charette qui me dit qu'il n'en est pas content. (...). L'idée que vous m'exprimez de venir me voir en faisant coïncider votre voyage avec une visite d'Henri me parait excellente et m'a fait gran plaisir, vous savez combien je serai heureuse de vous revoir, et de vous voir traiter par mon fils comme vous le meritez (...) »

500 / 600 €

181 / Lettre autographe signée « MC », au Comte de La Rochemacé (à La Servette). Brunsee, 29 octobre 1841.

« (...) Je connais assez vos sentimens royalistes pour juger de la douleur que vous à fait eprouver l'evenement de mon fils, heureusement qu'aucune suite facheuse n'en resultera. (...). L'interet general dont vous me parlez n'est pas douteux, l'inquietude de l'usurpation, dans cette circonstance, le prouve assez. Cette honteuse joie en presence d'un danger imaginaire est un temoignage de la force du droit et de la faiblesse d'un pouvoir qui n'a pour lui que

le fait dont l'autorité est ephemere. (...) »

600 / 800 €

182 / Lettre autographe signée « Marie Caroline », à Cédric [de La Rochemacé]. Brunsee, 4 janvier 1842.

« (...) Je puis vous donner d'excellentes nouvelles d'Henri, sa guerison est complete, il est deja sorti et à monté les escaliers sur ses jambes, il sera ici au comincement du mois prochain. (...) »

500 / 600 €

183 / Lettre autographe signée « Marie Caroline », à Cédric [de La Rochemacé]. Gratz, 14 mars 1842. Armoiries gaufrées en couleurs.

« (...) Henri est venu ici et je vous assure que de toutes les manieres je suis fachée de ce que vous ne l'avez pas vu, il marche appeine appuyé, et etant un peu maigri il n'en est que mieux. J'ai trouvé en lui une haute raison, une connaissance parfaite du present, une decision de s'occuper par lui même de ses interets, en tout il m'a montré une confiance et une tendresse qui me console de bien des chagrins. Il m'a promis de revenir me voir dans le courant de l'été ; je suis sure que vous seriez bien content de lui. (...) On me dit que vous rentez en France, je vous reccomande toujours les affaires de nos pauvres Vendeens. (...) »

A la suite, sur deux pages, un mot du comte Lucchesi Palli.

1 000 / 1 500 €

184 / Lettre autographe signée « Marie Caroline », à Cédric [de La Rochemacé]. Brunsee, 20 juillet 1842.

« (...) Henri se met en mesure de profiter de toutes les occasions favorables, car il etudie les hommes et les choses a fond. Dieu l'aidera et le rendra digne du grand role qu'il est appelé a jouer (...) »

400 / 500 €

185 / Lettre autographe signée « Marie Caroline », à Cédric [de La Rochemacé]. Gratz, 8 février 1843.

« Mon cher Cédric, croyez bien que j'ai partagé votre douleur de père et celle de votre bonne femme en apprenant par Mr de Monti la perte que vous venez de faire de votre fille Caroline, mais j'avais besoin de vous dire combien tout ce qui peut vous affliger est partagé par moi (...) »

400 / 500 €

186 / Lettre autographe signée « Marie Caroline », à Cédric [de La Rochemacé]. Brunsee, 18 août 1843.

« (...) Mr de Monti vous dira mes conversations avec Henri dont j'ai été fort contente. Croyez qu'il sait ce que vaut un coeur vendéen et que toute sa reconnaissance est acquise à ceux qui comme vous lui ont déjà donné tant de preuves de leur inbranlable fidelité (...) »

400 / 500 €

187 / Deux lettres autographes signées « Marie Caroline », à Madame de La Rochemacé : • sur la mort de Charette (Trieste, 15 mai 1848) • sur le mariage de son fils avec Melle de La Jaille (Venise, 18 septembre 1850).

300 / 400 €

188 / Lettre autographe signée « MCB », [à Mr de La Rochemacé ?]. Slnđ.

« J'ai lu avec grand plaisir, Monsieur, votre travail, il me paroit remarquable surtout comme systeme de finances (...). Vous etes aussi bon une plume a la main que sur le champ de bataille, se sont deux qualités bien rares a trouver. (...) »

200 / 300 €

Une collection d'autographes inédits autour de Napoléon

- 2^{ème} Partie -

Les Aides de Camp de l'Empereur

189 / **Simon BERNARD**. 1779-1839. Général, aide de camp de l'Empereur en 1813 et aux Cent-Jours.

L.A.S. Anvers, 24 mai 1810. 2 pp. bi-feuillet in-8.

100 / 120 €

Le général, alors commandant le génie à Anvers, accuse réception auprès de son camarade, de deux exemplaires de l'ouvrage de Carnot qu'il lui a envoyé. (...) Vous trouverez ci-joint le reçu de celui que j'ai remis à l'état-major à M. Allent, Directeur du dépôt des fortifications à Paris (...).

190 / **Henri-Gatien comte BERTRAND**. 1773-1844. Général (1800), aide de camp de l'Empereur et son compagnon d'exil.

L.A.S. à Madame la duchesse de Frioul, à Clemery. Châteauroux, 1^{er} février 1827. 2 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso avec marques postales.

200 / 250 €

Relative à la succession du général Letort ; Ayant su, il y a quelques jours, que le legs de la fille du Gal Letort était acquité, j'ai appris avec quelques étonnement par votre lettre du 25 janvier et surtout avec un véritable peine que celui de votre fille de l'était pas. J'ai écrit pour Mlle Letort et pour vous à M. Laffitte et au Gal Montholon (...). Il est alors survenu un incident qui, je le sais, a fait différer les paiements. Mais dans les premiers jours d'octobre, lorsque j'ai reconduit mes enfants au collège, on me promit que vous seriez soldée (...). Il fait le nécessaire pour que le paiement soit soldé auprès de M. Noël, le notaire de la duchesse.

191 / **Marie-François-Auguste CAFFARELLI du Falga**. 1766-1849. Général, aide de camp de l'Empereur, gouverneur des Tuileries. **L.A.S.** au général Verdières, commandant l'artillerie de la 17^e division militaire. Au Q.G. à Paris, 11 floréal an 8 (1^{er} mai 1800). 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête de l'état-major général avec petite vignette.

200 / 300 €

Concernant le départ d'un détachement de la Garde des Consuls ; (...) J'ai donné les ordres nécessaires pour que les attelages se rendissent à 4 heures à Vincennes pour y chercher les deux caissons (d'infanterie).» Il demande de nommer un officier qui aille chercher ces caissons. Une apostille en marge indique le départ d'un caisson du champ de Mars pour la Garde des Consuls.

192 / **Jean-Baptiste-Juvénal CORBINEAU**. 1776-1848. Général, comte d'Empire, aide de camp de l'Empereur, sauva la vie de Napoléon à Brienne. **L.A.S.** 12 octobre. 1 pp. in-8 carré.

200 / 250 €

Belle lettre dans laquelle le général Corbineau, en qualité d'aide de camp de Napoléon, confirme la promotion d'un officier de la Garde ; Je m'empresse de certifier comme vous me le demandez que S.M. vous a

nommé comme devant passer dans la Garde à la revue qu'il a passé le 28 septembre, qu'il vous a fait remplacer dans votre régiment sur le champ et qu'il m'a ordonné d'instruire cette décision (...).

193 / **Antoine comte DROUOT**. 1774-1847. Général, aide de camp de l'Empereur, gouverneur de l'Île d'Elbe.

2 L.A.S. La Fère, 25 octobre 1811. 1 pp. in-folio, légère mouillure au coin sup. ; S.I., avril 1810. 1 pp. in-12, adresse au verso.

300 / 350 €

Lettre de Drouot, encore colonel, dans laquelle il donne son avis favorable concernant un canonier ; (...) C'est un bon sujet auquel je proposerais pour fourrier aussitôt qu'il y aura une place vacante. Je désire vivement faire quelque chose pour ce jeune homme qui se conduit très bien (...).

Joint une lettre au capitaine chargé de l'habillement de l'artillerie à pied, le priant d'adresser à Blois «80 paires d'épaulettes et 80 dragonnnes et d'y joindre «10 règlements pour l'Ecole de soldat et peloton et 10 livres de manœuvre de canon».

194 / **Thierry van HOGENDORP**. 1762-1822. Général, aide de camp de l'Empereur.

L.S. au duc de Feltre, ministre de la Guerre. Paris, 11 mai 1812. 1 pp. in-folio ; & **P.S.** Haag, 25 octobre 1807. 1 pp. in-folio, en-tête en hollandais, traduction du document sur le second recto avec cachet aux armes royales

200 / 250 €

Le général présente sa note des postes qu'il a «parcouru pendant (sa) mission en Hollande pour les différentes organisations et inspections dont il a été chargé par l'Empereur» ; il demande des ordres pour qu'on lui paye le montant.

Joint : pièce signée en qualité de ministre de la Guerre du Roi de Hollande, accordant un congé à un officier du régiment de la Garde du Roi, avec sa traduction.

195 / **Jean RAPP**. 1771-1821. Général. Aide de camp de l'Empereur.

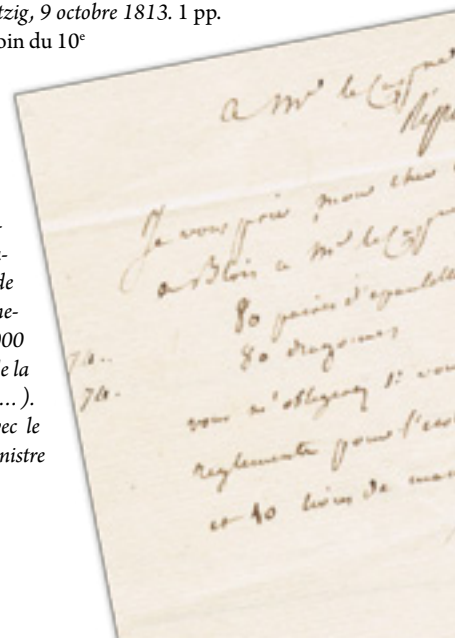
L.A.S. au général Pannetier. Paris, 16 fructidor. 1 pp. ½ bi-feuillet in-4, adresse au verso, cachet. & **P.S.** Dantzig, 9 octobre 1813. 1 pp.

en partie imprimée avec en-tête en coin du 10^e

Corps de la Grande Armée.

400 / 500 €

Belle lettre du général en qualité d'aide de camp du 1^{er} Consul, concernant son escadron des Mamelouks ; Le citoyen Hébert, passémentier, a fait la fourniture de drapoux, tabliers de trompette, queux de chevaux, &c pour l'escadron des Mamelouks. Cette dépense se montait à 25,000 fr. Le 1^{er} Consul a autorisé le ministre de la Guerre a nous faire payer 12,000 fr (...). L'escadron ayant arrêté le compte avec le citoyen Hébert, le renvoi auprès du ministre



pour toucher les 13,000 fr qui lui sont dû sur ses fournitures ; le conseil d'administration des Mamelouks lui a donné un reçu (...).

Joint une pièce signée du général Rapp, commandant en chef le 10^e Corps, gouverneur de Dantzig, dans laquelle il donne connaissance au général Bachelier de la promotion de Jean Ferry sous-lieutenant au 29^e Infanterie de ligne.

196 / **Anne-Jean-Marie-René SAVARY**. 1774-1833. Duc de Rovigo, aide de camp de l'Empereur, ministre de la Police.

L.A.S. (à Lafond de Ladebat?). Pont de Brick, (17 brumaire an 12) à 9h du soir (9 novembre 1803). 1 pp. in-4, moisissure avec manque sur la bordure de droite, restaurée.

200 / 300 €

Lettre de Savary en qualité d'aide de camp du premier consul, dans laquelle il est chargé par Napoléon Bonaparte, en inspection à Boulogne, de demander l'état de la caisse.

Westphalie va se trouver dégarnie au moins momentanément. V.M. saura qu'il doit y arriver incessamment un corps considérable (...); ce corps est commandé par le Prince Eugène de Wurtemberg (...).

198 / **Jean-Baptiste Nompère de CHAMPAGNY**. 1756-1834. Duc de Cadore, ministre des Relations extérieures.

L.S. à M. Bignon, plénipotentiaire près le Grand Duc de Bade à Carlsruhe. Paris, 4 novembre 1808. 1 pp. bi-feuillet in-folio.

150 / 200 €

Lettre relative aux appointements de l'ambassadeur, qui demande le même traitement que celui qu'il avait à Cassel; (...) S.M. a bien voulu décider qu'il vous serait accordé une indemnité, mais qu'elle ne serait point acquittée par le ministère des Relations extérieures, puisque vos fonctions étaient étrangères à mon département. Son intention est qu'elle soit payée sur la caisse de l'armée et par l'intermédiaire de M. Daru (...). Il a donné avis des dernières dispositions à ce dernier.

Ministres et Fonctionnaires d'Etat

197 / **Baron BIGNON**. 1771-1841. Ministre plénipotentiaire.

Minutes aut. de correspondance adressée au roi de Hollande et au général Clarke. Casse, 6 et 8 octobre 1806. 5 pp. in-folio; des ratures et corrections.

400 / 500 €

Très importante correspondance relative à la violation du territoire hessois par les troupes prussiennes et posant la question de la neutralité de l'Electeur de Hesse. Au roi de Hollande, le 6 octobre: (...) La position de l'Electeur vient d'être fixée d'une manière satisfaisante: il reste neutre. La Prusse l'a pressé vivement de joindre ses troupes aux siennes, mais il a tenu ferme (...). Tandis que l'Electeur était absent, un corps de troupes prussiennes a violé son territoire. Hier matin, le général Blücher, en dépit des protestations du gouverneur de Cassel, a passé par cette ville avec son avant-garde d'environ 3500 hommes; 5 ou 6 mille hommes devaient suivre encore, mais l'Electeur est arrivé le soir, et fort du consentement du roi de Prusse comme de sa propre volonté, il a exigé que les troupes Prusses retournassent sur leurs pas. Le G^l Blücher quoiqu'avec bien du regret, a obéi (...) pour rentrer sur le territoire hanovrien. On dit que de là, elles vont marcher vers Eisenach pour se joindre à la Grande Armée du Roi (...) La

199 / **Joseph FOUCHÉ**. 1759-1820. Ministre de la Police, duc d'Otrante.

L.S. à M. le Ministre plénipotentiaire de France près la Cour électorale de Hesse-Cassel. Paris, 9 vendémiaire an 13 (1^{er} octobre 1804). 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du «sénateur ministre de la police générale de l'Empire» avec vignette gravée.

200 / 250 €

Fouché donne son accord pour le retour en France d'un ancien prêtre émigré, autorisant sous condition la délivrance de son passeport; (...) Je ne vois point de motif pour lui refuser ce passeport. Vous voudrez bien en conséquence le lui délivrer, en y mentionnant la présente autorisation, ainsi que l'obligation pour le porteur, de se présenter à son arrivée devant l'autorité locale pour être soumis à sa surveillance et faire au surplus la déclaration prescrite par le Concordat (...).

200 / **Nicolas FROCHOT**. 1757-1828. Préfet de la Seine.

L.S. au maire du 10^e arrondissement. Paris, 11 septembre 1806. 1 pp.

Madame.
Casselle 9 avril 1810.
Monsieur, d'après
le cahier
Je vous fais 2 francs.
Je vous prie de joindre 10
le de 100 francs en plus
Je vous prie de
Brouet

les 13000 fr qui lui sont dûs
fournitures, le conseil d'admin
mamelouks lui a donné un
qu'il lui ont été fournis par
accusé, citoyen général et
citoyen
Rapp

Paris le 16. fructidor
Rapp, aide de camp du 1^{er} consul
au général Bachelier
citoyen général.
Le citoyen Bachelier plénipotentiaire a fait la fourniture
de Drap pour, tabliers de trouppes, gars de chevaux
L. G. pour le cadron de mamelouks, cette dépense
se montait à 25000^f. le 1^{er} consul a autorisé le
ministre de la guerre à vous faire payer 12000^f
par cette dépense et que les autres treize mille^f
seraient payés par le Ministre de la guerre.
L'ordonnance ayant arrêté le compte avec le citoyen
Bachelier, le conseil suprême du ministre vous prie de

in-folio, en-tête du «Conseiller d'Etat et Préfet du département de la Seine» avec vignette gravée (B & B n° vignette de la Seine) ;

150 / 180 €

Le préfet accuse réception des 28 copies d'actes de décès avec sa lettre de pareil nombre de rentiers viagers et pensionnaires de l'Etat, décédés sur son arrondissement.

201 / **Mathieu-Louis MOLE**. 1781-1855. Conseiller d'Etat, Grand Juge de l'Empire.

L.S. au comte Bertholet, sénateur. Paris, 9 mars 1812. 1 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso avec marques postales et cachet de conseiller d'Etat, Ponts-et-Chaussées.

150 / 200 €

Concernant le classement comme route impériale, la liaison entre Genève et Chambéry ; (...) *Avant le décret du 16 décembre dernier, la route de Genève à Chambéry par Rumilly était au nombre des routes de 2^e classe, tandis que la direction par Annecy n'était que de 3^e et que ce ne fut qu'après un mur examen des avantages respectifs que représentent les deux directions sous le rapport des intérêts du Gouvernement, que celle de Rumilly obtint la préférence en 1808 (...) et être classée parmi les routes impériales (...). Néanmoins, monsieur le Comte, la route projetée de Genève à Avoste (...) laisse à la ville d'Annecy l'espoir de voir se réaliser l'ouverture d'une communication très importante (...). Suit une discussion sur le projet des routes dans le département du Montblanc.*

202 / **Jean-Etienne-PORTALIS**. 1745-1807. Ministre des Cultes.

L.S. au sénateur Berthollet. Paris, 21 janvier 1807. 1 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête du «Ministre des Cultes, Grand-Officier de la Légion d'Honneur».

200 / 220 €

Belle lettre dans les formes dans laquelle Portalis répond à son collègue de l'Institut concernant l'Abbé d'Ornac de St-Marcel, doyen d'Uzès, neveu de l'ancien évêque de Nîmes, Mgr de Becdelièvre ; (...) *Il est impossible quand on a l'avantage de vous connaître, de ne pas avoir égard à une recommandation telle que la vôtre. Dans toutes les occasions utiles, je mettrai sous les yeux de S.M. le nom de M. l'abbé de St-Marcel (...).*

203 / **Charles-Maurice de TALLEYRAND**. 1754-1838. Ministre des Relations extérieures

L.S. à Bignon, consul à Cassel. Paris, 10 frimaire an 12 (2 décembre 1803). 1 pp. ½ bi-feuillet in-folio.

300 / 400 €

Très intéressante lettre de Talleyrand ministre des Relations extérieures du Premier Consul, envoyant des instructions à son diplomate concernant les accords financiers entre la France et le Hanovre ; tout en accusant réception de ses dernières dépêche, Talleyrand fait sentir à Bignon combien Bonaparte désapprouve la manière dont s'était opéré l'emprunt de 3 millions de francs négocié à Hambourg (...). *[Le Premier Consul] a fait adresser des ordres au Gal Mortier pour que toutes choses soient rectifiées à cet égard. C'est assez vous dire, citoyen, que vous n'aurez vous-même à agir près de l'électeur de Hesse-Cassel (...). Il s'agirait seulement de stipuler la garantie du 1^{er} Consul pour l'exécution des engagements contractés ; et alors vous ne manquerez pas de réclamer des instructions et des pouvoirs qui vous seraient envoyés. Vous sentez en effet et vous devez faire sentir que ce n'est pas le Gouvernement français qui se voit dans le cas de faire aucun emprunt de ce genre. Ses troupes doivent être entretenues, nourries et soldées au dépens du pays occupé. (...). Et le Premier Consul, pour favoriser cette opération qui est utile et sage, consent à ouvrir de sa garantie les engage-*

ments stipulés entre le pays d'Hanovre et les prêteurs (...).

204 / **Charles-Maurice de TALLEYRAND**. 1754-1838. Ministre des Relations extérieures

P.S. A Paris, 29 fructidor an 5 (15 septembre 1797). 1 pp. in-folio, cachet en pied du ministère des Relations extérieures.

150 / 200 €

Certificat délivré par Talleyrand nouvellement nommé ministre des Relations extérieures, attestant des services du citoyen Jean Sullivan, employé depuis le régime constitutionnel jusqu'au 7 vendémiaire dernier, époque à laquelle il se trouva compris dans une réforme qui fut nécessitée par les circonstances pour raisons d'économie (...).

Maison de l'Empereur

205 / **Marc-Antoine Bonin de La Boninière comte de BEAUMONT**. 1763-1830. Général, 1^{er} Ecuyer de Madame Mère.

L.A.S. au général Dugua «partout où il sera». Prata, 24 ventôse, 7 heure du soir (1797). 2 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso.

200 / 250 €

Belle lettre en pleine campagne, en qualité de commandant du l'avant-garde du général Serrurier ; (...) *J'avais dit à votre aide de camp que je ne me porterais que trois mille en avant de Portobafol et nous en étions même convenu avec le général Serrurier, devant couvrir sa division et étant fort embarrassé, pour me placer à quatre mille de vous. Ne connaissant pas votre position actuellement, je crois avoir rempli les deux objets en m'avançant jusqu'au petit village de Prata (...). Je vous envoie une patrouille (...). Le général de Beaumont le renseigne sur la géographie du pays.*

206 / **Marc-Antoine Bonin de La Boninière comte de BEAUMONT**. 1763-1830. Général, 1^{er} Ecuyer de Madame Mère.

L.A.S. au général Berthier. Strasbourg, 6 avril 1809. 1 pp. in-folio ; petit cachet de collection.

200 / 250 €

Concernant l'ordre de marche de différents régiments ; *Le détachement du 13^e de Chasseurs formant à lui seul un escadron de marche (le 4^e) demande à rejoindre son corps (...), il est en règle d'après les ordres du ministre. Il demande de même pour le 3^e escadron composé des 8^e Hussards et 16^e Chasseurs et le 5^e escadron. Ces trois escadrons n'ont plus rien à faire ici et nous allons bientôt manquer de place pour ce qui nous arrive. Apostille de Berthier en coin.*

207 / **Michel-Silvestre BRAYER**. 1769-1840. Général, chambellan de l'Empereur (1815), maria sa fille à Marchand, Premier valet de chambre de l'Empereur. **L.S. au citoyen Geoffrenel**, capitaine démissionnaire de la 2^e ½ brigade d'Infanterie de ligne. Bourges, 29 thermidor an 7^e (16 août 1799). 2 pp. in-folio, en-tête de Brayer «chef d'escadron commandant la Gendarmerie nationale des départements de la Nièvre et du Cher, et la force armée de celui de Cher», vignette gravée avec devise «obéissance à la Loi» ; tache d'encre au coin sup., plis marqués. & **L.A.S. au lieutenant-général Deriot**. Angers, 1^{er} juin 1815. 1 pp. in-4.

300 / 350 €

En vertu des pouvoirs délégués par le général Mourel, commandant la 21^e division militaire, Brayer, alors chef d'escadron de Gendarmerie, annonce la nomination du capitaine comme «organisateur du bataillon auxiliaires que doit former la conscription du département du

Cher» avec ordre de se rendre à Bourges pour exercer ses fonctions.

Joint une lettre du général Brayer en 1815, comme commandant une division de la jeune Garde ; il soutient la candidature du capitaine Beaucourt à la place d'adjoint d'état-major d'une division de la Garde.

208 / **Jean-Jacques-Régis CAMBACERES**. 1753-1824. Duc de Parme, Archichancelier de l'Empire. & **Jean-Etienne Vachier dit Championnet**. 1762-1800. Général.

L.S. au général en chef de l'Armée d'Italie, avec apostille aut signée de Championnet. Paris, 4 vendémiaire an 8^e (26 septembre 1799). 1 pp. ½ bi-feuillet in-4, en-tête du ministre de la Justice avec vignette ronde.

200 / 300 €

Cambacérés, alors ministre de la Justice, demande de lui faire parvenir des renseignements sur la plainte du citoyen Savigny, précisant : *je vous invite à veiller à ce qu'il lui soit rendu la justice qu'il a droit d'attendre (...)*. **Apostille autographe signée du général Championnet** qui renvoie l'affaire auprès du général Ernouf.

209 / **Pierre comte DARU**. 1767-1829. Intendant général de la Maison de l'Empereur.

L.S. avec apostille autographe au directeur de l'administration de la Guerre. St-Cloud, 17 août 1811. 1 pp. in-folio.

150 / 200 €

Daru adresse une note dictée par l'Empereur, «relativement à l'augmentation de crédit demandé pour les dépenses de l'Armée d'Allemagne». Il demande en apostille de lui adresser les travaux en cours pour que l'Empereur puisse se prononcer.

210 / **Pierre comte DARU**. 1767-1829. Intendant général de la Maison de l'Empereur.

P.S. au duc de Cadore, ministre des Relations extérieures. Paris, 25 décembre 1810. 6 pp. in-folio.

200 / 220 €

Rapport au ministre pour copie concernant les créances entre la France et la Pologne, faisant remarquer «qu'ayant quitté l'administration de la Grande Armée en octobre 1808», il n'a pu lui envoyer les comptes postérieurs à cette date. Sont détaillés : les actifs du gouvernement du duché de Varsovie et ceux du gouvernement français (grains et fourrages, réserve d'argent, administration du duché, hôpitaux, etc.).

211 / **Martin Roch Xavier comte ESTEVE**. 1772-1853. Trésorier général de la Couronne Impériale.

L.S. avec souscription aut., à Ricard, contrôleur de l'Octroi de navigation à Mannheim. Paris, 16 août 1806. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête de la Maison de l'Empereur, Trésorerie générale de la Couronne, adresse au verso avec marques postales.

150 / 200 €

Le comte Estève a transmis sa recommandation à M. Coquebert de Montbret, souhaitant que toutes les démarches obtiennent tout le succès attendu ; à son tour, il voudrait faire employer un de ses jeunes protégés, ajoutant de sa main ; *il se nomme Madot et vous êtes venu un jour chez moi avec lui (...)*.

212 / **Agaton Jean-François baron FAIN**. 1778-1836. Secrétaire de l'Empereur.

L.S. au citoyen Despret, capitaine commandant l'artillerie à cheval à Besançon. Paris, 15 thermidor an 9 (3 août 1801). 1 pp. in-4, en-tête du «secrétaire général des Consuls de la République», plis marqués.

150 / 200 €

Lettre du chef de la correspondance accusant réception au nom du Consul du maintien en activité de l'officier. La lettre a été renvoyée au ministre de la Guerre avec recommandation.

213 / **Charles Flahaut de LA BILLARDERIE**. 1785-1870. Général, Grand écuyer de la reine Hortense (dont il fut l'amant), aide de camp de l'Empereur. **L.A.S. à Monsieur l'Amiral**. Marseille, 10 octobre. 2 pp. bi-feuillet in-4.

150 / 200 €

Le comte Flahaut remercie l'amiral de son obligeance pour avoir facilité une traversée ; (...)
Je compte me rendre à Toulon dans la journée de demain (...), car je ne voudrais pour aucune considération vous demander de rien faire qui soit contraire aux règles de service, et d'ailleurs, la santé de ma fille est dans un état à supporter parfaitement la route d'ici à Toulon (...). Il faudrait vos ordres pour le moment de mon départ (...).

214 / **Albert-Louis-Emmanuel de FOULER**. 1769-1831. Général (1806), comte de Relingue (1808), écuyer commandant les écuries de l'Impératrice, puis auprès de l'Empereur.

L.A.S. au citoyen ministre de la Guerre. A Deux-Ponts, 30 brumaire an 10 (21 novembre 1801). 1 pp. in-4, en-tête à son nom et grade au 24^e Régiment de Cavalerie, vignette ronde républicaine.

100 / 150 €

Le chef de brigade Fouler prévient du départ reporté du 24^e de cavalerie «pour le diriger sur Versailles», suivant les intentions du ministre. N'ayant reçu les ordres du commandant la 26^e Division, il n'a pu se mettre en route «quoique prêt à partir ; je pense que demain le soir, à l'arrivée du courrier, cet ordre m'arrivera et dans ce cas je partirais après demain 2 frimaire (...).»

215 / **Charles-Mathieu comte GARDANE**. 1766-1818. Général (1799), écuyer cavalcadour de l'Empereur.

L.A.S. au citoyen Vence, préfet maritime du 6^e arrondissement à Toulon. A Marseille, 14 prairial an 9 (5 juin 1801). 1 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête du «général de brigade Gardane inspecteur aux Revues», avec petite vignette gravée.

200 / 220 €

Relativement aux militaires officiers de santé destinés pour l'Armée d'Orient ; le général désire agir de concert avec le Comité central des Revues ; (...)
Si vous avez reçu du Ministre de la Marine quelques ordres contraires aux dispositions de l'arrêté du 6 nivôse an 8 relatif aux troupes embarquées, je vous prie de m'en faire part ; le ministre de la guerre est tellement persuadé que cet arrêté s'exécute en son entier, qu'il n'ordonne pas de fonds pour ce service, et la pénurie du service ordinaire a forcé à suspendre ces payemens depuis le 1^{er} de ce mois. A ma première tournée, je regarderai comme un avantage de me concerter avec vous (...).

216 / **Charles-Mathieu comte GARDANE**. 1766-1818. Général, écuyer cavalcadour de l'Empereur, gouverneurs des Pages.

P.S. St-Cloud, 24 septembre 1806. 1 pp. in-folio, cachet de cire rouge de la «Maison des Pages».

200 / 250 €

Certificat de vie signé du général Gardane en qualité de «Gouverneur des Pages, aide de camp de S.M. l'Empereur et Roi», attestant des services de pages de leurs Majestés Impériales, de Louis-Auguste-Aimé de Xaintrailles, qui signe.

217 / **Pierre GARNIER-LABOISSIERE.** 1755-1809. Général, Chambellan de l'Empereur, sénateur.

L.A.S. au ministre de la Justice, Grand-Juge. 11 août 1806. 2 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du général avec vignette.

100 / 150 €

Lettre de recommandation du général en faveur de M. Barbier Landrevie, son parent et ami pour la place de *juge de paix du canton nord de Confolans, dépt de la Charente* ; *Pour prouver à V.E. que ce n'est pas seulement l'affection que je lui porte qui a dicté cette démarche, je joins la lettre du président du Tribunal de 1^{ère} Instance qui atteste la pureté de ses mœurs, son aptitude et son dévouement au Gouvernement (...).*

218 / **Louis-Auguste Jouvenel des Ursins D'HARVILLE.** 1749-1815. Général, écuyer et chevalier d'honneur de l'Impératrice, gouverneur des Tuileries et du Louvre.

L.A.S. au citoyen Petiet, ministre de la Guerre. *Au Q.G. de Cologne, 19 brumaire an 5^e (9 novembre 1796).* 2 pp. in-folio, en-tête à son nom, grade et fonction aux Armées de Sambre & Meuse et de Rhin & Moselle.

150 / 200 €

Rapport du général Harville relative à son inspection des troupes à cheval et les moyens de procurer aux escadrons de guerre ce qui leurs étaient nécessaires (...); les moyens manquent; les magasins n'offrent que de faibles ressources, les effets qui s'y trouvaient réunis étaient fort dispersés (...). *J'ai formé un plan d'organisation pour l'inspection générale de cavalerie (...). Le général en chef Beurnonville auquel je l'ai soumis, y a ajouté ses observations et son approbation; veuillez bien, citoyen ministre, examiner ce projet et me donner des ordres précis (...). Je n'ai pas perdu de tems, mais les ressources offertes sont infiniment insuffisantes pour les besoins pressants (...).*

219 / **Charles-François LEBRUN.** 1839-1824. 3^e Consul, Architrésorier de l'Empire, duc de Plaisance.

L.A.S. Paris, 3 thermidor an 8 (22 juillet 1800). 1 pp. in-4, en-tête simple du Consul Lebrun.

200 / 300 €

Emouvante lettre de Lebrun après avoir cherché des nouvelles de son fils blessé à Marengo; *Mon fils partait de Lyon, mon cher collègue, quand je le recommandai à votre amitié. Je vous demande pardon des peines que mon inquiétude vous a causées. Mon fils partage ma reconnaissance (...). Le fils de Lebrun était alors aide de camp du général Desaix; il reçut le corps de Desaix lorsqu'il fut tué à la bataille de Marengo.*

220 / **Charles-François LEBRUN.** 1839-1824. 3^e Consul, Architrésorier de l'Empire, duc de Plaisance.

L.S. au lieutenant-colonel de Man. Amsterdam, 9 novembre 1810. 1 pp. in-4.

100 / 150 €

Le duc de Plaisance, adresse l'état de l'emplacement provisoires des officiers, sous-officiers et gendarmes français et hollandais. Il remercie le colonel de lui avoir précisée ces emplacements sur une carte de Hollande. L'Architrésorier était alors chargé du rattachement de la Westphalie à la France.

221 / **Louis-Henry LOISON.** 1771-1816. Général, comte d'Empire, Gouverneur du Palais de St-Cloud.

L.A.S. Hambourg, 30 janvier 1814. 1 pp. in-4.

200 / 250 €

Le général transmet les dernières instructions de Davout; *Son altesse le Prince commandant en chef a ordonné que le Corps de Garde reçoive la quantité triple de bois qui leur est alloué. Son altesse a également décidée que les transports conduiraient le bois destiné aux corps de Gardes d'Amilten et d'Altona sur le 1^{er} front, aux portes Steinlhen, Dreithoren et Santhen pour les 2^e et 3^e front (...).* Il demande au commissaire de prendre sur place les dispositions nécessaires pour l'exécution des ordres.

222 / **Etienne-Marie-Antoine Champion de NANSOUTY.** 1768-1815. Général, 1^{er} Ecuyer de l'Empereur, 1^{er} Chambellan de l'Impératrice, colonel-général des Dragons.

2 L.A.S. au général. Holshausen, 22 prairial (juin 1800?). 1 pp. in-4; St-Quentin, 28 avril 1810. 1 pp. in-12.

300 / 350 €

Belle lettre écrite en pleine campagne militaire, dans laquelle Nansouty envoie au général un bataillon et un escadron au pont de Kauffeigen avec ordre de s'assurer de l'état où il est. Il demande de donner l'ordre de marche pour les grenadiers et ajoute en p.s. : *J'aurais dit que la bataille eut pu arriver à point avant le jour! J'attends des ordres.*

Joint un ordre écrit de Nansouty, en qualité de Premier Ecuyer de l'Empereur, demandant de fournir des chevaux au prince de Schwarzenberg, après ou avant le départ de l'Empereur.

223 / **Philippe-Paul de SEGUR.** 1780-1873. Général (1812), comte d'Empire, Gouverneur des Pages.

P.S. Paris, 9 novembre 1814. 1 pp. in-folio.

150 / 180 €

Etat des services détaillés du sous-lieutenant Grenu, ayant servi à toute les campagnes de l'Empire, distingué au cour de la Campagne de France au 1^{er} Régiment d'Eclaireurs «ex vieille Garde» puis rentré au 3^e Régiment des Gardes d'Honneur, «ex-Garde Impériale». Pièce signée par l'ancien colonel des gardes d'Honneur, le comte de Ségur.

224 / **Pierre WATIER de Saint-Alphonse.** 1770-1846. Général, écuyer cavalcadour de l'Empereur (1804).

L.A.S. Hambourg, 17 décembre 1813. 2 pp. in-4.

100 / 150 €

Le général Watier transmet les dispositions de Davout pour le fourrage de la cavalerie du 13^e Corps; (...). *[Le Prince d'Eckmühl] a autorisé à se procurer même chez l'habitant les voitures ou chars à banc nécessaires pour compléter le nombre de cinq voitures que chaque régiment est autorisé à conserver pour le service (...). Hier soir, des détachements d'infanterie ont été envoyés pour leur enlever ces voitures, et ces détachements disaient venir par votre ordre, ce que je n'ai pas cru, parce que sans doute vous m'en eussiez donné avis (...).*

225 / **Frédéric WALTHER.** 1761-1813. Général, chambellan de l'Empereur, major-colonel des grenadiers à cheval de la Garde. **P.S. Vienne,** 1^{er} pluviôse an 3^e (20 janvier 1795). 1 pp. in-folio, cachet de cire rouge du „général d'armée“.

100 / 120 €

Certificat du général Walther alors employé à l'Armée des Alpes chargé de la cavalerie, attestant des services du citoyen Michaud, commissaire des guerres, qui *s'est comporté en homme probe et délicat, en citoyen éclairé, en patriote chaud et républicain décidé, mais encore en homme ami de son devoir qu'il n'a cessé de remplir avec toute l'intelligence possible et la plus grande exactitude (...).*

Médecins de l'Empereur

226 / **Alexis BOYER**. 1760-1833. 1^{er} chirurgien de l'Empereur. & **Antoine DUBOIS**. 1756-1836. Accoucheur de l'Impératrice. **P.S.** Paris, 16 floréal an 5^e (5 mai 1797). 2 pp. in-8.

200 / 300 €

Certificat médical du baron Dubois, contresigné et vue par Boyer alors professeur à l'Ecole de Santé, à propos de l'état de santé du citoyen Tardieu, chirurgien, atteint d'ulcères ; (...) *Nous pensons que la chirurgie n'offre que l'excision mais cette opération doit être différée jusqu'au moment où le malade fatigué par une maladie aussi longue que cruelle, aura repris assez de forces pour en assurer le succès (...).*

227 / **Alexis BOYER**. 1760-1833. 1^{er} chirurgien de l'Empereur.

P.A.S. Paris, 11 avril 1811. 1 pp. in-8.

200 / 250 €

Certificat du premier chirurgien de Sa Majesté l'Empereur, attestant que le capitaine Doumet, au 10^e Régiment de Cuirassiers a besoin d'une prolongation de Congé (...) *pour se rétablir des suites d'une blessure qu'il a reçue à la bataille d'Esslingen.*

228 / **C.L. CADET de GASSICOURT**. 1769-1821. Pharmacien ordinaire de l'Empereur.

L.A.S. Paris, 20 juin 1812 ; 1 pp. bi-feuillet in-12, en-tête, adresse au verso avec marques postales ; *S.l.n.d.* 1 pp. in-12 oblong.

200 / 250 €

Lettre d'invitation à dîner que le pharmacien adresse à l'académicien Etienne ; joint un billet dans lequel il recommande son oncle Cadet de Vaux ; (...) *Sa pensée est philanthropique, mais j'ignore jusqu'à quel point on peut la développer. Vous êtes meilleur juge que moi en pareille matière (...).*

229 / **Pierre-François baron PERCY**. 1754-1825. Inspecteur général du service de Santé. **P.S.** Melun, 28 février 1792. 2 pp. in-folio.

200 / 250 €

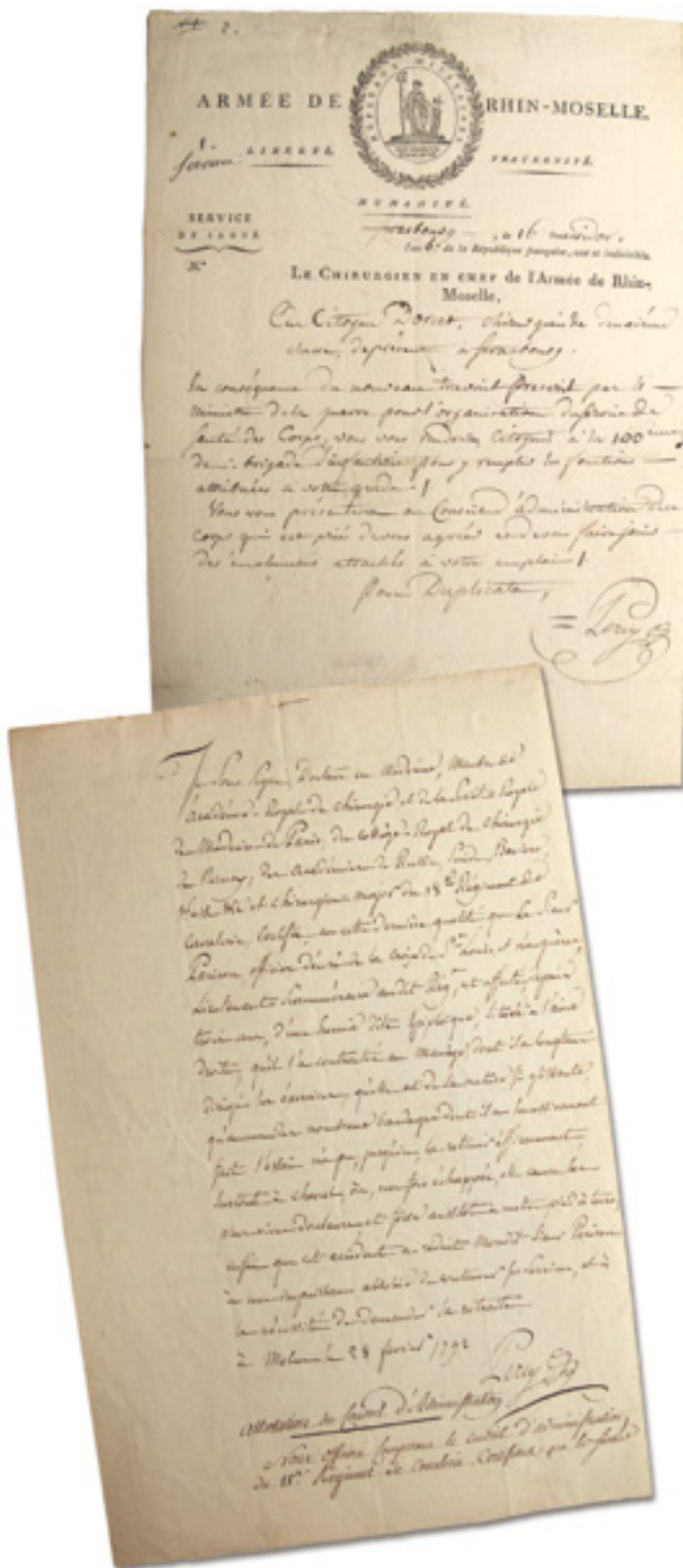
Certificat de santé délivré par Percy qui atteste que le Sieur Parison, officier au 18^e Régiment de Cavalerie, est affecté depuis trois ans d'une hernie dite épiploïque située à l'aîne droite, contrainte au manège dont il a longtemps dirigé les exercices (...) ; précisant qu'elle est de nature si glissante qu'aucun des nombreux bandages dont il a successivement fait l'essai n'a pu jusqu'ici, la retenir efficacement surtout à cheval, où, il fois échappée, elle cause les plus vives douleurs et force aussitôt à mettre pied à terre (...), et demandant sa retraite après le constat qu'il ne peut continuer le service. Suit l'attestation du Conseil d'administration du Régiment. Intéressante pièce de Percy qui décline ces titres de docteur en médecine, membre de l'Académie royale de chirurgie et de la Société royale de Médecine de Paris, du Collège royal de chirurgie de Nancy, des Académie de Russie, Suède, Bavière, Hesse, etc. et chirurgien major du 18^e Régiment de cavalerie.

230 / **Pierre-François baron PERCY**. 1754-1825. Inspecteur général du service de Santé.

P.A.S. au citoyen Dorcet, chirurgien de 2^{me} classe. *Strasbourg*, 16 messidor an 5^e (4 juillet 1797). 1 pp. in-folio, en-tête du «chirurgien en chef de l'Armée de Rhin-Moselle» avec vignette gravée des Hôpitaux militaires.

150 / 200 €

Duplicata d'un ordre envoyant le chirurgien Dorcet à la 100^e demi-brigade d'Infanterie pour y remplir les fonctions attribués à (son) grade, demandant de se présenter au Conseil d'administration de ce corps qui est prié de l'agréer et faire jouir des émoluments attachés à (son) emploi.



231 / **Jean-Baptiste-Annibal AUBERT-DUBAYET**. 1757-1797. Général, député de l'Isère, ambassadeur à Constantinople.

L.A.S. à la citoyenne Aubert-Dubayet à Grenoble. A l'Abbaye, 3 nivôse 1793 l'an 2^e. 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso avec cachet de cire rouge.

200 / 300 €

Emouvante lettre du général adressée à sa femme ; Aubert-Dubayet avait été mis aux arrêts à l'Abbaye pour avoir capitulé à Mayence ; (...) *Je désire absolument d'avoir le portrait de ma fille, il fera avec le tien la consolation de mes tristes jours ; ainsi mon aimable amie, aussitôt que le peintre le pourra, je t'en supplie, envoie le moi. Tu veux que ton sort soit uni au mien dans l'adversité (...). Soit ma bien bonne amie, je t'aurai épargné les horreurs de toutes les premières démarches. Mais enfin, tu ne le veux pas ; je la voue à la place de mon Armande, j'en eusse fait autant (...).*

Joint : Pièce signée pour copie conforme d'un arrêté du ministre de la guerre du 27 nivôse an 4 (17 janvier 1796) concernant les régiments des troupes à Cheval ; Apostille autographe signée de la femme d'Aubert-Dubayet sur une quittance du consul à Constantinople, 26 prairial an 6 (14 juin 1798).

232 / **Laure Permon duchesse D'ABRANTES**. 1784-1838.

2 L.A.S. 26 septembre 1820 et s.d. 2 pp. in-4 et 1 pp. in-8 bi-feuillet avec adresse et cachet de cire noire.

150 / 200 €

Lettre à son médecin : *Soit un aneuvrisme, soit un polype au cœur, je suis perdue si j'en suis atteinte (...). Si le Ciel voulait terminer ainsi à la fleur de mon âge une vie qui dans les trois quarts de son cours a été plus infortunée qu'heureuse du moins veux-je savoir de bonne heure à quoi m'en tenir. Je sais qu'un médecin habile comme vous peut savoir à la pression et au toucher si le viscère dont je souffre est atteint (...). Je vous demanderai alors le secret (...), je prendrais mes arrangements pour que mes enfants ne soient pas entièrement abandonnés et qu'ils n'éprouvent pas l'affreux spectacle de me voir tomber à leurs yeux (...).*

Joint une lettre au libraire Ladvoat : *Le Salon de Mme de Genlis est fini. Je vous attends avec sa fin et un Déjeuner de Mme de Montesson aussi fini et mon Salon de gouvernante de Paris (...).*

233 / **Charles Bonin de La Bonnière comte de BEAUMONT**. 1768-1836. Colonel ancien aide de camp de Monsieur en émigration.

L.S. à M. l'Ordonnateur de la 1^{ère} Division. Paris, 15 juin 1816. 2 pp. bi-feuillet in-4, en-tête de l'état-major de la Place de Paris, adresse au verso.

200 / 250 €

Relative aux cérémonies du mariage du duc de Berry ; suivant les dispositions du général comte Despinois, les commissaires des Guerres du département de la Seine prendront rang dans l'état-major de la Place pour assister aux cérémonies (...) à l'occasion de l'entrée solennelle de Sa Majesté dans sa Capitale et du mariage de S.A.R. Mgr le duc de Berry (...). Ils devront être en grande tenue et à cheval à l'état-major de la Place, place Vendôme, le comte de Rochechouart en tête.

234 / **Pierre-Marie Taillepied de BONDY**. 1766-1847. Chambellan de l'Empereur, proche du prince Eugène, préfet.

L.A.S. à sa femme. Vienne, 21 juin 1809. 3 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso avec marques postales.

200 / 250 €

Il répond à sa femme concernant une recommandation pour une place

de magistrat à Rouen ; (...) *J' t'avouerais que je suis embarrassé de plusieurs choses ; d'abord S.M. est occupée de beaucoup d'autres affaires dans ce moment, ensuite, je ne puis me dispenser d'en parler à M. Maret ; d'abord je suis trop lié avec lui maintenant et de plus je pense que l'Empereur ne nommera pas sans lui et il aurait lieu d'être très fâché de ce mystère. Je lui en parlerai donc (...). Il est possible que S.M. veuille un homme très riche dans cette place. Tu connais bien ce M. Mounier qui vient chez Cabal (...). Il a offert à M. Maret de reporter le travail et les portefeuilles à Paris ce qui lui procurera des chevaux et une escorte ; le premier commis de M. Daru l'a recommandé comme un homme sûr et honnête ; moi aussi, j'en ai parlé à M. Maret. Il envoie à sa femme une carte des environs de Vienne ; Vous y verrez très bien Ebersdorf où est notre île et nos ponts et villages où se sont livrés les combats des 20, 21 et 22, Essling, Gros Aspern et Breitenlo (...). Il a rencontré l'aide de camp du roi de Bavière avec qui il s'est lié, lui promettant une décoration ; Je ne suis pas bien pressé de cela mais enfin, je suis peut-être le seul qui n'ait pas d'ordre de Bavière, l'ayant servi. Si cela vient, tant mieux (...). J'attends tout ce que j'aurai jamais de l'Empereur. Je serais au comble de bonheur si au retour S.M. me donnait un petit majorat pour nos enfants (...).*

235 / **Nicolas CHAMBON de Montaux**. 1748-1826. Maire de Paris.

L.S. aux citoyens de la Section du Temple. Paris, 19 janvier 1793 l'an 2^e. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête en coin du Maire de Paris, adresse au verso avec cachet de cire rouge.

100 / 150 €

Lettre du maire de Paris, l'avant-veille de l'exécution du Roi, les secours accordés par loi aux citoyens blessés dans la journée du 10 août ; (...) *Vous devez ouvrir un registre pour la formation duquel les trois différents états qui vous trouverez ci-joints accompagnés de la lettre du ministre (...) doivent vous servir de modèles. Lorsque ces états seront imprimés, il vous en sera fait un nouvel envoi pour vous mettre à portée de dresser le tableau prescrit par l'art.6 de la Loi (...). Lors de la formation de vos registres, vous devez (et c'est le Directoire que me charge de vous le recommander) (...) ajouter une colonne de plus destinée à indiquer l'âge des enfants (...). Il sera nécessaire que vous préveniez le public par une affiche du jour où votre registre sera ouvert (...).*

236 / **Jean-Antoine CHAPTAL**. 1756-1832. Chimiste, ministre de l'Intérieur.

L.A.S. au comte Clément de Ris. 28 mars 1826. 1 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso.

200 / 250 €

Emouvante lettre de Chaptal à la fin de sa vie ; *C'est dans votre cœur, mon bien cher ami, que je verse toutes mes douleurs parce que c'est de lui que j'attends de véritables consolations. Je m'aperçois que j'ai trop vécu, la coupe du bonheur est épuisée et je ne tiens plus à la vie que par le petit nombre d'amis qui me restent et par le sentiment que j'éprouve d'être peut-être nécessaire à ma famille. Je vois assez souvent le bon Emile, ce modèle de toutes les vertus (...). Je ne sors presque plus de chez moi, je ne sens pas le besoin de produire au dehors une figure triste ; ma femme, ma fille, voilà mes ressources (...).*

237 / **[CHUTE de l'EMPIRE – 1814]. 19 documents.**

400 / 500 €

Très intéressant ensemble de documents sur les derniers moments de l'Empire en 1814, Napoléon à l'Île d'Elbe, l'arrivée du Roi, les fêtes dans les campagnes et la mise en place de la 1^{ère} Restauration : corres-

pondance circonstanciée sur les attentes du nouveau gouvernement, le passage des troupes étrangères, etc. avril 1814 : (...) de bons royalistes des premiers de la ville ont forcé le maire de donner le signal de la joie (...) dès le jour de Pâques, à 3 heures du matin, il alluma des feux de joie (...). Le mardi, un courrier arrive faisant claquer son fouet extraordinairement et notre joie fut assurée. Alors l'Aigle tomba devant la cocarde blanche qui orna tous les chapeaux (...); Lettre de Larabit à Fontainebleau (8 avril) indiquant à son frère qu'il allait suivre l'Empereur à l'île d'Elbe; (...) Son malheur ne change rien à ma résolution. Il a demandé des officiers du génie pour le suivre à l'île d'Elbe; je me suis présenté. Je pars avec lui indigné de la lâcheté avec laquelle des hommes qui lui devaient tout, l'abandonnent ou même le trahissent (...); L.S. du baron Herzogenberg, général-major commandant pour S.M. l'Empereur d'Autriche) de la ville de Paris, sur le casernement des troupes alliées; mai 1814 : (...) Je vois que nos Princes sont bien populaires envers ses nouveaux parvenus; ce qu'il y a d'extraordinaire icy, c'est un nouveau général commandant tout le département mais il ne déplace pas pour cela M. de Listre (...) Du reste, nous sommes toujours très tranquille. Nos gens d'armes étant partis, il nous passe seulement presque tous les jours des prisonniers de toutes les nations. Je suis bien étonnée de ce que vous me ditte de tous les endroits qui refusent le drapeau blanc et qu'ils soient si attaché à Buonaparte (...); juillet 1814 : L.S. du marquis de Boisgelin concernant une nomination au garde nationale; réquisition de logement du comte de Rochechouart; 2 copies du discours des Adieux de l'Empereur à Fontainebleau; **joint** plusieurs imprimés : Récit de ce qui s'est passé à Paris depuis le 28 mars jusqu'au 3 avril et pièces officielles (8 pp.); Gazette de France de février 1814, relatant notamment le congrès de Chatillon; Les Remontrances du parterre ou lettre d'un homme qui n'est rien, à tous ceux qui ne sont rien (16 pp.); Toasts qui doivent être portés au Banquet qui sera donné dans le Jardin de l'Arquebuse de Dijon, le 16 avril 1814, par une société des amis des Bourbons (6 pp.); Extrait du Moniteur, Programme des Fêtes et réjouissances qui auront lieu dans la ville de Paris le lundi 29 août 1814, jour de la Réception du Roi à l'Hôtel de ville (2 pp.); Liste des 144 Dames désignées pour recevoir S.A.R. Madame duchesse d'Angoulême lors des Fêtes données au Roi (...) (1 pp. avec vignette gravée); Journal des débats de septembre 1814; Tableau de l'Europe depuis la Bataille de Leipsick par M. de La Maisonfort (48 pp.); **joint** : Circulaire du ministère de la Guerre au début de la campagne de France concernant les déserteurs (41 pp.); Placard d'un arrêté de la préfecture de l'Ain relatif à l'épizootie qui règne sur les bêtes à cornes, mai 1814.

238 / [CHUTE de l'EMPIRE – 1815]. 23 documents.

400 / 500 €

Important ensemble de documents circonstanciés au moment des Cent-jours puis après Waterloo, sur le retour du Roi, l'arrivée des troupes alliées à Paris, les premières mesures de la seconde Restauration; avril 1815 : L.S. du ministre Carnot relatif à un imprimé d'une prétendue déclaration du Congrès, avec réponse brouillon du sous-préfet d'Auxerre; Rapport de l'aide de camp du duc de Trévise, le chevalier de La Mortière, sur le service de santé; rapport de police; chant sur le 32 du mois de mai; juillet 1815 (...) depuis quelques jours, on ne voit que passages de troupes; on est encombré dans la ville (Poitiers) et dans les campagnes; tout cela va on ne sait où au nom de la loi par ordre du prince d'Eckmühl (Davout) qui, à ce qui paraît, gouverne depuis le départ de Buonaparte (...). Les journaux disent l'Armée de la Loire soumise et c'est cette armée qui se porte vers le midi en plaçant partout le drapeau tricolore et déchirant les drapeaux blancs ainsi que toutes les affiches au nom du Roi. Ils ont pillé à Tours (...). Lettre du chevalier de Bouchaud dans la région d'Avignon en août, apprenant les événements de Waterloo; Dédicace pour l'Empereur; L.A. de Mme de La Rochejaquelein donnant des nouvelles de sa famille, mentionnant les Polignac, d'Entraigues, son jugement défavorable sur le retour de Labédoyère et de Lafayette;

Comment trouvez-vous Buonaparte qui pense à sa bibliothèque et la naïveté des Chambres (...) On dit que M. de La Rochefoucauld a conduit une petite armée au Roi et que les Suisses l'ont protégée contre les Corps Francs. Charlotte nous donne la belle nouvelle de l'entrée du Roi à Paris le 8, celle d'Alexandre le 9, la nomination de M. de Talleyrand à un ministère supérieur. Tout va devenir beau (...). Nous avons lu en pleurant de joie, de tendresse, d'admiration, ce que le Roi adresse aux Français. Enfin le voilà, et c'est bien lui! (...). Lettres de nomination, congé, réquisition de logement, etc. **joint** plusieurs imprimés : Gazette de France du 24 mars 1815; Déclaration du Congrès du 26 avril; Programme du Banquet qui doit avoir lieu le 30 juillet 1815 dans le jardin public, au sujet de l'heureux retour des Bourbons en France (2 pp.); L'Echo de l'Europe au Peuple Français (...), (4 pp.); Le Cris de l'Honneur adressé à la Garde impériale par un de ses principaux chefs qui se fera bientôt connaître (2 pp.); Explication du nouveau langage employé en France depuis le 21 mars 1815 (2 pp.); La Quotidienne (avril 1820).

239 / [REPUBLIQUE CISALPINE]. 7 documents.

300 / 400 €

Lettre du ministre de la guerre Cisalpin relative à l'établissement commun avec les ingénieurs géographes de la France de la carte du pays entre l'Adda et l'Adige, Milan 21 floréal an 10 (11 mai 1802), 4 pp. in-folio avec grande vignette; Lettre de l'ambassadeur français à Gênes, concernant une recommandation pour un négociant génois désirant servir les intérêts de la France, 29 pluviôse an 3 (17 février 1795); lettres du général italien Palombini, du chef de bataillon Casella, du chef d'état-major de la Division Maurice Mathieu, sur l'arrivée de troupes; joint 2 billets de réquisitions pour l'armée d'Italie (1801).

240 / [PRISON de la CONCIERGERIE].

L.A.S. de la citoyenne Lebreton à ses parents. Des prisons de la Conciergerie du Palais Marchand ce 11 juin 1793 l'an 4 de la Liberté, le 2 de l'Egalité et de la République. 4 pp. in-4, coupée en son milieu et cousue.

500 / 800 €

Exceptionnel témoignage d'une fille, suspectée, décrétee d'accusation et enfermée à la Conciergerie sous la Terreur; (...) En partant de Rouen, nous avons eu la douleur de voir nos camarades chargés de fers jusqu'à Ecoüy (...). Le lendemain, nous avons reparti pour Magny où notre arrivée avait formé un rassemblement composé de curieux (...) Nous avons trouvé un maire excellent républicain (sans être septembriseur) et un officier municipal qui nous ont très bien reçus et nous avons logés dans le dortoir des ursulines (...). Jusque là la fortune nous favorisait encore mais en sortant de St-Denis, la première avenue qui va à Paris, la seconde voiture a cassé (...). Jusqu'à Paris, ils ont été arrêtés 15 fois par des patrouilles composés de Garde parisienne et de Sans-culottes; Voici le costume de ces messieurs, dont la plupart sont de très beaux hommes : de grandes culottes de matelot mais bien plus larges, un gilet et un chapeau de même blanc. Joignez-y une pique de fer de la longueur de douze pieds et voilà l'homme complet (...). On nous a conduit à la Mairie (...) nous y avons trouvé au moins 400 hommes de gardes (...) qui se sont joints à notre gendarmerie pour nous conduire à la Conciergerie. Dans ces endroits, on n'aperçoit point autres choses que des bayonnettes et des piques (...). On nous a séparé de nos camarades tout de suite et nous avons été enfermés dans un endroit si horrible qu'il faudrait y venir pour le dépeindre (...). J'y ai trouvé tout ce que la misère, la débauche et la saison peuvent y amener. Je frémis en y pensant (...). Cet endroit renferme pour le moins 200 femmes avec lesquelles exceptés 4 ou 5, on ne peut dire un seul mot sans se déshonorer. Il faut souffrir à toute heure de la nuit des visites de la part des guichetiers, on vous compte, et l'on regarde avec de la lumière si c'est bien vous (...). Pour récréation, toute la journée

des batteries, des disputes, à toutes minutes des malheureuses victimes qui reviennent des tribunaux avec leur condamnation, les uns pour la mort, les autres pour la détention. Aujourd'hui nous avons un homme condamné à la guilotine et qui subi son sort demain à midi ; et une femme pour 8 ans de détention. Ma chambre en renferme deux condamnés à la guilotine. Insi voila en substance le séjour que j'habite et qui malgré sa situation ne me fait point perdre courage (...). L'on me fait espérer que demain j'aurai mon tour. Nous ne portons point le nom de citoyen mais celui de monsieur et madame, jusqu'au jour où la nation nous aura jugés digne d'être au nombre de ses enfants. Je ne puis vous en dire plus long (...). Prenez garde en me répondant à ce que vous m'écriviez puisque mes lettres sont portés à la municipalité (...). Elle recommande de prendre un passeport si ses parents se décident à venir à Paris, et demande de lui faire parvenir des vêtements. J'ai bien envie de dormir, mais bien des choses m'en empêche (...). Nous attendons ces jours et des rebelles de la Vendée ! C'est un friand morceau (...).

241 / **Jean-Nicolas CORVISART**. 1755-1821. Médecin de Napoléon. L.A.S. à Mlle Élisa Deleval, à Commercy. Paris 15 novembre 1815. 3 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso.

200 / 300 €

Belle lettre de courtoisie à une demoiselle. *Puisque vous êtes ma petite servante, la belle demoiselle, moi, je serai volontiers votre vieux radoteur (...)* Vous avez beau m'avoir écrit une bonne petite lettre, cela ne suffit pas. La ponctuation y manque à peu près en entier, il ya plusieurs fautes d'orthographe et vous avez oublié trois ou quatre mots ; à cela près tout est au mieux (...). Vous me direz, mais Monsieur, toutes les femmes font des fautes en écrivant ; il est même du bon ton qu'elles en fassent. Je vous répondrai : taisez-vous, ma petite servante, vous êtes une sottie. Parce que toutes les femmes font mal, il ne faut pas les imiter (...). Vous me dites qu'il n'entrera jamais de calcul dans votre attachement pour moi : où diable avez-vous vu que je vous disais cela ? C'est tout le contraire ; j'ai du dire qu'à votre âge les sentimens étaient encore purs et sincères, et j'aime à croire que tels sont les vôtres. Au surplus, soyez tranquille, cela vous passera comme à tant d'autres ; vous n'êtes encore que maligne ; vous ne tarderez pas à être grecque, il y a de l'étoffe (...). Cette semonce prouve que s'il ne peut plus la battre, il sait bien la quereller ; (...) je ne manquerai jamais d'occasion, grâce à votre petit caractère taquin et à votre esprit léger. Je sais bien que de prétendre vous corriger, c'est vouloir débarbouiller un Maure ; cela prouve que je commence à radoter (...).

Joint : P.S. Paris 23 vendémiaire IX (15 octobre 1800), transaction pour la pension alimentaire de son ex-femme, contresignée par Chauveau-Lagarde (1 pp. in-4).

242 / **Jean-François COSTE**. 1741-1819. Médecin militaire.

L.A.S. au prince de Neufchatel, Major-général de la Grande Armée. Au Q.G. à Ulm, 8 mai 1806. 3 pp. bi-feuillet in-folio ; qqs légères rousseurs.

200 / 250 €

Lettre comme premier médecin des Armées dans laquelle il rend compte de la réussite de ses démarches pour obtenir du vaccin à Ulm et en envoyer au 3e Corps du maréchal Davout. *La matière, prise sur le même sujet d'un an, au 8e jour des accidens, est assez abondante pour fournir à 16 inoculations. Elle arrivera intacte et en quatre parties, presque hermétiquement scellée, dans de petits étuis d'ivoire, parfaitement tournés à ce dessein. Après les premières inoculations, les autres se pratiqueront, comme je l'ai recommandé, de bras à bras. L'instruction détaillée que demandait M. le Mal Davout eût été superflue (...)* ; mais je n'ai pas hésité d'extraire d'un mémoire médical que j'avais demandé à l'un des médecins de l'armée qui ont le plus d'expérience en cette matière des remarques importantes (...). Si Votre Altesse sérénissime daigne y jeter les yeux, Elle se convaincra facile-

ment de l'avantage qu'il y aurait à les répandre parmi les officiers de Santé de l'Armée (...).

243 / **François-Aimé DEJEAN**. 1749-1824. Général, ministre de l'administration de la Guerre.

Apostilles autographes signées sur une note adressée au ministre de la Guerre. Paris, 3-7 avril 1807. 3 pp. bi-feuillet in-folio.

150 / 180 €

3 renvois successifs d'une note adressée au ministre de la Guerre, concernant le traitement et la position du général Léopold Berthier ; le chef de bureau du ministère demande s'il doit être traité sur le pied de guerre ou de manière ordinaire selon son grade, sans frais de représentation et de bureau, ce à quoi Dejean répond qu'on ne peut répondre à la question, *est-ce sur le pied de guerre ? est-ce sur le pied de paix (...)*. Il importe que la mesure soit commune, il n'ya pas de raison ni de motif pour que cela soit autrement (...). Il ajoute de manière sévère : *Si l'erreur a été commise, l'inspecteur qui a autorisé le paiement excédentaire est responsable. Les bureaux doivent être plus précis (...)*. Je n'ai pas de tems à perdre en lectures oiseuses et en répliques (...).

244 / **Géraud-Christophe-Michel DUROC**. 1772-1813. Duc de Frioul, Grand-Maréchal du Palais, mort à Bautzen.

L.A.S. au citoyen Yvan, chirurgien du 1^{er} Consul. S.l.n.d. 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso.

100 / 150 €

Je vais de mieux en mieux (...) mais votre emplâtre du quatre fondant m'empoisonne et je crois qu'avant de partir, vous m'avez fais une opération de barbier pour que je me rappelle de vous. Aussi, cela me fait endiabler du matin au soir et au matin (...).

245 / [ECOLE IMPERIALE]. **Bernard-Germain de Lacépède**. 1756-1825. Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

L.S. à M. Charlot, colonel de la 34^e Légion de Gendarmerie Impériale. Paris, 13 juin 1812. 1 pp. 1/2 in-folio, en-tête du Grand-Chancelier de la Légion d'Honneur ; légère brunissure.

200 / 250 €

Relative à la scolarité de la fille du colonel ; (...) *Le 7 avril dernier, j'avais prié Mad. Campan surintendante de la Maison impériale d'Ecouen de remettre Mlle Charlot à Mad. D'Aubignose lorsqu'elle se présenterait à la Maison Impériale ; mais d'après ce que renferme la lettre que vous venez de m'écrire, Mlle Charlot pourra rester dans la Maison Impériale jusqu'au départ pour Hambourg. Au reste Mlle Charlot laissera beaucoup de regret (...)*.

Joint : « Carte de Contentement » pour une demoiselle de la Légion d'Honneur (carton gravé) ; Prospectus de rentrée des classe du Lycée de Versailles en 1807, et de la Maison d'éducation rue de Clichy sous la Direction de M. Bintot, professeur du Lycée Bonaparte ; 4 quittances de scolarité pour le Lycée Impériale puis Royale pour l'élève Eblé en 1813, 14, 15 et 17 (avec en-tête à l'aigle impériale).

246 / **Joseph FOUCHE**. 1759-1820. Ministre de la Police, duc d'Otrante. & **André-Joseph ABRIAL**. 1750-1828. Ministre de la Justice. **P.S.** Paris, 4-10 thermidor an 10 (23-29 juillet 1802). 2 pp. bi-feuillet in-folio en partie imprimée, en-tête du Ministère de la Police avec vignette, cachet du ministre de la Justice.

200 / 300 €

Certificat d'Amnistie pour le nommé Philippe Odoard du Hazé, signé par Fouché ministre de la Police, contresigné et délivré par Abrial, mi-

nistre de la Justice. Il est précisé que *cet individu ne jouit d'aucuns titres, places, décorations, traitemens, ni pensions de puissances étrangères.*

Joint : une proclamation du Ministre de la Police générale de la République à ses concitoyens, du 20 brumaire an 8 (3 pp. in-8), faisant suite au coup d'état de Bonaparte.

247 / [GARDE IMPERIALE]. 3 documents.

300 / 400 €

L.A.S. du duc d'Istries, envoyant à Berthier *l'itinéraire des détachements de cavalerie de la Garde partis dernièrement pour les côtes (...)* ; L.S. du général Ameil (mars 1813) adressant une recommandation d'un jeune chasseur de la Compagnie d'Elite qui *désire beaucoup entrer dans la Garde Impériale ; C'est un excellent militaire, d'une belle tenue et d'une bravoure à toute épreuve ; il a treize ans de service, il est resté à cheval dans cette campagne pendant toute la retraite comme j'étais colonel de son corps ; mon suffrage n'est point équivoque (...)* ; P.S. du général Legendre d'Harvesse envoyant une circulaire de réforme à un capitaine au ci-devant Régiment de chasseurs à cheval de la Jeune Garde (novembre 1814).

248 / **Jean-Andoche JUNOT**. 1771-1813. Général, duc d'Abrantès, Gouverneur de Paris, Gouverneur du Portugal.

L.S. au général de brigade Cambacérés, à l'hôtel de l'Archichancelier. Paris, 11 août 1806. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du « Gouverneur de Paris, premier Aide de camp de Sa Majesté l'Empereur et Roi », adresse au verso.

200 / 300 €

Invitation du Gouverneur de Paris ; *Sa Majesté ayant fixé au 15 août l'entérinement de mes lettres de Gouverneur à l'Hôtel de ville de Paris, et désirant moi-même donner à cette cérémonie le plus d'éclat qu'il me sera possible, je vous prie de me faire l'honneur d'y assister. Il faudra dans le cas où vous voudrez bien répondre à mon invitation, que vous soyez rendu à mon hôtel, rue des Champs-Élysées n°6 en grand uniforme et à cheval (...).*

249 / **Hugues-Bernard MARET, duc de Bassano**. 1763-1839. Ministre des Relations extérieures.

L.A.S. au citoyen Laplace, chancelier au Sénat. Paris, 21 Brumaire an 12. 2 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête du secrétaire d'Etat avec vignette de la République gravée par Roger ; légère mouillure.

150 / 200 €

Lettre de recommandation pour M. Guersent *pour le moment où vous organisez la bibliothèque du Sénat. Ce citoyen jeune encore et déjà très recommandable, est médecin de l'école de Paris. Il a été professeur d'Histoire naturelle à l'École centrale de Rouen. Une place dans un lycée l'éloignerait de la Capitale tandis que les fonctions de sous-bibliothécaire du Sénat l'y retiendrait (...).*

250 / **Hugues-Bernard MARET, duc de Bassano**. 1763-1839. Ministre des Relations extérieures.

2 L.A.S. à Racault de Reuilly. Paris, 26 février 1808 & 17 mars 1809. 1 pp. bi-feuillet in-4 et 2 pp. bi-feuillet in-folio.

200 / 300 €

Le duc de Bassano annonce la nomination de Reuilly à la préfecture de Florence ; (...) *S.M. forme trois grandes préfectures en Toscane. Voulez-vous quitter la sous-préfecture pour passer par l'Italie pour revenir plus sûrement et assez promptement préfet en France ? Si telle est votre intention, je vous félicite, car S.M. vient de vous nommer à la préfecture du département de Florence (...).* Un an plus tard, le ministre écrit ; *S.M. a accédé aux vœux de tous vos amis en vous déchargeant des fonctions pénibles de la*

préfecture où vous avez montré un zèle qui a été couronné par le succès (...). L'Empereur l'a nommé maître des requêtes.

251 / **Nicolas-François-Sylvestre Régnier, duc de MASSA**. 1783-1851. Fils du ministre de Napoléon, administrateur et homme politique. **7 L.A.S. à son beau-père le maréchal Macdonald**, la plupart avec note aut. signée du destinataire. Paris 1810-1811. 10 pp. in-folio ou in-4, 2 adresses.

200 / 300 €

Intéressante correspondance au sujet de son mariage avec Anne-Charlotte dite Nancy Macdonald (1792-1870), fille aînée du maréchal en 1810. 23 août 1810, demande officielle en trois exemplaire ; *Enfin après un long retard qui m'a extrêmement contrarié, j'ai pu profiter hier pour la première fois de la permission que vous m'avez donné de visiter mademoiselle votre fille. J'ai vu toutes les perfections réunies et Votre Excellence a bien raison de l'appeler un ange (...).* Soyez bien assuré aussi, Monsieur le Maréchal, *que tout ce qu'il est possible de faire pour le bonheur d'une femme, je le ferai pour mademoiselle votre fille (...).* 3 décembre, le général Beurnonville a reçu la procuration du maréchal *pour conduire à l'autel cette fille si justement chérie (...).* 23 juin 1811, explication de l'emploi des fonds touchés pour le maréchal au Trésor impérial ; (...) *Adèle est dans ce moment à Paris où elle doit passer deux ou trois jours. Sidonie qui l'attend pour retourner à Ecouen, loge chez moi depuis le départ de Mme Sémonville pour les Eaux. Elles augmentent toutes deux le bonheur du petit ménage (...).* 3 novembre, annonce de la naissance « d'un gros » qui fait « un tapage du diable » [Alfred (1811-1813)]. 5 novembre, nouvelles de l'enfant et de sa mère ...

252 / **Frédéric MASSON**. 1847-1923. Historien de l'Empire.

6 L.A.S. 1897-1921. 8 pp. in-12 dont liseré de noir, 2 pp. sur carton, enveloppe.

100 / 150 €

Correspondance de courtoisie et de remerciement concernant ses recherches sur Napoléon, notamment sur les Hôtels particuliers sous l'Empire, (...) *Mme de Sancy (...)* a daigné me montrer à Boran la chambre du général Bonaparte et je n'ignorais point que l'hôtel de la rue Chantereine avait été donné par l'Empereur au général Lefebvre-Desnouettes (...). *Il est certain que en dehors de l'hôtel qu'on peut appeler Hôtel Talma et qui est le premier qu'il ait acheté dans ce quartier, l'Empereur a acheté quantité d'hôtels et je n'arrive point à reconstituer quand et comment (...).*

253 / [MÉDECINE].

200 / 300 €

13 L. A. S. ou P. A. S. (ordonnances, consultations ou mémoires) de Joseph Babinski, Jean-Baptiste Bouillaud, J. Belliot (3 ordonnances à Mlle George), Bianchi, Pierre Bretonneau, Courtès, Henri-Marie Husson, Hippolyte Larrey, Jean-Nicolas Marjolin, Marie de Saint-Ursin.

254 / **Claude LECLERC**. 1762-1808. Médecin de l'Impératrice Joséphine.

L.A.S. 21 juillet 1806. 2 pp. in-12.

150 / 200 €

Il demande de faire parvenir du vaccin à un confrère, docteur en médecine de l'école de Paris à Saint-Aubin près Fontainebleau ; (...) *Si l'envoi peut se faire tout de suite, on pourrait le remettre d'ici à jeudi au portier de l'Empereur aux Tuileries. Il s'appelle je crois d'Ivernois. M. Ribes, concierge du château de Fontainebleau l'emporterait. Il faudrait dans ce cas que le paquet fut à son adresse. Mon beau-frère, le sous-préfet de Borgo*

département des Apennins, prie aussi M. Gasson de lui adresser du vaccin avec toutes les instructions nécessaires (...).

255 / **Etienne-Jacques-Joseph MACDONALD**. 1765-1840.

Maréchal d'Empire, duc de Tarente.

P.S. adressée à l'intendant des finances de Gérone. Au Q.G. de Gironne, 5 juin 1810. 2 pp. bi-feuillet in-folio.

100 / 150 €

Expédition d'un arrêté du maréchal Macdonald, commandant en chef de l'Armée de Catalogne, concernant la mise en place d'un contrôle des revenus publics et la nomination d'un d'intendant des finances pour la province de Gironne ; (...) *Tous les employés sont nommés par le gouverneur général sur la proposition de l'Intendant (...). L'intendant envoie au Corrégidor le tableau des impositions tant ordinaire qu'extraordinaire (...); il rend compte de ses opérations au gouverneur général (...), ordonne les séquestres, saisis et mainlevées (...); Le sieur Alphonse de Lupé est nommé provisoirement intendant du corrégiment de Gironne et sieur Pâris secrétaire général (...).*

256 / **Georges MOUTON**. 1770-1838. Général, comte de Lobau, maréchal de France.

L.A.S. à Mme la duchesse de Montebello, dame d'Honneur. Paris, 26 février 1811. 1 pp. ¼ bi-feuillet in-4.

200 / 250 €

Lettre dans laquelle le général, peu doué pour les cartes et « l'esprit des jeux de société », s'excuse d'avoir causé du tort ; (...) *Mon défaut d'habitude qu'on remarquait aisément à la partie faite hier, a provoqué un embarras et un malaise tels que j'ai commis une étourderie dont j'éprouve le chagrin le plus vif (...). Et je me vois forcé de vous le déclarer, à l'Armée comme à la ville madame la Duchesse, quelle part j'ai prise à tout ce qui vous est arrivé depuis environ deux ans (...). Je ferai usage de toutes mes facultés pour prouver (...) que je suis un des amis chaud de votre famille et que je désire ardemment de me trouver en position d'effacer jusqu'à la plus légère trace de mon inconséquence dont je vous demande pardon (...). Car je ne me pardonnerai jamais de vous avoir causé la moindre peine (...).*

257 / **Pierre-François REAL**. 1757-1834. Homme politique et juriste.

L.A.S. au citoyen Portalis. Paris, 7 messidor an 10 (26 juin 1801). 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête de Réal « conseiller d'Etat ».

200 / 250 €

Réal lui envoie une note sur la commune de Chatou déjà célèbre dans l'Histoire de ce siècle par la fameuse chanson Sur la Route de Chatou, tant chantée lors du départ du Chancelier Maupeou, mais qui sera bien plus célèbre dans l'Histoire de la Révolution pour avoir donné naissance au Jacobin (...). Il le prie d'écrire au préfet et à l'évêque de Versailles ; Je viens d'écrire à l'un et à l'autre mais qu'est ce que la lettre d'un chétif conseiller auprès du bref que voudra leur adresser Sa Sainteté le Pape Portalis (...).

258 / **[EMPIRE]**. **40 documents.**

200 / 300 €

Sur l'organisation de la Garde du Consul ; dédicace de Béranger au passage du 1^{er} Consul à Lyon ; lettre de Courtalon, sur l'organisation de cérémonies au Champs de Mars demandant en urgence des tentes ; celle de l'Empereur lui est parvenue mouillée et en chiffon, les autres sont pourries et en loque, etc ; notes d'ouvrages pour la réfection d'un carrosse ; au général Marmont concernant les journaux anglais traduits pour l'Empereur ; Galeazzini, commissaire de l'île d'Elbe ; correspon-

dance du cardinal Maury, de l'évêque d'Orléans, du chambellan de l'Impératrice Joséphine, Bignon, Didelot, du préfet du Doubs, correspondance d'un émigré relatant ses péripéties sous le Consulat et l'Empire ; certificat de conscription, livret de domestique ; imprimés dont Journal de l'Empire en 1813.

259 / **[SECOND EMPIRE]**. **28 documents.**

300 / 400 €

Bel ensemble de documents du second Empire : circulaire bulletin de vote pour la candidature du Prince Napoléon en novembre 1848 ; 2 L.A.S. de recommandation de Marco St-Hilaire auprès de Mocquart pour être au service de l'Empereur ; P.S. du baron Haussmann attribuant au marquis de Puységur, officier d'ordonnance de l'Empereur, la médaille commémorative de la ville de Paris pour la naissance du Prince Impérial ; Laissez-passer divers pour la Maison de l'Empereur, l'Ecole impériale des Beaux-Arts, carte spéciale de libre circulation de la Préfecture de Police signé par Piétri ; Lettres de Mocquart, secrétaire de Napoléon III, Persigny, Conneau, médecin de l'Empereur ; comtesse Walewska sollicitant pour une œuvre ; Tascher de La Pagerie, chambellan de l'Impératrice ; **joint** 2 portraits de Louis-Napoléon III (format carte de visite et cabinet) et portrait du Prince Impérial. **Joint** 8 journaux de *La Guerre Illustrée* (août-septembre 1870).

260 / **[RESTAURATION & MONARCHIE de JUILLET]**.

29 documents.

200 / 250 €

Ensemble de documents et correspondance politique ; comte de Caran mentionnant le prince Esterhazy, Metternich, Decaze, Richelieu ; marquis de Chauvelin ; de Fitz-Roy Sommerset ; Passeport anglais de M. de La Condamine ; général baron Pouget à propos de l'île d'Elbe ; Mme de Foresta ; comtesse Moszaiska ; liquidation des indemnités de M. de Jonquières ; Copie d'un rapport politique au Roi sur les départements du Rhône et de l'Isère en 1821, suivi de l'exposé de la situation de la ville de Lyon, et états des propositions et demandes faites par le maréchal duc de Bellune (39 pp. in-folio, broché sous lacet de soie verte) ; Lettre politique d'un ancien émigré de Lyon, mars 1821 ; poème des factions de Girard ; La Roche-Lacretelle, Valmore, Fournier, colonel Baume sur ses anciens services sous l'Empire, etc. **Joint** des imprimés ; Notice sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile (30 pp.) ; le général Donnadieu à ses concitoyens (51 pp.).

261 / **[REVOLUTION]**. **34 documents.**

200 / 300 €

Ensemble de correspondance circonstanciée à propos d'événements, lettre au comte d'Entraigue, par un proche, sur la situation à Paris en 1790 : *Nous avons voulu former des assemblées aux capucins ; il y en a deux assez tranquilles, la troisième ne put pas se former dimanche. St-Huruge et tous les brigands du Palais royal y vinrent avec beaucoup de sifflet ; il manque d'y avoir tapage et on se sépare sans avoir siégé. Le gardien des capucins refusa hier sa salle et son église et le maire Bailly ne voulut pas donner des ordres (...). Il y eut hier au soir deux assemblées, l'une chez le cardinal de La Rochefoucault et l'autre chez le vicomte (...). Nous signâmes au nombre de 54 tant clergé que noblesse une déclaration relative au décret rendu sur la religion (...). Il va se former un club des personnes de notre bord qu'on appellera club de la Liberté (...); lettre d'une citoyenne à propos des événements sur le champ de Mars en février 1791 : (...) Le matin, le peuple a pendu 2 hommes mais cela n'a été rien ; le tumulte a été bientôt apaisé mais l'après diné toujours au Champs de mars, il c'est porté une foule considérable de monde (...) de manière que l'on a déployé le drapeau rouge ; l'on a voulu lire la loi martial ; le peuple à ce moment a assailli la garde*

nationale de coup de pierre (...) ; lettres de recommandation des député Vinet, Laussat à Chaptal, Guineau au citoyen premier Consul ; lettre de police, réclamations auprès des Armées, certificats républicains et de résidence, lettre pour la radiation de la liste des émigrés, congés militaires, passeport, comptes divers, correspondance galante d'un émigré avec dessins aquarellés.

262 / [REVOLUTION]. 49 documents.

200 / 300 €

Ensemble d'imprimés révolutionnaires, décret de la Convention divers discours de députés, chants patriotiques, dont : Hommage de l'Armée de Sambre et Meuse au Club de Clichy ; Sur le Six-août ; Discours pour la mémoire du général Joubert par le député Boulay de la Meurthe ; programme des fête funèbre en l'honneur du général Duphot ; La Correspondance des Dames ou Journal des Modes et des spectacles (4 fascicules) ; Le Postillon des Armées sur la prise de Toulon en décembre 1794 ; L'Ami des Lois mentionnant Bonaparte ; Adresse des officiers (...) de l'Armée de Rome ; Nouvelles politiques, nationales et étrangères ; Gazette de France (28 fascicules 1798-1799) ; Lettre de M. le Comte de N*** voyageur allemand à un de ses amis à Vienne, 1800 ; etc.

263 / [SACRE de NAPOLEON & SPECTACLES]. 8 documents.

500 / 700 €

Imprimé extrait du Cérémonial relatif au Sacre et au Couronnement de Leurs Majestés Impériales, de l'Imprimerie impériale, frimaire an 13 (4 pp. in-4) ; Carton d'invitation de l'état-major général, « députation pour le Couronnement de l'Empereur » ; 2 invitations du ministre italien Marescalchi pour le Prince Corsini, envoyé extraordinaire de la Reine d'Etrurie pour dîner et venir assister à un bal (mai 1805) ; Invitations du chambellan de l'Empereur pour un spectacle à la COUR, au Palais des Tuileries et au Palais de St-Cloud (février 1810, août 1811, janvier 1814) ; joint un carton pour une loge d'avant-scène de la Société olympique (28 pluviôse an 8).

264 / [SPECTACLE à ST-CLOUD].

200 / 300 €

Mémoire de transports d'instruments et indemnité de sortie accordée aux garçons d'orchestre par descision de S.E. pour le service du Théâtre au Palais Impérial de St-Cloud, au mois de novembre 1813. Détail pour la location et le transport des instruments, notamment la harpe de M. Naderman et de M. Bosca, pour les concerts particuliers de S.M. l'Impératrice, auquel est joint 3 quittances. Pièce vu par M. Paër, directeur du Théâtre de la Cour et de la Musique particulière de l'Empereur.

Joint : Tableau de l'état général des dépenses du voyage de l'Impératrice à Mayence, par lieux de passage, Sa Majesté partie de St-Cloud le 23 juillet 1813, rentrée à St-Cloud le 9 août suivant.

265 / [SACRE de CHARLES X]. 6 documents.

200 / 300 €

Invitation pour venir assister aux fêtes du Sacre à l'Hôtel de ville de Paris, le 31 mai 1825 ; invitation du duc d'Aumont 1^{er} Gentilhomme de la Chambre du Roi pour être présenté au Roi après la messe aux Tuileries, le 24 juin 1825 (avec enveloppe et cachet ; Carton d'invitation du capitaine des Gardes de service pour une représentation au Théâtre de la Cour à Saint-Cloud en 1825 ; Billet pour une dame d'un bal de société à l'Elysée-Bourbon ; couplet à l'occasion du Sacre du Roi Charles

X sur l'air *Femme Voulez-vous prouver ; Invitation dans les appartements du roi en avril 1829.*

266 / Adèle de SOUZA. 1761-1836. Femme de lettres, mère de Charles de Flahaut.

L.A.S. « A. Flahault » au citoyen Perregaux, sénateur. [Falaise] 23 mesidor (12 juillet 1801). 2 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso.

100 / 150 €

(...) M. Gallois qui m'a sauvée dans ma déplorable affaires d'inscription sur la liste [d'émigrés] sans que je l'eusse demandée, m'écrivit que craignant mon étourderie et les chouans si je revennois avec ma fortune, il avoit été demander une lettre à Mr Le Couteux son ami, pour m'en donner une pour la Banque de France. J'ai mis sa lettre de coté, je n'ai point reçu celle qu'il m'annonçoit, et j'attends toujours la vôtre. Voilà les faits (...) Soyez ma Providence dans cette grande affaire (...).

267 / Adèle de SOUZA. 1761-1836. Femme de lettres, mère de Charles de Flahaut.

L.A.S. « Ad. de Souza » (à Eugène de Beauharnais). 15 octobre 1808. 4 pp. bi-feuillet in-4.

200 / 220 €

Elle sort d'un déjeuner chez la maréchale Ney où se trouvait la Reine [Hortense]. Celle-ci est très « maigrie » ; Elle a eu de grands chagrins qui lui font d'autant plus de mal qu'elle n'en parle jamais (...). Je suis convaincue qu'elle n'a plus la force de souffrir. Elle ne peut rien manger, l'habitude d'étouffer ses larmes, de contraindre ses sentimens a resserré son estomach et elle ne peut rien avaler (...). Ecrivez-lui bien souvent ; les souvenirs de votre enfance, vos rêves de bonheur, de ne jamais vous quitter, sont les plus doux entretiens. Aussi je la ramène sans qu'elle s'en doute à me parler toujours de vous. Monseigneur faites la rire, faites-lui des contes, parlés lui de votre avenir, et de vos premières années quelle se persuade que vous esperés un jour vous réunir à elle, et elle le croira. Que cet espoir lui fera du bien ! (...).

268 / Jean-Lambert TALLIEN. 1767-1820. Conventionnel.

L.A.S. au citoyen Botot, chez le citoyen Barras, au Luxembourg. S.l.n.d. 1 pp. bi-feuillet in-12, adresse au verso.

200 / 250 €

Lettre de recommandation comme représentant du peuple ; Je prie l'ami Botot de vouloir bien entendre le Cen porteur du présent. C'est un ami de notre ami Maret (l'ex ambassadeur). Depuis longtems on lui promet une réquisition, Baras en est instruit. Je désirerois qu'il l'obtient promptement (...).

Joint une procuration signée par Tallien, donnée à son épouse née Cabarrus, 14 prairial VI (2 juin 1798), 3 pp. in-4.

269 / [THEÂTRE de l'ODEON]. 14 documents.

150 / 200 €

Ensemble de documents et correspondance relative à l'administration du théâtre impériale de l'Odéon sous le second Empire ; 5 L.A.S. de Charles de La Rounat, directeur de l'Odéon, pressant un acteur de venir l'aider, sur la reprise de Lucrèce, et l'organisation de la représentation ; joint une correspondance où il est mention de l'incendie de l'Odéon en avril 1799 : (...) En moins d'une 1/2 heure à 7 heures du martin, l'Odéon a été consommé par le feu. Cet événement (...) a été très préjudiciable tant par la perte qu'ils ont essuyé que par la douleur de voir la plus belle salle de l'Europe réduite en cendres. Ils se sont établis au théâtre

de Louvois (...); circulaire sur le prix des loges en 1817; Engagement de M. Bocage dans l'emploi de *Premiers rôles et fort jeunes premiers*, dans le drame, mélodrame et comédies, au Théâtre de la Porte St-Martin; annonce de la représentation de la *Bataille des trois Empereurs ou le Combat d'Austerlitz*, en mars 1806, avec deux airs; carte de visite ancienne de M. Berville, comédien, etc.

270 / **Claude Victor Perrin, dit VICTOR.** 1764-1841. Maréchal d'Empire, duc de Bellune.

L.S. au général Lanusse avec réponse aut. signée du destinataire. Au Q.G. de Nantes, 22 floréal an 6 (11 mai 1798). 1 pp. in-folio, en-tête du général à l'armée d'Italie.

150 / 180 €

Le général demande de faire activer auprès du chef de brigade Macon, le procès de l'ex-capitaine Huray accusé de quelque faute et qui attend en vain son jugement. Réponse du général Lanusse qui transmet les ordres à son successeur le général Michaud.

271 / **[VIEUX PAPIERS].**

50 / 60 €

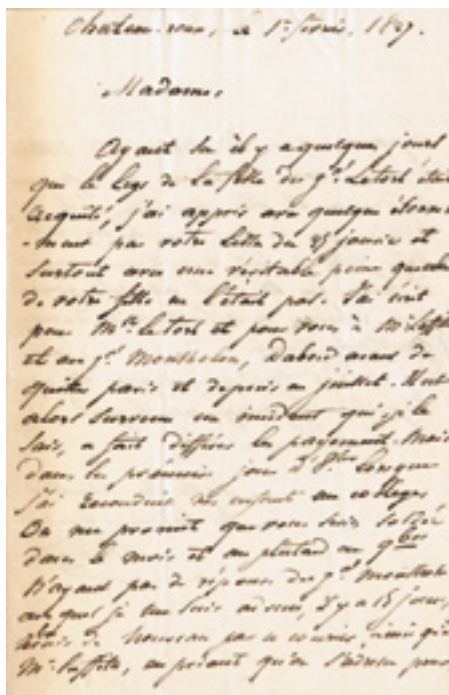
Petit ensemble de papier à lettre et enveloppes gaufrées, cartes de visite anciennes, billet d'entrée à la Chambre des Pairs, billet de loterie impériale, prix courant, factures et prospectus de chez Minette, au Gagne-Petit, Horticulture Dupré et papetier Susse, actions espagnoles (1842).

272 / **Henri-Gatien BERTRAND.** 1773-1844. Général, aide de camp et compagnon d'exil de Napoléon.

L.S. à M. de La Blanche, premier secrétaire d'ambassade à Vienne. Laybach, 6 juillet 1812. 1 pp. bi-feuillet in-folio.

200 / 220 €

Correspondance courante du général Bertrand alors gouverneur des Provinces illyriennes; il remercie le consul des nouvelles données de l'Armée et en particulier de la proclamation de l'Empereur qu'il ne connaissait pas. Le général n'a pas expédié d'autre courrier pour Vienne



que celui du 1^{er} juillet concernant les nouvelles de Constantinople. Il annonce en p.s. qu'il a réceptionné les deux chevaux, le remerciant du permis donné au sieur Modich.

273 / **[REGIMENT EMIGRE]. Duc de Choiseul-(Stainville)**

P.A.S. S.I., 28 avril 1796. 1 pp. in-4 oblong, cachet de cire aux armes du Régiment de Choiseul-Hussards.

250 / 300 €

Certificat du duc de Choiseul « colonel propriétaire » du régiment de Hussards à son nom, délivré au comte de Tolonsac, capitaine entré au dit régiment en mars 1794, ayant servi avec distinction lors des campagnes de 1794 et 1795, jusqu'à son licenciement en Angleterre, ayant été grièvement blessé devant Nimègue.

274 / **[ALGERIE]. Bertrand CLAUZEL.** 1772-1842. Général d'Empire, maréchal de France.

L.A.S. au maréchal. Alger, 26 janvier 1831. 3 pp. bi-feuillet in-4, mention « confidentielle ».

300 / 400 €

Très belle lettre du futur maréchal, sur son engagement en Algérie, dictant ses exigences quant à ses prérogatives; *Je désire conserver le commandement de l'Afrique avec le titre de général en chef comme était le Mal Maison en Morée, ou avec celui de Gouverneur, et que pendant l'absence que je serai dans le cas de faire, par suite d'une guerre en Europe ou par l'effet d'un congé, celui qui me remplacera, ne commande que provisoirement (...). Ce que je souhaite vivement, c'est de pouvoir poursuivre l'exécution de mes idées et mes vues sur ce pays (...). Tous les beys sont remplacés, celui de Constantine tombera bientôt et sans le poursuivre par nos troupes (...). Vous avez à surveiller le pacha d'Alger, le vieux bey d'Oran est ici et le nouveau partant de Tunis, va se rendre à Oran avec deux mille cinq cents hommes que son oncle, le bey de Tunis, met à sa disposition. Ainsi nous conservons le pays de la Régence par des princes intéressés à nous rester fidèles, pendant que nous pourrions être obligés à faire la guerre en Europe. Voilà, n'en déplaise aux critiques, aux jaloux, ce que j'ai voulu faire (...).* Il envoie le colonel Auvrai qui donnera des renseignements sur l'empire de Maroc dont il s'apprête à prendre la capitale avec 20 mille hommes. Clauzel ajoute en p.s. en guise de conclusion: (...) *Vous sentez bien que je ne resterai pas ici pour la souveraineté de l'Afrique entière s'il faut aller combattre sur nos frontières, mais lorsque je n'ai rien à faire en France, je trouve qu'il y a quelque gloire aussi à bâtir des cabanes, à former des hommes, etc (...).*

275 / **[ALGERIE]. Bertrand CLAUZEL.** 1772-1842.

Général d'Empire, maréchal de France.

L.A.S. à son cher Bunan, au jardin de l'Aga à Alger. Rade de Toulon, 22 novembre 1833. 3 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso.

200 / 250 €

Intéressante lettre sur la colonisation, en particulier sur l'aménagement de l'Aga; *Il faut faire nos affaires en Alger. C'est de ces affaires que je vais vous entretenir. Ce qui presse le plus après les petites occupations de la ferme de l'Aga, est l'assainissement des prairies en dessous du port de l'Arach (...). Voyer donc le Lt Maignant pour savoir s'il veut, s'il peut faire exécuter ce travail par les soldats de discipline (...).* Suit les questions pratiques pour le creusement de fossés qui devront être exécutés en hivers; (...) *Recommandez aux fermiers de s'occuper aussi de leur côté des petits fossés qui doivent diviser leurs champs et assainir en même temps le pays qu'ils doivent habiter (...).* Le maréchal donne encore quelques recommandations pour les propriétaires des fermes jouxtant l'Aga, de faire des arrangements pour le défrichement de nouvelles terres, etc.

276 / [ALGERIE]. **Bertrand CLAUZEL**. 1772-1842.

Général d'Empire, maréchal de France.

L.A.S. à M. Roley, à Alger. Paris, 27 avril 1837. 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso avec marque postale.

150 / 200 €

(...) *Je vais me conformer à ce que vous me dites en écrivant à Lausanne pour le prix à offrir aux colons qui veulent aller en Algérie. Comme ils ont quelque argent, il est possible qu'ils s'établissent autrement que comme serviteur (...)*. Le maréchal lui a envoyé une brochure avec son nom. *C'est la question de la colonie qui m'intéresse essentiellement. (...) Je réclamerai vivement l'adoption d'un système et j'espère que nous l'obtiendront (...)*.

277 / [ALGERIE]. **Bernard Vacher de TOURNEMIRE**. 1788-1861.

Commandant l'artillerie en Algérie et celle du siège de Constantine où il fut promu général. **L.A.S. à Hélène de Montigny**. Paris, 27 juin 1853. 2 pp. bi-feuillet in-8.

150 / 200 €

Le général annonce que le général Daumas a envoyé le décret de nomination de M. de Montigny commissaire civil à Orléans-ville, la faisant sortir, selon ses vœux, de cet ennuyeux Constantine. *Je vous en fais à l'un et à l'autre mes sincères compliments et suis heureux du bon vouloir qu'y a mis le général Daumas (...)*. Il part dans quelques jours en inspection générale, sa dernière avant de passer dans les cadres de réserve. *Je vais dans le Nord où j'irai joindre ces dames chez mon gendre Lahure où nous devons tous nous réunir ; et auparavant, j'irai leur faire une petite visite au Tréport où elles vont prendre les bains de mer. Ensuite nous reviendront tous à Paris où nous verrons où je planterai ma dernière tente (...)*.

Joint une lettre du capitaine Henry, officier d'ordonnance du Gouverneur, demande des renseignements sur la demande de concession présentée par M. Valler, colon à Attalba, en vue d'obtenir quelques hectares d'un terrain en friche appelé Karizas (...). *Je m'étais adressé à ce sujet il y a trois semaines au bureau de colonisation de la préfecture d'Alger (...)*. Alger, 22 juin 1875. 2 pp. bi-feuillet in-8, en-tête en coins du cabinet du Gouverneur général de l'Algérie.

278 / **Alphonse ESQUIROS**. 1812-1876. Homme politique socialiste.

2 L.A.S. Marseille, 30 septembre 1870 et Mount Elliot Terrace, s.d. 2 pp. in-8 avec en-tête en coin du cabinet de l'Administrateur des Bouches du Rhône, et 3 pp. in-12.

150 / 200 €

Relative à l'équipement des gardes civiles au moment de la chute de l'Empire ; *Lyon est fortement relié à Marseille par les délégués que nous avons accueillis dans le comité de la Ligue. Ces deux centres agiront de concert. L'Union règne partout, il faudrait seulement se hâter d'agir. Les hommes ne nous manquent point et de tous côtés, on nous offre des armes. Ce qui manque, c'est l'argent (...)*. *Nous avons écrit à Toulouse pour avoir des canons rayés, obus, etc. On nous a répondu que les bouches à feu abondaient, mais que pour les obtenir, il fallait s'adresser au Gouvernement de la Défense nationale (...)*.

Joint une lettre d'exil dans laquelle Esquiros promet d'assister à la réunion des foremen engemens à Londres, **s'il ne part pas en Cornouailles**. (...) *Je devrais même être déjà en route. Ce voyage a été néanmoins si retardé par diverses occupations qu'il pourrait bien encore se trouver différé (...)*. Dans ce cas je serai certainement très heureux de venir à la réunion, d'autant que je me propose d'étudier avec soin les sociétés ouvrières. C'est même en partie dans cette intention que je me prépare à revisiter cette année Manchester, Sheffield, Birmingham et les grandes cités manufacturières (...).

279 / **Joseph-Pierre LAFONTAINE**. 1792-1858. Général, aide de

camp du maréchal Gérard, député de la Nièvre.

L.A.S. à son neveu «Joseph». Paris, 25 mars 1852. 1 pp. ½ bi-feuillet in-8 sur papier de deuil ; joint un imprimé.

80 / 100 €

Petite lettre de famille dans laquelle il remercie de sa lettre écrite à l'occasion de sa fête et le félicite pour ses grands progrès en écriture. Le général a fait sa commission auprès de tous les membres de la famille qui l'ont chargé en retour des salutations. Son père a reçu l'ordre de se rendre à Troyes. **Joint** une circulaire imprimée du général Lafontaine adressée aux électeurs du département de la Nièvre et à l'Armée, en avril 1848.

280 / **Dominique baron LARREY**. 1766-1842. Chirurgien de la Grande Armée.

B.A.S. au docteur Guyon, chirurgien en chef de l'Armée d'Afrique. Paris, 1^{er} juin 1838. 1 pp. bi-feuillet in-8, chiffre couronné estampé en coin, adresse au verso.

200 / 300 €

Le baron Larrey invite son correspondant à venir se rendre au Conseil de Santé des Armées «où il est attendu pour affaire de service».

281 / **Jacques-Alexandre Law de LAURISTON**. 1768-1828. Général d'Empire, maréchal de France.

L.A.S. Laön, 22 novembre 1827. 1 pp. bi-feuillet in-folio.

150 / 200 €

Le maréchal accuse réception de la lettre close du Roi et son ordonnance qui le nomme président du collège électoral du département de l'Aisne ; (...) *Je ferai mes efforts pour répondre à la confiance de Sa Majesté (...)*. Suit le serment autographe du maréchal pour sa nomination à la présidence du collège électoral.

282 / **François-Joseph LEFEBVRE**. 1755-1820. Maréchal, duc de Dantzig.

L.A.S. au général Kléber. S.l., 23 thermidor an 3^e (10 août 1795). 1 pp. in-folio.

200 / 250 €

Belle invitation à dîner du général Lefebvre comptant sur la promesse de Kléber ; il désire que le général vint chez lui «pour la raison que le lieutenant-colonel expliquera» et adresse ses salutations à son ami commun Gillot. Lefebvre passera le Rhin en septembre à l'Armée de Sambre-et-Meuse sous Kléber.

283 / **Nicolas-Charles-Victor OUDINOT**. 1791-1863. Fils du maréchal, 2^e duc de Reggio.

L.S. (aux Commissaires chargés de visiter les victimes du 30 avril). Camp de Palo, ce 5 mai 1849. 1 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête en coin du général en chef commandant le Corps expéditionnaire de la Méditerranée ; qq. rousseurs. Joint 3 pp. de notes manuscrites.

200 / 250 €

Oudinot remercie les représentants romains des renseignements donnés sur les pertes du corps expéditionnaire français et du soin apporté aux blessés ; (...) *Je ne suis pas surpris, mais je vous tiens grand compte du soin dont ils sont l'objet ; ai-je besoin d'ajouter qu'en toute circonstance, les soldats romains auxquels les Français pourront être utiles trouveront en nous une affectueuse sollicitude. Je vous remercie aussi des hommes militaires rendus à ceux de nos compagnons d'armes qui ont eu la gloire de mourir sur le champ de bataille (...)*. Le général semble surpris du bilan de 42

morts qui, selon lui, ne peut s'appliquer qu'aux pertes des deux armées. **Joint** une note historique sur la commission italienne chargée de visiter les soldats français du corps expéditionnaire, blessés lors des combats du 30 avril ; suivie de la copie de l'adresse des députés romains signalant la liste des blessés et des morts.

284 / **Pierre BENEZECH**. 1749-1802.

Ministre de l'Intérieur du Directoire.

L.S. à la Commission des Travaux publics. Paris, 23 messidor an 3^e (11 juillet 1795). 1 pp. ½ bi-feuillet in-4, en-tête de la « Commission des Armes, poudres et exploitation des mines de la République » avec vignette gravée de la Commission des Armes et Poudres, adresse au verso avec cachets de la Commission et marque postale.

100 / 150 €

En qualité de président de la Commission des Armes et Poudres, Bénézech prévient que la commission d'agriculture et des arts trouve inutile les grilles qui lui ont été offertes pour être converties en instruments oratoires, attendu la difficulté et le prix exorbitant tant de main d'œuvre que des transports (...). Il propose d'en tirer avantage, trouvant dommageable de morceler l'ensemble.

285 / **Claude-Louis BERTHOLLET**. 1748-1822.

Chimiste, régent de la faculté de médecine, membre de l'Institut.

P.S. Fait à la Commission de Santé, 19 fructidor an 2^e (19 août 1794). 1 pp. in-folio, en partie imprimée, en-tête en coin de la commission de Santé avec petite vignette ronde.

150 / 200 €

Présentation d'un officier de santé chirurgien de 3^e classe qui a fourni ses preuves de capacité exigées par la Loi, signée des membres de la Commission de Santé des Hôpitaux militaires, dont Berthollet.

286 / [**COMITE de SALUT PUBLIC**].

L.S. au citoyens Maure et Garnier, représentant du Peuple dans le département de l'Yonne à Sens. Paris, 19 nivôse an 2^e (8 janvier 1794). 1 pp. in-folio.

200 / 300 €

Relative aux conscriptions dans le département ; le Comité accuse réception et approuve l'ordre donné à l'adjoint au commissaire des guerres concernant les citoyens de la 1^{ère} réquisition mariés depuis la promulgation de la loi, dont les épouses étaient dans un état de grossesse antérieur à cette promulgation. Pièce signée par les conventionnels membres du Comité de Salut public, BILLAUD-VARENNE (1756-1819), COLLOT d'HERBOIS (1749-1796) et Bertrand BARERE (1755-1841).

287 / [**COMITE de SALUT PUBLIC**].

L.S. à la veuve Hardy, propriétaire des forges de Longuyon, district de Longwy (...). Paris, 4 prairial an 2 (23 mai 1794). 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête en coin du Comité de Salut Public avec vignette ronde du Comité « activité, sûreté, surveillance », adresse au verso avec cachet du Comité et cachet de cire rouge brisé.

100 / 150 €

Le Comité accuse réception de l'état des forges de Longuyon et Longpigneux. Pièce signée par les conventionnels membres du Comité Claude-Antoine PRIEUR dit de la Côte-d'Or (1763-1832) et Robert LINDET (1746-1825).

288 / [**COMITE de SÛRETE GENERAL**].

P.S. 23 vendémiaire an 3 (15 octobre 1794). 1 pp. in-folio, en-tête du Comité de Sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, cachet sous papier.

200 / 250 €

Arrêté du Comité de Sûreté remettant en liberté un détenu à Troyes, levant les scellés chez lui, chargeant l'agent national du district du présent. Pièce signée par les représentants du Peuple membres du Comité, GOUPILLEAU de Fontenay (1753-1823), BOURDON de l'OISE (1758-1798), BENTABOLE (1753-1798), REVERCHON (1750-1828), REUBELL (1747-1807) et COLLOMBEL (1755-1841).

289 / **Bernard-Germain de LACEPEDE**. 1756-1825. Zoologiste, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

L.S. au colonel Cavaignac, commandant le 10^e de Dragons. Paris, 27 vendémiaire an 13 (19 octobre 1804). 1 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête du Grand Chancelier.

100 / 150 €

Le Grand Chancelier adresse au colonel Cavaignac des brevets d'admission dans la Légion d'Honneur pour 18 militaires du Corps qu'il commande, nommés légionnaires par Sa Majesté Impériale le 17 thermidor dernier et qui n'avait pas encore reçu leur avis.

290 / **Gilbert du Motier, marquis de LAFAYETTE**. 1757-1834.

2 L.A.S. à M. Degas, avoué. 14 et 19 octobre 1822. 2 demi pages bi-feuillet in-4.

500 / 800 €

Correspondance relative à la candidature de Lafayette pour les prochaines élections, quelques mois après s'être compromis dans la Charbonnerie. 4 octobre : Vous connaissez toutes les chicanes électorales dont je suis l'objet. Il devient nécessaire de porter les réclamations hors de l'arrondissement ; on dit que dans ce cas, les titres dont je joins ici la note, ce que j'envoie à M. le sous-préfet, doivent être légalisés par lui. Aiés la bonté, je vous prie de les présenter et de vous assurer de cette légalisation (...). Le 19 octobre : Lafayette le remercie de ces avis sur son affaire électorale et demande de légaliser auprès du tribunal une nouvelle signature ; (...) Après avoir perdu beaucoup de tems à repousser des difficultés malveillantes par des explications superflue, je prends le parti de faire signifier par huis-sier mes titres d'électeur éligible à M. le Préfet en conseil de Préfecture (...). Lafayette sera réélu député à Meaux.

291 / **Gilbert du Motier, marquis de LAFAYETTE**. 1757-1834.

2 L.A.S. à M. Degas, avoué. 14 et 21 janvier 1824. 1 pp. et ½ pp. bi-feuillet in-4.

500 / 800 €

Correspondance dans laquelle Lafayette demande de veiller à ses intérêts électoraux pour la légalisation de sa candidature ; (...) Sans doute après les difficultés qui me furent suscitées l'année dernière, la réunion des pièces les sommations et les décisions qui ont eu lieu, je ne puis concevoir comment ma situation étant restée la même, on pourrait m'oublier sur la liste des électeurs et des éligible, ou m'en oter dans le cour du mois d'affiche. Néanmoins, on me fit l'année dernière tant de chicane, en connaissant parfaitement mes droits que je crois plus prudent de mettre en vos mains la surveillance de cette affaire (...). Il lui transmet diverses pièces officielles dont lettre du Sous-Préfet, extraits de contributions dans le département de Seine et Marne, signatures des maires. Cette précaution est recommandée dans les avis aux électeurs libéraux (...). Mes contributions de Seine et Marne sont suffisantes pour le Collège électoral du département ;

je vous enverrai néanmoins mes contributions du département des Côtes du Nord et celles de Paris (...). Ils sont imprescriptibles puisque j'ai le même propriété bretonne et le même logement à Paris. J'ai été porté l'année dernière pour 2200 Il tout compris (...).

292 / **Georges-Washington de LAFAYETTE**. 1779-1849. Fils du héros de la Guerre d'Indépendance américaine. **L.A.S.** (à **Degas**). *La Grange, 18 janvier 1823*. 2 pp. bi-feuillet in-8 carré.

200 / 300 €

Concernant la légalisation des signatures pour l'élection de son père, en prévoyance d'abus d'autorité qui ferait hésiter le préfet ; il demande à son correspondant d'envoyer quelqu'un à la sous-préfecture pour faire légaliser les signatures de messieurs les maires qui ont bien voulu délivrer hier les certificats que la loi exige des nouveaux députés à la Chambre et dont mon père avait besoin. Un peu pressé par le tems, je craindrais que mon commissionnaire ne fut pas écouté avec la même faveur que votre étude (...). Quatre de ces certificats constatent un fait vrai, c'est que le nom de mon père comme seul propriétaire d'une portion de biens, a été enlevé par les agents supérieurs de la direction des contributions (...). Du reste, cette inexactitude du rôle ne change rien à la validité des droits de mon père depuis que sa qualité d'usufruitier de la moitié des biens de la succession de ma mère, est légalement établie. Nous demandons à monsieur le sous-Préfet qu'une légalisation de signatures, et il ne peut la refuser (...).

293 / **Georges-Washington de LAFAYETTE**. 1779-1849. Fils du héros de la Guerre d'Indépendance américaine.

L.A.S. à **Degas**, avoué près le tribunal de Coulommiers. *Samedi 2 juin 1827*. 1 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso avec cachet de cire rouge brisé.

200 / 300 €

Il lui adresse une procuration de sa sœur Madame de Lasteyrie afin d'être légalisée ; (...) *Connaissant votre obligeance, je viens vous demander ce service avec confiance. Vous avez eu la bonté de vous occuper de plusieurs affaires pour mon père, et nomément d'une opposition qui était commune aux héritiers de Mr de Lusignem. Comme représentant de la succession Lusignem et de son père, il lui demande de lui faire parvenir une note des dettes de son père et des siennes.*

Joint la liste des pièces constatant les droits du général Lafayette à l'éligibilité pour le rôle de 1824, contenant le détail des contributions pour La Grange, les revenus de la succession de la marquise de Lafayette, son testament, plusieurs copies de la correspondance avec le préfet et certificat.

294 / **Alfred NAQUET**. 1834-1916. Homme politique ancien proche de Bakounine, promoteur du divorce.

L.A.S. Paris, 27 février 1874. 1 pp. bi-feuillet in-8.

80 / 100 €

Relative à une affaire dont il envoie une pétition signée par des négociants « très recommandables et très avancés d'une importante localité » ; *Je ne voudrais pas me permettre de vous donner un avis ; je ne puis m'empêcher cependant de vous dire que ce que ces messieurs demandent n'est plus une profession de foi, que c'est une simple dépêche télégraphique que vous pouvez fort bien adresser à M. Blacher (moulineur de soie) sous forme de réponse à une question et qui aurait un excellent effet (...).*

295 / (**Alphonse de LAMARTINE**). 1790-1869. Homme de lettres. **L.A.S.** 16 février 1843. 1 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso.

100 / 150 €

M. Lamartine a lu avec un vif intérêt et une pleine consonance la lettre de M. Bellecourt. Il lira son travail avec empressement (...).

296 / [**FRANC-MAÇONNERIE**].

P.S. *Donné à l'Ordre de St-Pierre, isle de Martinique, 29 avril 1790*. Vélin oblong en partie imprimé, cachet en tête.

300 / 400 €

Certificat maçonnique de l'Ordre de Saint-Pierre de Martinique « sous le titre distinctif de la Sincérité des Cœurs », attribué au chevalier Jean-Louis Maisonnier, capitaine de navire, signé par 15 membres de la loge.

297 / [**PROVENCE**].

Diplôme de doctorat. *Avignon, 2 juin 1650*. Grand vélin oblong, manuscrit en partie en lettres d'or, cachet de cire rouge pendant, lac de soie rouge et verte.

200 / 300 €

Lettre de Doctorat en l'université d'Avignon pour le chevalier Dominique de Benaud de Lubières, reçu conseiller au Parlement de Provence en 1655.

298 / [**SAINT-PIERRE & MIQUELON**]. **Sivert de l'Espérance**.

2 P.S. *Versailles, 4 avril 1775 & 1^{er} janvier 1784*. 2 vélin oblong en partie imprimée.

400 / 450 €

Brevet de Brigadier et brevet de Colonel d'infanterie dans les troupes des colonies pour le sieur Charles-Gabriel-Sébastien Sivert baron de L'Espérance (1725-1791), Gouverneur des Isles de St-Pierre et Miquelon. Pièces signées par les deux rois Louis XV et Louis XVI (secrétaires), contresignées par leur secrétaire d'Etat à la Guerre, Sartine et le marquis de Ségur.

299 / **Laurent de GOUVION SAINT-CYR**. 1764-1830. Maréchal d'Empire.

L.S. au citoyen Chaptal, Ministre de l'Intérieur. *A Madrid, 10 pluviôse an 10 (30 janvier 1802)*. 2 pp. ½ in-folio, en-tête du général « Conseiller d'Etat, ambassadeur de la R.F. en Espagne » avec petite vignette ronde ; cachet de la collection Monge.

200 / 250 €

En sa qualité d'ambassadeur de la République en Espagne, Gouvion Saint-Cyr appelle l'attention du ministre de l'Intérieur Chaptal, sur les citoyens Liger et Molinier, artistes français qui ont entrepris le voyage pittoresque de l'Espagne qui doit faire suite et servir de complément à ceux de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie. Les intéressés ont besoin d'être aidés pour être à même de continuer leurs travaux. (...) *La situation de ces artistes est si pénible que pour la faire cesser, ils étaient sur le point de se lier avec une société espagnole qui a obtenu le droit exclusif d'entreprendre le même ouvrage et de le dédier au Prince de la Paix (...). J'ai détourné ceux-ci de leur projet en leur faisant espérer que le gouvernement actuel, protecteur des Arts, ne manquerait pas de venir à leur secours (...).*

Correspondance du comte Jules de Resseguier 1788 - 1862

300 / **Superbe ensemble de la correspondance adressée à Jules de Resseguier et en partie à sa femme « Nina » entre les années 1818 et la fin des années 1840. Il s'agit de la période la plus importante de la vie du poète à travers laquelle on assiste à l'aube du Romantisme aux côtés d'Alexandre Soumet, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Emile Deschamps, Sophie Gay, etc., jusqu'à son engagement dans la continuation de l'Académie des Jeux Floraux à Toulouse.**

8 000 / 10 000 €

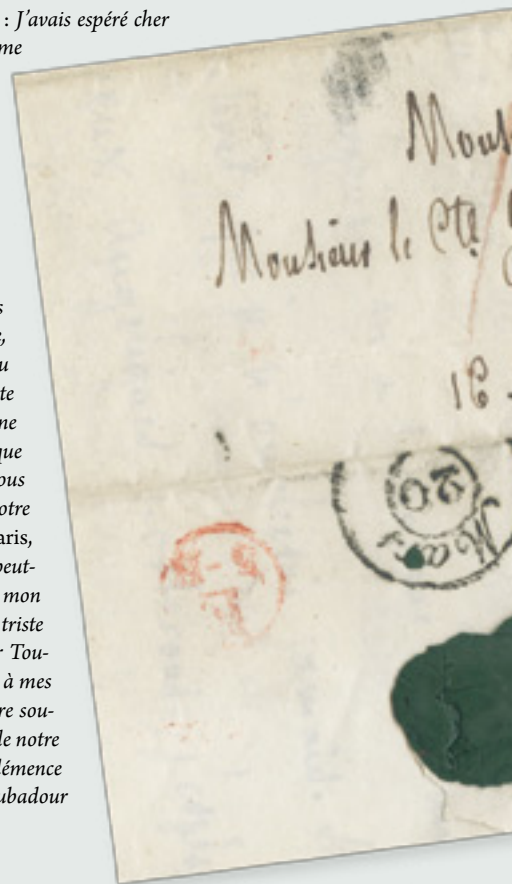
A la fois intime et littéraire, parfois politique, souvent mondaine, cette correspondance touche de très près la vie du poète et de ses œuvres, le suivant dans les années 1820 à Paris, dans son Hôtel du Rhin, rue du Helder, puis dans les années 1830 Rue Taitbout ; **dès les années 1835-1840**, époque où Resseguier quitte les salons parisiens pour le Midi dans son château de Sauveterre ou à l'Hôtel de France à Toulouse, le bâtiment qui accueillait l'illustre Académie des Jeux Floraux.

Parmi les correspondants, on retrouve les noms des grands écrivains de l'époque ainsi que ceux de la haute société qui ont marqué les salons de la Capitale, souvent proches du parti légitimiste : le **comte de PEYRONNET** (14 L.A.S. dont poème), ministre Ultra et intime du poète qui fit entrer Jules au Conseil d'Etat, correspondance souvent politique, en partie expédiée du fort de Ham où il fut enfermé après la révolution de Juillet ; **Alexandre SOUMET** (34 L.A.S.) et Gabrielle (4 L.A.S.), très importante correspondance dans laquelle il est fait part des liens d'amitié qui se tissaient entre Jules de Resseguier et Victor Hugo, Alfred de Vigny, Lamartine dès 1819, puis les activités littéraires au sein de la Muse française et lors des Jeux floraux ; **Emile DESCHAMPS** (25 L.A.S avec nombreux poèmes et romances), courrier très lyrique de l'ami poète, fondateur avec Soumet, Hugo, Vigny, Resseguier de la Muse Française ; **Sophie GAY** (16 L.A.S.), où il est largement fait part de son salon littéraire notamment par ses invitations à venir écouter Balzac ; sa fille **Delphine GAY** (13 L.A.S.), l'« égérie » du poète pour les Jeux floraux ; parmi les femmes de lettres ; Amable TASTU (3) ; Pauline de Chambge (4), princesse de Chimay, Duchesse de Rauzan (3), Rose de St-Surin, Virginie Ancelot, Baronne de l'Epinau (née Brady), Adrienne Dupont, Aglaé de Corday (2), Georgette Ducrest, Elisa Mercoeur ; Etienne- Alcide de BEAUCHESNE (19 L.A.S. dont poèmes) ; **Léon de LAMOTHE-LANGON** (3 L.A.S.), mainteneur des Jeux floraux connu pour ses poèmes historiques et patriotique ; **Louis BELMONTET** (4 L.A.S.), poète du cercle romantique ; Jean VATOUT (6 L.A.S.) ; le vicomte WALSH (3 L.A.S.), directeur de l'Echo de la Jeune France ; **Alfred NETTEMENT** ; **Narcisse-Achile de SALVANDY** ; parmi les ecclésiastiques : **Nicolas-Théodore OLIVIER**, curé de St-Roch avec de devenir évêque d'Evreux (12 L.A.S.) ; LORIQUEU, RONSIN, MAC-CARTHY, Mgr DUPANLOUP ; Baron ALIBERT (4 L.A.S.) ; **A. de BEAUTERNE** (3 L.A.S., à propos de son salon avec Soumet et Deschamps) ; M. de Castellane père (4 L.A.S.) et son fils le comte Boniface de Castellane (4 L.A.S.), CASTELBAJAC (6 ? L.A.S.), Henri de Bornier, Rémusat, Villemain, Fitz-James, La Rochefoucauld, Guernon-Ranville, Duc de Lévis, La Ferronnay, de Montmorency, de Brack, Puységur, d'Aguilar, de Latresne, Eugène de Pradel, Passeval, Minvielle, Pastoret, Auguste Granier, St-Christol, Decampe, Latour-St-Gest, Claudius Jacquand, etc.

Jules Bernardin de Resseguier de Miremont (1788-1862) **était** le fils de Louis-Emmanuel, procureur général au Parlement de Toulouse et d'Angélique-Elisabeth de Chastenot de Puységur. Orphelin très tôt, après avoir connu avec sa mère les prisons de la Révolution, le jeune Resseguier s'engage dans l'Armée de Napoléon, élève à l'école de Fontainebleau puis officier de cavalerie, participant aux principales campagnes de l'Empire. C'est en 1811 qu'il se marie avec Christine-Pauline-Charlotte de Mac-Mahon (1792-1868), appelée familièrement *Nina*, dont il a trois fils, Paul, Albert et Charles. Dès 1816, ces premiers essais littéraires sont récompensés aux Jeux Floraux de Toulouse. C'est grâce à l'appui du comte de Peyronnet qu'il entra au Conseil d'Etat comme maître des Requêtes à la commission des Sceaux et Titres, installant le jeune Resseguier dans la Capitale ; il donnera sa démission en 1830 pour se consacrer entièrement aux Jeux floraux en particulier à partir des années 1840.

La correspondance adressée à Resseguier laisse entrevoir l'activité des salons littéraires de cette première moitié du XIX^{ème} siècle avec notamment l'amitié créée au sein de la Muse française entre Soumet, Deschamps, Hugo et Vigny, mais surtout donne une large part aux échos de l'œuvre de Resseguier (lettres de félicitation, critiques, et commentaires, etc) avec, en 1823, ses *Tableaux poétiques*, premier grand recueil de poèmes, son roman *Almaria* en 1836 et *Prismes poétiques* composés en 1838 ; les lettres qui lui sont envoyées par la suite, tournent autour des Jeux floraux auxquels nombre de ses correspondants confient poèmes, avis critiques, recommandations, etc.

Alexandre Soumet, en 1819 : *J'avais espéré cher Jules, aller vous porter moi-même ma réponse à votre billet si doux (...) Mais mon voyage prolongé à St-Cloud m'en a empêché, les Enfants de France sont au château. J'ignore si l'on a trahi le secret de mon érudition, mais je ne suis encore que le bibliothécaire de l'innocence (...). L'un de nos rédacteurs en chef, Lamartine, part pour aller faire le tour du monde. C'est une grande perte sans doute, mais comme nous ne sommes pas comme Rachel et que nous voulons être consolés, nous mettrons, si vous y consentez, votre nom à la place du sien (...). Paris, Samedi (1819). Vous avez peut-être appris (...) la cause de mon voyage à Paris ; elle était bien triste puisqu'elle m'a forcée de quitter Toulouse sans chercher à dire adieu à mes amis ; mais j'ai retrouvé ici votre souvenir, vous faites presque parti de notre cercle poétique ; l'éloge de Clémence Saure a révélé partout le Troubadour*



Le vieux roi

Il était un vieux roi; ses cheveux blanchissaient,
Et de ses yeux les deux rivières étaient de flamme;
Et sous son corps pesant ses genoux fléchissaient,
Et le pauvre vieux roi prit une jeune femme.

Il était un beau page; un pur et noble sang
Comme un torrent de feu circulait dans sa veine,
Et le page léger portait, en rougissant,
Les longues franges d'or du manteau de la reine.

Tout-à-coup le Palais fut en deuil; et bientôt
Le roi sortit tout seul sans un noir équipage.
"Où sont-ils?" disait-on, hélas! ils s'aimaient trop!
Et d'un ne parla plus de la reine et du page.

3

Ah! Mais non, par une ore qu'entre les rois, il faut
De jamais répéter de l'ordre d'indigne;
Il nous est, comme un clocher qui s'élève trop haut,
Et sa flèche démantelée attire le tonnerre.

3

de Ressequier,
R. Faintbout.

(...). J'ai entendu des vers ravissants d'un jeune homme nommé **Vigny**. C'est une élégie intitulée le Somnambule et inspirés par la Muse d'André Chénier (...). On a osé me dire beaucoup de mal de **Lamartine** et je l'ai défendu avec votre suffrage autant qu'avec le mien ; on l'appelle le poète des prosateurs et l'on ne se doute que de l'éloge que renferme ce jugement. Le jeune **Hugo** vous adresse mille expressions de sa reconnaissance, je lui ai promis de vous le faire parvenir. Cet enfant a une tête bien remarquable (...). Je lui ai demandé à quoi il se destinait et si son entendement était de suivre uniquement la cause des Lettres ; il m'a répondu qu'il espérait devenir un jour Poète de France, et il le sera (...). Soumer lui a laissé «quelques brouillons de poésies» Etes-vous heureux? Votre château magique s'élève-t-il toujours aussi rapidement?(...) Ne faites pas le voyage d'Italie, n'allez pas aux rêves lointains, restez sous vos oranges (...). Paris, mercredi : **Toujours des pardons nouveaux** (...). **Victor Hugo** vient de me montrer votre dernière lettre et je suis confus de l'extrême douceur avec laquelle vous vous plaignez de moi (...). Mon premier tort a été de retrancher un seul ver de votre élégie de (Glorrina) ; mais il m'a fallu céder aux vers de tous vos amis de Paris (...). Ils ont eu l'extrême sévérité de prendre une feuille de vers pour une tâche. C'était le seul défaut de votre élégie, et avec ce changement, elle a obtenu un prodigieux succès (...). Nous la ferons insérer dans les Annales (...) Passy, mercredi : Vous avez été ravi, charmé des deux dernières odes de Victor (...). Il est venu me voir hier dans ma nouvelle demeure de Passy et nous avons lu ensemble votre lettre (...). **Victor est flatté de votre suffrage et heureux de votre amitié** (...). Il poursuit à propos de M. de Peyronnet. Je vous dois quelques explications sur votre jolie pièce du Pèlerin. Le prote n'est pas demeuré neutre dans cette petite affaire, et la légère faute qui s'est glissée dans l'impression m'a fait beaucoup de peine ; je fis le voyage de Paris pour obtenir d'annuler l'auteur de Louis neuf, et l'un des rédacteurs des Annales un petit article sur cette syllabe superflue (...). **Nous n'approuvons pas votre nouvel arrangement**. C'était bien, très bien dans la première version (...). Il a envoyé aux Annales son «Imitation de la Gaule». Passy, dimanche : **Victor Hugo**, mon cher Jules, m'a montré avant-hier votre dernière lettre (...). Nous vous attendons donc avec la plus vive impatience, tout notre cercle littéraire vous désire et vous aime. **Mlle Sophie Gay** parcourt la Seine et espère vous trouver ici à son retour. Le succès de sa pièce de concours a été prodigieux, et depuis que les Muses descendent elles-mêmes dans l'arène, nous ne savons plus à qui demander (...). Tout le monde se pressait en foule à l'Académie française pour la voir, et le prix de poésie n'est pas le seul qu'elle ait obtenu dans cette séance ; j'en parle avec un peu d'orgueil parce qu'elle est un peu mon élève (...). C'est la Poésie avec des ailes de Séraphin. Vous avez dû être bien content de la lecture des Machabées, mais elle n'a pu vous donner qu'une bien faible idée (...). Cela demande à être vu au théâtre et ne peut se juger qu'au grand jour de la représentation (...). Ma Carmen dramatique a été moins heureuse que celle de Guérand ; les injustices dont la faction libérale du Théâtre français m'ont rendu (violent) (...). Je suis bien malade (...), ma débauche de gloire m'a tué, mais la feuille de Toulouse me ressuscite un peu (...). **Gabrielle Soumet** : Un des plus grands chagrins de Gabrielle, qui a eu beaucoup de chagrins dans sa vie, c'est d'avoir composé des vers sans les avoir envoyés à notre Jules bien aimé. J'espérais qu'il n'en entendrait jamais parler (...). Je vous les envoie en toute contrition, car notre cœur et notre esprit étaient bien plus sur le chemin d'Albert que sur celui de Fontainebleau (...). / Notre Alexandre m'est revenu presque mourant de Paris, avec vos

prismes immortels (...). Hier, Alexandre étant un peu mieux, nous sommes partis pour revoir Chambord. Elle joint des vers qu'inspire la visite du monument et de son domaine. (1838) Voici (...) mon élégie (...). C'est l'enfant du tombeau mais j'ai mis à la place, un vers volé à Mr Victor. C'est peut-être une faute plus grande que la première, je demande votre indulgence pour toutes les deux, et je vous remercie d'avance de la belle fleur que vous demandez pour moi.

Comte de Peyronnet : Dès 1816, il écrit ; Eh bien mon cher académicien (...) c'est donc une bien belle affaire d'être des Jeux floraux ; il ya donc là de quoi tourner une tête comme la votre et lui faire oublier toute la terre ? Sur mon honneur, je ne l'aurais jamais cru, mais s'il en est ainsi, je vous en fais mon compliment (...). (...) Vous vous êtes jeté dans le combat avec un signe funeste sur votre armure, vous avez bravé la contagion de mon infortune littéraire avec tout l'héroïsme de l'amitié (...).

Sophie Gay : C'est demain que **Balzac** nous lit « ne l'oubliez pas », cher ami, et faites en part aux aimables personnes de votre famille que cela peut amuser. J'espère pouvoir aller moi-même engager Mlle d'Haquelin (...). Mardi 15 : Nous croyons notre aimable troubadour à Toulouse et nous ap-prenons par notre cher poète qu'il est ici près de nous ; et nous réclamons un petit moment de lui (...) Mille tendresse de la Muse et de la mère en dépit de l'élection, des incendies et autres ennuis de l'époque pour parler le langage à la mode (...). 2 février : La jeune Muse supplie son Troubadour de jeter les yeux sur ces deux pièces de vers pour voir s'il n'y a pas trop de bêtises et de lui dire s'il les croit dignes d'obtenir quelques palmes des jeux floraux ; car après avoir trouvé tant de noble encouragement à notre académie, elle ne voudrait par échouer à la vôtre

Delphine Gay (Mme de Girardin) : ce lundi : **M. de Lamartine** sera chez moi mercredi soir. Peut-être dira-t-il quelques vers parce qu'il n'y aura point de monde. Venez, il y a des siècles que je ne vous ai vu ! et Albert ! (...). Jeudi 15 : Henri Monnier doit nous dire ce soir un de ses proverbes (...) Nous serons avec M. de **Lamartine** en tout petit comité (...). / Emile devait aller chez vous ce matin chercher votre ravissant article pour la Mode ; mais il lui a été impossible de sortir (...). J'ai lu votre **Alméria**, je l'aime parce qu'elle vous ressemble, qu'elle est élégante comme vous et comme vous d'un autre siècle, d'une troupe de chevaliers et d'amour, si différent de notre siècle de philosophie et d'ennuie (...). Mardi 1^{er} J. : **Horace Vernet** viendra ce soir prendre des glaces avec nous. Il brûle de remercier le chantre de Ma-zeppa (...).

Emile Deschamps : Voici, cher Jules, pour la Gazette de France. Avez vous la complaisance de faire porter à M. Genoude mon horrible paquet avec vos charmants tableaux (...) Il demande de faire parvenir les Annales romantiques à un ami. 6h : Mille graces de cette épreuve / déjà corrigée à moitié / Hélas ! que n'est-elle unépreuve / de mon talent ainsi que de votre amitié / Votre talent à vous, il tient de la magie / Votre lyre est toujours en train / Et vous nous faites un quatrain / aussi vite, aussi bien même qu'une élégie (...). Mercredi en arrivant : Voici des vers de Jules. Ah ! ils sont donc charmants. Voici des vers charmans. Ah ! ils sont donc de Jules (...).

301 / **Claude-François MALET**. 1754-1812. Général, auteur du coup d'Etat de 1812 contre l'Empereur, fusillé en octobre. **L.A.S. au ministre de la Guerre**. Besançon, 14 floréal an 8 (4 mai 1800). 1 pp. grand in-4, en-tête du général.

300 / 400 €

Lettre adressée à Carnot, ministre de la Guerre, pour demander une prolongation de congé pour le rétablissement de (sa) santé fortement altérée par une fièvre catharale suite des fatigues de la dernière campagne à l'Armée d'Italie. Il espère que ce congé de convalescence lui sera accordé afin d'être à même de reprendre (son) activité, et ce avec appointement.

302 / [**FREGATE L'HERMINIE**].

Tableau de l'arrivée et du départ des bâtiments du commerce français, tenu par la frégate l'Herminie (l'Endymion), dans les différents ports où elle sera mouillée à dater du 1^{er} mai 1831. (1831). 1 pp. in-folio oblong.

100 / 120 €

Etat des navires au départ de Bordeaux et à destination de Valparaiso, contenant l'indication de la valeur des chargements, notamment de salpêtre.

303 / **François-Emmanuel de Crussol DUC D'UZES**. 1728-1802. Premier Duc et Pair de France.

P.S. Paris, 15 avril 1767. Vélin oblong, cachet de cire rouge armorié sur papier.

80 / 100 €

Octroie en survivance de la charge de capitaine de ses gardes au gouvernement de Saintonge et Angoumois, pour le Sieur Guillaume-David du Portal, au vue de sa capacité et expérience au service du roi, en remplacement du Sieur Desgentis fort âgé, ses infirmités l'empêchant souvent de vaquer aux exercices et fonctions de sa charge (...).

304 / [**PAIX de NIMEGUE**].

P.S. des Consuls capitaines et gouverneurs de la ville de Carcassonne. Carcassonne, 13 mars 1679. 1 pp. in-folio, timbre, cachet aux armes sous papier.

50 / 80 €

Ordre des consuls de Carcassonne enjoignant la publication de la paix, proclamation qui sera *par nous faites vestus de nos robes et chapperons consulaires acistés des officiers de la ville et des bourgeois d'icelle, tous à cheval, les lecteurs des dits ordres et déclarations de paix estant faites par nostre greffier consulaire, sans qu'ausdittes publications il y aciste aucun magistrat ny autre greffier que le nostre (...)*.

305 / **Bernard-Germain de LACEPEDE**. 1756-1825. Zoologiste, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur de l'Empire. **L.A.S. à Messieurs le maire et officiers municipaux de la ville d'Agen**. Au Jardin des Plantes, 18 juillet 1792 l'an 4 de la Liberté. 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso avec cachet de cire rouge ; légère moullure.

200 / 300 €

Très belle lettre patriotique du fameux naturaliste ; L'Assemblée nationale a déclaré la Patrie en danger ; la loi (...) oblige tous les citoyens à indiquer aux magistrats du peuple les armes qu'ils peuvent avoir chez eux. Il indique l'existence à Maleden d'un canon de fer dont il ignore le calibre ; ce canon faisant partie des objets substitués par feu mon grand oncle, je suis privé de l'avantage de l'offrir à mes concitoyens, mais j'écris dans ce moment à ma tante pour la prier de faire transporter ce

canon à Agen. Lacépède demande de faire recevoir ce canon pour le compter parmi les armes destinées à défendre la Constitution et la Liberté française. Aurez-vous la complaisance de faire remettre à ma tante les avertissemens aux municipalités voisines, nécessaires parce que le transport d'une arme peu commune dans notre pays n'étonne personne et qu'on ne puisse voir dans cette opération que mon obéissance à la loi (...).

306 / (**Henri Gauthier de RIGNY**). 1782-1835. Vice-amiral commandant l'Escadre du Levant.

P.S. pour copie par Pisler, commissaire de l'escadre du Levant. *Tridene, 18 décembre 1827*. 1 pp. in-folio.

200 / 220 €

Instructions de l'amiral de Rigny contresignées par le commissaire de l'escadre du Levant, concernant les comptes et le ravitaillement de la Marine, en pleine expédition dans le Péloponnèse ; *Les sommes confiées aux capitaines de l'escadre sont destinées à procurer de la viande fraîche aux équipages soit dans les isles de l'archipel, soit dans les Echelles où il n'y a pas de consul de France (...). Les capitaines justifieront de l'emploi de ces fonds (...). Ce fonds sera compté aux capitaines à bord du vaisseau Le Conquérant (...). Dans le cas où un bâtiment de l'escadre partira pour France sans pouvoir me faire parvenir ces dites pièces justificatives, le capitaine les adresserait directement au ministre de la Marine à son arrivée à Toulon (...)*. Deux mois plus tôt, l'escadre française combinée avec les Anglais et les Russes, avait détruit la marine turque à la bataille de Navarin.

307 / [**PROVENCE**].

Manuscrit. Circa 1805. 18 pp. et 14 ff° broché in-folio ; joint 4 pp. in-folio et 2 pp. in-4.

150 / 200 €

Inventaire domestique de tous les biens meubles délaissés par feu Monsieur Joachim-Félix Pin ci-devant trésorier des Etats de Provence ; Sont détaillés notamment les papiers laissés, concernant la créance du défunt sur le Sr de Castellane, un arrêté du département du Var du 10 janvier 1793 qui déboute le Sr Pin attendu que ses titres n'avaient pas une date certaine (...), suivi des obligations de l'abbé Mazenod, vicaire général d'Aix, ceux de l'évêque de Fréjus, différents registres et pièces de procès, avant de passer aux biens meubles, dont les portrait de l'Intendant, du pape Pie VI, de M. de Brancas, une importante vaisselle en porcelaine de Tournay et un service de Sèvres, de nombreuses pièces d'argenterie, plusieurs fauteuils et sofas garnis en tapisserie de soie, etc. Joint les comptes d'inventaire, et la liste de l'argenterie des Pins, pesée en 1805 par Ravnal, pour 279 marcs.

308 / [**RECOMPENSE NATIONALE**]. **2 Diplômes**.

200 / 250 €

- Décoration de la Garde Nationale consistant en une étoile en argent émaillé en blanc et bleu portant d'un côté l'effigie de Sa Majesté (...) et de l'autre côté la fleur de lys (...), attribuée à Louis Carez, négociant, grenadier du 4^e bataillon de la 5^e Légion. Grande pièce avec riche encadrement gravée, timbre aux armes royales, avec les griffes de Charles-Philippe d'Artois, colonel général des gardes nationales et du maréchal Oudinot, commandant la garde de Paris, signée par du duc de Clermont-Tonnerre.

- Récompense nationale pour les journées de Juillet 1830, décernée au citoyen Mauvière, pour son dévouement à la révolution. Grande pièce avec encadrement gravé au coq, avec griffe du roi des Français.

309 / **Frédéric Riel de BEURNONVILLE**. 1752-1821. Général.
L.A.S. à Botot. Paris, 9 floréal an 7^e (28 avril 1799). 2 pp. bi-feuillet in-4.

150 / 200 €

Recommandation du général auprès du Directoire exécutif en faveur de l'ancien député Beugnot ; (...) *Le Cn Beugnot né dans la même ville que moi, demande la place de commissaire du Directoire près l'administration centrale du département de l'Aube auquel nous appartenons tous les deux (...). Personne ne la mérite mieux que lui ; le ministre de l'Intérieur doit le demander aujourd'hui au Directoire et faire un rapport. Beugnot a été victime d'une intrigue cette année et n'a pas été nommé député ; c'est un homme du 1^{er} talent et à grands moyens, ce serait un homme précieux pour le Gouvernement. Le Directeur La Reveillère-Lépeaux le connaît ainsi que le ministre de l'Intérieur (...) et Daunou (...).* Beurnonville insiste en p.s. pour faire remettre le mémoire au président car *c'est ce matin même que François de Neufchâteau fait le rapport (...)*. Proche des Bonaparte, Beugnot aura un rôle prépondérant sous le Consulat en devenant le conseiller de Lucien.

310 / **Louis-Thomas VILLARET de JOYEUSE**. 1747-1812.

Amiral, commandant la flotte de l'expédition de St-Domingue. **L.A.S. (au général Ernouf)**. Fort de France, 23 mars 1818. 2 pp. in-4.

200 / 300 €

L'Amiral annonce l'arrivée de trois bricks de Rochefort. (...) *Le détachement du pilade étant destiné pour le 66^e Régiment, je vous le ferai passer à la première occasion favorable, quoique S.E. m'autorise à le garder avec des modifications que je ne puis vous transmettre parce que je n'ai pas assez confiance dans le bâtiment neutre qui assure aller à la Guadeloupe. Le premier brick que je vous expédierai vous portera une des trois dépêches du ministre adressées aux capitaines généraux de la Martinique et de la Guadeloupe. La prudence ne me permet pas d'entrer dans le plus petit détail sur le contenu de la dépêche (...)*. Il attend des nouvelles de la position de l'ennemi dans le canal de la Guadeloupe.

311 / **Dominique VANDAMME**. 1770-1830.

Général, comte d'Unsebourg.

L.S. au général chef d'état-major de l'Armée de Mayence. Au Q.G. à Strasbourg, 27 frimaire an 7^e (17 décembre 1798). 1 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête du général Vandamme avec vignette gravée, adresse au verso, cachet de cire rouge brisé.

150 / 200 €

Lettre de recommandation pour le fils du chef de brigade Marillac, qui sert dans le corps des Guides attaché au général en chef Jourdan. (...) *Ce jeune homme a fait les quatre premières campagnes, deux dans le 2^e Bataillon de l'Ain comme volontaire, et deux dans la 57^e comme officier. Son père vous prie de faire ce qui dépendra de vous pour lui procurer quelque avancement en le faisant nommer brigadier ou maréchal des logis (...)*.

312 / **Edouard MORTIER**. 1768-1835.

Maréchal d'Empire,
duc de Trévise.

L.S. au ministre de la Guerre. Au Q.G. à Paris, 4 pluviôse an 11 (24 janvier 1803). 1 pp. in-folio, en-tête de l'Etat-major général avec petite vignette militaire.

150 / 200 €

Le général alors commandant en chef la 1^{ère} Division militaire, prévient le ministre qu'il charge le général commandant la subdivision de Seine-et-Marne de faire constater la situation de Corneil Chaumont, ex-vétérain domicilié à La Ferté Gaucher qui réclame la solde de retraite (...). Il trans-

met les certificats des officiers de santé.

313 / **Jean-François CARTEAUX**. 1751-1813.

Général, dirigea le siège de Toulon en 1793.

P.S. S.l.n.d. 1 pp. in-folio en partie imprimée, en-tête en coin du Bureau central du Recrutement de l'Armée des Alpes à Tournon.

100 / 150 €

Feuille du Bureau central du recrutement avec le signalement de trois nouvelles recrues du district de Coyron, département de l'Ardèche, pour l'Armée des Alpes ; pièce signée par le général Carteaux comme commandant en chef de l'Armée du Midi, commissaire supérieur du Conseil exécutif.

314 / **Félix de WIMPFEN**. 1744-1814.

Général, baron d'Empire, inspecteur des haras en 1806.

P.S. avec souscription aut. Falaise, 17 décembre 1791. 1 pp. in-folio.

100 / 150 €

Mémoire pour demande de congé de trois mois d'appointement, avec le détail de ses états de service par le lieutenant Billault au 20^e de cavalerie, contresigné par le capitaine St-Etienne. Suit l'apostille défavorable du maréchal de camp de Wimpfen qui observe au ministre de la Guerre, qu'il n'y a en ce moment que quatre officiers présents aux deux escadrons en garnison à Falaise ; Réponse du ministère notant que les circonstances ne permettent pas d'accorder de congé.

315 / **Claude-Joseph ROUGET de LISLE**. 1760-1836.

Officier militaire, poète, auteur de la *Marseillaise*.

P.A.S. Auch, 16 décembre 1820. 1 pp. in-12 oblong.

400 / 500 €

Fragment constituant la fin d'un état de révélation déposé entre les mains du préfet du Gers.

316 / **Claude-Joseph ROUGET de LISLE**. 1760-1836.

Officier militaire, poète, auteur de la *Marseillaise*.

Poème autographe. S.l.n.d. 1 pp. in-folio.

1 000 / 1 500 €

Poème galant adressé à une dame *En lui envoyant des violettes au milieu de l'hiver. (...) De l'Amitié cette fleur est l'emblème / Humble et timide elle aime le secret ; / De son parfum la douceur est extrême / Et fait goûter le plaisir sans regret. / Telle n'est point la Rose fastueuse / qu'offre Vénus à ceux qu'elle chérit / Un dard défend cette fleur orgueilleuse ; / La Rose meurt, mais l'épine survit.*

317 / **Rufin Castus MASSA**. 1742-1829.

Conventionnel des Alpes Maritimes.

L.A.S. au ministre de la Guerre. Paris, 3 frimaire an 5 (23 novembre 1796). 1 pp. in-folio.

100 / 150 €

Relative à une dénonciation contre le général de brigade Rusca ; le député envoie au ministre sa réponse *aux inculpations qui lui ont été faites de la part du directeur du parc de l'arrondissement de Monaco*, le priant de la prendre en considération et lui accuser réception.

318 / **Joseph-Séraphin DABRAY**. 1752-1831.

Conventionnel des Alpes Maritimes

2 L.A.S. au ministre de la Guerre. Nice, 25 thermidor an 4 (12 août 1796), 2 pp. in-4 ; & Paris, 30 pluviôse an 9 (19 février 1801). 3 pp. bi-feuillet in-4.

100 / 150 €

1796 : Recommandation du député en faveur d'un adjudant de gendarmerie faisant son service depuis trois ans à l'armée des Alpes, originaire du Gard et ami de sa famille. 1801 : Lettre relative aux plaintes contre le général Garnier, commandant les Alpes-Maritimes ; *Il y a longtemps que le général de division Garnier (...) donne lieu à des fortes réclamations contre lui, même de la part des principaux fonctionnaires. Elles sont si fondées que sans la crainte d'empirer le mal dans des circonstances moins heureuses, nous eussions déjà provoqué son déplacement (...)*. On reproche au général d'avoir acquis « un superbe bien fond national » à vil prix et en ayant écarté les concurrents ; *Maintenant que la paix continentale est assurée (...), toutes les convenances exigent qu'on délivre enfin nôtre malheureux pays d'un homme hyvrogne, brutal, porté à l'arbitraire, très mal entouré et qui, à quelques services près, n'a fait qu'y verser du sang, s'y enrichir, y protéger les fripons et tout employer pour s'y maintenir, malgré les bavardages continuel qu'il se permet, même dans les caffés, contre le gouvernement actuel (...)*. Lettre contresigné par le député Massa.

319 / [FAMILLE de BIENCOURT].

200 / 300 €

Ensemble de documents sur la famille du marquis Armand-François de Biencourt (1800-1866) qui épousa en 1824 Anne-Elie-Marie-Aurélié de Montmorency-Fosseux (1803-1883), fille du premier Baron de France, Grand d'Espagne, et dont il eut trois enfants, Charles-Marie, Léon et Nathalie, mariée à Amédée de Clermont-Tonnerre. De très ancienne noblesse, originaire de la région d'Abbeville, le marquis de Biencourt servira à la prise d'Alger comme aide de camp du maréchal de Bourmont en 1830, fut un grand collectionneur, propriétaire du château d'Azay-le-Rideau, ami apprécié de Balzac. Contient : Recherches généalogiques sur les Biencourt en Picardie pour le Nobiliaire universel des Maisons nobles de France de Chérin, manuscrit corrigé de 35 pages in-4 auquel est joint un extrait imprimé du nobiliaire ; contrat de mariage entre le comte de Biencourt et mademoiselle de Montmorency, 2 août 1824 (24 pp. in-folio) ; liquidation et partage de la succession du marquis de Biencourt, 20 novembre 1862 (6 pp. in-folio) ; Droit du marquis de Biencourt dans la succession de Madame sa mère (née de Saint-Germain), avec notamment le détail de ses biens en Normandie et Picardie (7 pp. env.) ; Acte de décès du marquis de Biencourt en 1866 ; Inventaire après décès de la marquise de Biencourt en 1883 (12 pp. in-folio).

320 / [PORT de SETE]. Pierre Faydit de TERSAC.

Ingénieur du Roi.

Manuscrit. Mémoire sur la rectification du Port de Cette. *A Cette, 15 juillet 1788 & 16 juillet 1790.* 12 pp. in-folio brochée, mouillure en haut de page ; joint 3 plans dépliant aquarellés.

800 / 1 000 €

Important mémoire d'un ingénieur se proposant de lutter contre l'ensablement du port de Sète dans le Languedoc et à propos de l'entrée dans la rade du port, en vue d'améliorer le commerce maritime de la région. Après avoir analysé de manière détaillée les différents courants de la Méditerranée, l'ingénieur propose dans un premier temps l'ouverture d'un chenal vers l'étang de Thau, et la construction d'un système de jetée à l'entrée du port, en indiquant bien l'estimation des coûts pour les déblais et les maçonneries exigés par le projet ; il apporte une suite à ce projet avec la proposition de construire un Lazareth ; *Après avoir recherché les moyens de prévenir les ensablemens du port de Cette, de rendre son entrée plus facile et de lui procurer une rade, il restera à considérer non pas les avantages qui pourraient résulter d'un Lazareth établi dans ce port puisque ces avantages sont très évidens, mais ceux que le gissement des lieux*

lui donne pour favoriser un pareil établissement (...). Mémoires accompagnés de trois plans originaux et aquarellés, montrant le plan du port en 1788, le plan projeté par l'ingénieur et le plan du port du Lazareth proposé.

321 / [FORTIFICATIONS de PHILIPPEVILLE].

Capitaine CHERMONT du PONCET.

Manuscrit. Mémoire sur le siège de Philippeville fait par Dom Juan d'Autriche en 1578, recueillis de différents manuscrits par Mr de Chermont du Poncet (...). *Mai-octobre 1792.* Env. 10 pp. in-folio et in-4.

300 / 400 €

Mémoire historique sur les fortifications de défense de la place de Philippeville, par un capitaine du Génie, chevalier de l'Ordre de St-Louis, « chargé en chef du service des places de Philippeville et Mariembourg, et y étant de résidence », composé de notes historiques sur le siège de 1578, le détail chronologique de toutes les constructions et arrangements successifs concernant les fortifications de la place depuis 1747 ; joint copie de deux lettres de M. Bouchet, lieutenant-général commandant à Givret, adressées au colonel de La Roque, commandant la place et président du Conseil de Guerre à Philippeville, concernant la défense de la place en juillet et octobre 1792 : (...) *La vraie défense des places, le seul moyen de prolonger cette défense, est de disputer pied à pied le terrain des ouvrages extérieurs à l'ennemi. Le chemin couvert a toujours été la vraie résistance et le point d'où a dépendu le sort des places ; du moment que cette partie est occupée, les défenses étant ruinée, l'artillerie de la place obligée de se taire, la brèche est bientôt faite et la place perdue. L'une des principales forces de Philippeville étant dans ses mines, c'est une raison de plus pour défendre le dessus (...)*. Le général Bouchet pense ainsi que Philippeville est une des meilleures places de la frontière, par ses fortifications et surtout par ses défenses souterraines ; (...) *Elle ne peut être prise que par un siège en règle. Ce siège ne peut avoir lieu qu'à la suite d'un rassemblement considérable d'artillerie de siège et de munition. Les lieux de ce rassemblement sont Namur et Charleroi. Rien, absolument rien n'annonce de pareilles dispositions (...)*. Sont mentionnés les avis de Chermont, de Guardia, Pelletier, de La Noué, de Merinsky.

322 / [ARTIFICES]. Mr Borval, artificier du Roi.

Manuscrit. Recueil de différens artifices éprouvés par Mr Borval, artificier du Roy. *S.l.n.d. (XVIIIe siècle).* 34-4 pp. in-4 brochées sous couverture muette.

300 / 400 €

Mémoire pratique extrêmement détaillé sur les différentes formes d'artifices et leurs recettes, présenté par un artificier du Roi, avec une table in-fine : manière de connaître le salpêtre, et faire la poudre, sur l'utilisation du charbon, de la culasse, des baguettes à rouler, sur les cartouches ; composition pour faire des fusées volantes : des baguettes, de l'éclatantes, des fusées à 2 ou 3 volées et des jumelles, de la flamboyantes ; fusées qui porte Vive le Roi pour garniture, qui porte une girandolle, ou un soleil fixe et tournant, qui imitent l'éclair et le tonnerre ; des lardons, fougues, étoiles, pluie de feu, marons, étoiles à jets, globe pour garnir une fusée ; sur les lances à feu, les globes luisants, des rougeons, sur l'étoile à l'italienne, etc. ; suivis des manières de faire des mèches, composition pour les fusées à gerbes, pot à feu, dragon volant, etc.

323 / [RHÔNE].

Manuscrit. Défense de la Ville de Caderousse contre les inondations du Rhône. Ouvrages d'art. *S.l.n.d. Mai 1860.* Album oblong

in-4, titre calligraphié et 43 ff. dont 33 pp. manuscrites, avec relevés et plans à la plume ; pleine percaline bleue, tranches dorées (reliure de l'époque).

400 / 500 €

Ensemble de relevés et plans d'ouvrages d'art projetés sur le Rhône, dressés par le conducteur des Ponts et Chaussées du district en mai 1860. Contient diverses études sur l'aqueduc St-Joseph, l'aqueduc de la Planquette, l'aqueduc du Port, ouvrage sur l'aqueduc de Martellière de Gramont, plan et coupe pour le lavoir, plan de la porte Castellan, escalier double de St-Joseph, mur de la Martellière du Rhône, plan de la porte d'Orange, escalier du port, celui de l'Hôpital. **Joint** une grande carte manuscrite de la région, pliée et entoillée, figurant Caderousse et l'Ile de Piboulette.

324 / **Révérénd E.-D. RENDELL.**

Manuscrit. Traité sur les choses propres originales ou choses étranges et extraordinaires de la Bible. Etant une exposition des principes contenus dans quelques uns des faits et des phénomènes les plus remarquables rapportés dans la Paroles. Par l'auteur de l'Histoire antédiluvienne de la Divinité de Jésus-Christ. (*Londres, Vars, décembre 1854*). Un volume in-4, VIII-640 pp. ; demi-chagrin rouge, dos lisse orné (reliure de l'époque). Dos passé, petit accroc à la coiffe inf., coins inf. rognés.

100 / 150 €

Ouvrage protestant sur les particularités de la Bible, traduit de l'anglais l'année de son édition par le « cap. Paillard ».

325 / **[ILE de FRANCE – Maurice, La Réunion].**

P.S. de l'ordonnateur général & du commissaire général et contrôleur de la marine aux îles de France et de la Réunion. *Au port Nord-Ouest, île de France, 23 vendémiaire an 8 (15 octobre 1799)*. 1 pp. in-folio.

150 / 200 €

Reçu du citoyen Dubuc, ambassadeur de Tipoo-Sultan, pour la somme de 16 mille piastres effectives d'Espagne qu'il a versées à la caisse de la République pour les besoins du service, produit des recettes de son exercice dans le courant de l'année, vu et signé par les différents commissaires de la marine, Trublet, Hiriard, Chanvalon.

326 / **[MANUSCRIT TURC].**

Proverbes de Salomon, en Turc, copiés en caractères français. *Fini de copier le 5 juillet 1816 à 8h du soir à Paris aux Cholet*. Un volume grand in-8, 96 pp. manuscrites avec nombreuses annotations marginales en turc et 14 pp. tête bêche ; demi-daim vert (reliure de l'époque). Coupes usées.

200 / 300 €

Transcription en lettres romaines du texte turc des *Proverbes* de Salomon ; in-fine, texte turc et éléments de vocabulaire de la « capitulation de la France avec la Sublime Porte ».

327 / **[MANUSCRIT TURC].**

Grammaire Turque. Année 1821. Un volume in-12, 92 pp. manuscrites, texte réglé, plein veau raciné, dos lisse orné, pièce de titre de maroquin rouge, chaînette dorée encadrant les plats, filet doré sur les coupes, dentelle intérieure dorée, tranches dorées (*reliure de l'époque*). Petit manque au dos, mors fendillé, usures aux coins.

300 / 400 €

328 / **[RECUEIL MNEMONIQUE].**

Manuscrit. *S.l.n.d. (XIX^{ème} siècle)*. Un volume in-12, 119-7 pp. manuscrites, demi-vélin à coins (*reliure de l'époque*).

80 / 100 €

Curieux mémoire mnémonique de plusieurs lieux géographiques depuis Bordeaux jusqu'à Paris, minutieusement notés à travers 2350 descriptions ; chemins, vis-à-vis, localisations et inventaire de chaque pièce des bâtiments visités. Pour Paris, description du Champs de Mars et des Invalides, de la Chambre des députés, Instituts et environs, les hôtels particuliers du quartier St-Germain, du Luxembourg, de l'Odéon, etc. A la rue de Verneuil, coll. 1271 et suivantes, description de l'hôtel de M. Perrin avec entrée (haute), salon, chambre à coucher, cour de Mr Chappe, entrée, cabinet, entrée Mlle Cavaillon, portier, cour, etc.

329 / **[FRANC-MACONNERIE].**

200 / 300 €

Ensemble de documents touchant la démission d'un maître de la Grande Loge de France : copie de la lettre de démission pour vote absolument irrégulier ; Diplôme de Maître de la Loge des hospitaliers de Constantine, approuvé par la Grande Loge de France, rite écossais ancien accepté, en janvier 1910 (feuillelet replié sous percaline bleu orné, gravure et tampon sec de la Grande Loge) ; Constitution et règlement généraux de la Grande Loge de France, 1908 (un vol. in-12, 207 pp., percaline bleu, livret nominatif) ; Annuaire de la Grande Loge de France, 1909 (un vol. in-12, 176 pp., percaline bleu, livret nominatif).

330 / **[BREVET de CAPITAINE]. LOUIS XIV (secrétaire).**

P.S. du Roi (secrétaire). *Versailles, 20 novembre 1697*. Vélin oblong, accroc (rogné ?) et manque dont la signature du secrétaire ; avec son grand sceau de cire du Roi (diamètre 11 cm).

150 / 200 €

Commission de capitaine d'une compagnie vacante par sa cassation, dans le Régiment d'Infanterie de Sourches, pour le Sieur du Rousset, demandant au colonel de Monsorreau commandant ledit régiment de le faire recevoir.

331 / **[MARINE].**

Manuscrit. Analyse des instructions pour le débarquement des vaisseaux. *S.l.n.d. (tout début XIX^e siècle)*. 3 pp. in-folio, au verso croquis au crayon de voiliers.

250 / 300 €

Suite d'instructions détaillées pour un débarquement de troupes de marine en deux vagues successives ; *La première ligne de débarquement se compose des chalans, chaloupes, bateaux génois et catalans, le personnel du génie et son matériels sur les autres (...)* ; *se formera à une encablure en terre des vaisseaux et frégates (...)*. *Au signal de faire déborder les embarcations, chaque bateau de la 1^{ère} et 2^e ligne portant son n^o d'ordre sera remorqué (...)*. *Les bateaux génois et catalans du génie et de l'artillerie de marine qui n'ont pas cette installation conserveront leurs remorqueurs en avant (...)*. *Au signal de se porter en avant, chaque bateau de la 1^{ère} ligne lèvera son grapin, les remorqueurs se disposeront à les pousser vivement à la plage (...)*. *Dès qu'il sentira le fond, il lèvera rame et enverra à terre son brigadier secondé d'un homme d'élite pour mouiller à fer le plus rapidement possible (...)*. *Les soldats recevront 40 cartouches au moment du débarquement (...)*. Etc.

332 / [GRECE].

Lettre et tableaux concernant la Grèce. Venise, 10 octobre 1807. 2 pp. in-4 et 6 tableaux in-plano, petites mouillures en coins.

1 000 / 1 500 €

Lettre d'un correspondant grec transmettant au général de division Charpentier, chef d'état-major du prince Eugène Vice-Roi d'Italie, des renseignements sur la région turque du Péloponnèse et de la Dalmatie, la population, les grandes routes et distances respectives des villes, la position des montagnes, plaines, des différentes langues qu'on parle dans la Turquie européenne. *Me trouvant depuis une année sur les frontières de l'Empire Turc et ayant eu l'occasion de m'entretenir très souvent avec des négociants grecs mes compatriotes (...), je n'ai rien négligé pour cueillir avec avidité tout ce qui peut intéresser un militaire, né en Grèce et qui a toute l'envie de se rendre utile dans les circonstances actuelles (...).* Il lui envoie des tableaux des différentes régions. **Joint ces tableaux des régions de l'Empire turc**, avec différentes indications géographiques, l'état des routes abordables par des convois, à cheval ou à pied, l'estimation des populations grecques et turques, complétés par des observations particulières : PELOPONESE ou MOREE ; THRACE ; ALBANIE et EPIRE ; MACEDOINE ; ACHAÏ, BEOTIE et ATIQUE ; THESSALIE avec d'importantes observations : *Le caractère de la population est double, orgueilleux et vindicatif. Au contraire les Turcs des villages sont paisibles et ils ne s'occupent que de la culture de leur terrain. Depuis l'élévation d'Ali Pacha, les Turcs des villes qui se disent janissaires se trouvent très humiliés. Aussi ils s'occupent plutôt à faire le marchand qu'à s'exercer au métier de la guerre ; le nombre des Grecs se monte à peu près à un million six cents vingt deux mille âmes. On y trouve aussi des juifs ainsi que des Arméniens ; seulement dans les villes leur nombre est si petit qu'il ne mérite pas la peine qu'on en parle. Le caractère des Grecs habitans des montagnes est très belliqueux (...) faisant continuellement la guerre contre leurs oppresseurs. Les Grec qui habitent les plaines sont inférieurs en courage de ces monts à cause des cruautés autrefois répétées souvent par les Turcs (...).*

333 / **Pierre BOURBOTTE**. 1763-1795. Conventionnel.

L.S. en qualité de président du Comité, au Commandant en chef de la force armée de la section du Montblanc. Paris 18 pluviôse an 3^e (6 février 1795). 1 pp. in-folio, en-tête du Comité militaire de la Convention nationale avec vignette ronde du Comité de la Guerre.

150 / 200 €

Lettre du Comité militaire répondant à une question relative aux réfugiés ; *Les capitaines ne connaissant que ceux qui sont inscrits sur le contrôle de leurs compagnies, ils ne peuvent remettre au Comité civil l'état des personnes qui se réfugient à Paris (...). Nous pensons sans nous opposer à ce que les états demandés soient fournis, que c'est aux agens de la Commission de police à lui donner ces états qu'elle demande (...).*

334 / [FORTIFICATIONS de PARIS].

L.S. du Directeur des Fortifications au ministre de la Guerre. Paris, 17 messidor an 9 (6 juillet 1801). 2 pp. in-folio, en-tête du « Directeur des Fortifications du Casernement de Paris et de l'Intérieur » avec vignette gravée.

100 / 150 €

Il adresse au ministre deux mémoires d'ouvrages de charpente exécutés pendant l'an 8 pour l'établissement de l'Hôpital militaire de la Franciade sous la direction de feu Roucelle ; ces travaux ont été payés aux entrepreneurs.

335 / [REGIE des HOPITAUX MILITAIRES].

L.S. des régisseurs généraux aux administrateurs de la Poste aux

lettres. Paris, 7 floréal an 7 (26 avril 1799). 1 pp. ½ in-4, en-tête avec grande vignette gravée de la Régie nationale des Hôpitaux militaires.

100 / 150 €

Lettre des régisseurs Lafleury et Demars concernant la comptabilité de leur administration, proposant l'ouverture d'un compte pour le port des lettres et paquets qui nous sont adressés et dont nous vous rembourserions le montant sur un bordereau certifié par la poste.

336 / **Louis WIRION**. 1764-1810. Général.

L.S. au Citoyen Gaudriot, lieutenant du 3^e Régiment de Dragons à Paris. A Bonn, 15 pluviôse an 7 (3 février 1799). 2 pp. bi-feuille in-folio, en-tête du « général de brigade chargé par le Directoire exécutif de l'organisation de la Gendarmerie nationale (...) » avec vignette gravée au bouclier, cachet de cire rouge.

150 / 200 €

Le général lui adresse sa nomination à un emploi dans la Gendarmerie nationale de la 25^e Division formée des pays conquis sur la Rive gauche du Rhin par arrêté du Directoire et lettre du ministre. Il lui enjoint de rejoindre Bonn et de préciser son départ avant de demander une feuille de route au commissaire des Guerres.

337 / (**Jean-André VALLETAUX**). 1757-1811.

Général tué à l'ennemi en Espagne.

L.S. Müller en l'absence du général Valletaux, au citoyen Thévenin commandant à Trégomeur. Au Q.G. à St-Brieux, 5 floréal an 4^e (24 avril 1796). 1 pp. in-folio, en-tête du général Valletaux avec vignette sur bois, adresse au verso.

100 / 150 €

Relative à la lutte contre la chouannerie ; l'adjoint du général encourage son destinataire à la surveillance de son secteur ; (...) *J'ai donné des ordres aux troupes cantonnées sur la côte pour recevoir les chouans avec vigueur ; si vous les chasser de ce côté, je vous assure que vous serez bien secondé. Il est bien malheureux que les soldats républicains se livrent au pillage comme ils le font ; je donne des ordres pour que la colonne mobile dont vous me parlez soit fouillée en entrant en ville (...).*

338 / **Alexandre BERTHIER**. 1753-1815.

Maréchal, Prince de Neufchâtel. & **Jean-François MOULIN**. 1752-1810. Général. **P.S. avec souscription.** Au Q.G. à Nice, 29 prairial an 3 (17 juin 1795). 1 pp. in-folio, en-tête de l'état-major général de l'Armée des Alpes et d'Italie, vignette ronde.

100 / 150 €

Copie d'une lettre écrite au général Kellermann par le représentant du peuple Dumas, certifié conforme par le général Berthier, chef d'état-major, et transmis pour exécution par le général Moulin. Elle est relative à un communiqué du général Piston, chef d'état-major de l'Armée des Alpes concernant plusieurs sapeurs provenant de la réquisition du département de l'Isère. (...) *D'après le désir que ces hommes ont témoigné de joindre le 3^e Bataillon des sapeurs à Grenoble (...), nous vous autorisons à donner des ordres nécessaires pour qu'ils soient admis et pour que le chef d'état-major de l'Armée des Alpes se concerte avec le département de l'Isère pour les faire rejoindre le plus promptement possible (...).*

339 / **Jacques DEFERMON**. 1752-1831.

Député conventionnel, conseiller d'Etat section des Finances.

L.A.S. au citoyen Anthoine, chef de div. au ministère des Finances. Paris, 8 Thermidor an 9 (27 juillet 1801). 1 pp. in-4, en-tête du Conseil d'Etat avec vignette à la Minerve.

60 / 80 €

Le conseiller d'Etat demande de prendre en considération la réclamation de son ancien collègue Isnard.

340 / **Louis TURREAU de Linière**. 1741-1797. Conventionnel.

P.A.S. Saumur, midi précise, 22 pluviôse an 2 (10 février 1794). 1 pp. in-4, vignette des Droits de l'Homme avec devises en en-tête.

80 / 100 €

Ordre pour faire passer un courrier au Comité de Salut Public, le jour de la prise de Cholet par les Vendéens ; *Le Directeur de la poste de l'Armée fera partir sur le champ un courrier extraordinaire pour le Comité de Salut Public et m'enverra l'heure de son départ.*

341 / **Charles COCHON de Lapparent**. 1750-1825.

Conventionnel, ministre de la Police.

L.S. au ministre de la Marine et des Colonies. Paris, 22 fructidor an 4 (8 septembre 1796). 1 pp. in-4, en-tête du ministre de la Police générale de la République, vignette ronde.

60 / 80 €

Le ministre accuse réception des renseignements transmis par le port de Brest sur l'individu nommé Le Bègue.

342 / **Jean-David BOERNER**. 1762-1829. Général.

L.S. au ministre de la Guerre. A Verdun, 5 floréal an 11 (25 avril 1803). 3 pp. bi-feuillet in-4, en-tête de « Vergez (biffé), chef de la 12^e demi-brigade d'infanterie de Ligne » avec vignette militaire.

80 / 100 €

Lettre en l'absence du chef titulaire, dans laquelle Boerner renvoie pour expédition les états de six militaires *les plus propres à faire partie de la Garde des Consuls* que le ministre affirme n'avoir pas reçu. (...) *Vous m'ordonniez de faire partir de suite les nommé Ferroin et Giboz, grenadiers. Le premier était en semestre à cette époque et par accident le second n'est plus propre au service militaire, ce qui m'a fait vous proposer le 23 ventôse en son remplacement le nommé Brionne (...).* Il attend sa réponse pour faire partir les militaires.

343 / **Jean-Joseph-Amable HUMBERT**. 1767-1823.

Général, sous Hoche à Quiberon.

L.S. aux maires et officiers municipaux de la commune de Vitré. Au Q.G. de Vitré, 13 messidor an 3^e (1^{er} juillet 1795). 1 pp. in-8 carré, en-tête du général avec petite vignette.

100 / 120 €

Ordre pour mettre en réquisition deux chevaux de selles qu'il a besoin de suite pour des expéditions militaires.

344 / **LAROCHE, chef d'escadron au 18^e Régiment de Dragons**.

L.A.S. à son ami Deriot, adjudant supérieur du Palais du Gouvernement. Alençon, 30 germinal an 10 (20 avril 1802). 3 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du chef d'escadron Laroche, vignette militaire, adresse au verso avec marque postale et franchise du Bureau des Consuls.

80 / 100 €

Belle lettre militaire au futur général Deriot ; *Incorporé dans une nouvelle famille, mais peu fière, les plus chères se tournent toujours vers celle que je viens de quitter avec les plus vifs regrets (...).* Il regrette son ami ; *On trouve difficilement un chef qui joigne aux talents militaires et à l'art peu commun de faire trouver de l'agrément même dans les rigueurs des services quoique souvent très pénible (...).* J'ai été reçu il y a douze ou quinze jours

dans mon nouveau régiment. J'y ai trouvé peu de personnes que j'ai connues en Egypte ; par conséquent, aucune intimité (...), mais l'esprit du corps d'officiers m'a paru bon (...). Je viens d'apprendre que le général Menou était enfin arrivé à Paris ; il paraît que ses inconvénients lui ont laissé un peu de répit (...). Je présume que le 1^{er} Consul l'aura vu avec plaisir, il ya avait déjà assez longtemps qu'il l'attendait ; je désirerais bien savoir ce que deviendront certains de ses aides de camp (...). Les chevaux son ici fort chers. Je crois qu'il ut valu que je m'en fus procuré à Paris. J'allais dernièrement avec deux officiers du corps voir un fermier qui en avait six à vendre ; ils paraissaient en effet être d'une race très distinguée mais le prix du moindre de ces chevaux était 50 louis (...). Le Gal Bessières t'a-t-il donnée la belle jument limousine qu'il t'a promis et as-tu eu le plaisir d'aller avec te promener à Longchamp (...).

345 / **Pierre BENEZECH**. 1749-1802. & **Etienne-Xavier Poisson de LA CHABEAUSSIERE**. 1752-1820.

P.A.S. A Versailles le 11 septembre 1792, l'an 4^e de la Liberté, et le 1^e de l'Egalité. 1 pp. in-8, en-tête des administrateurs du département de Seine et Oise avec vignette.

80 / 100 €

Demande de Bénézech comme administrateur du département et commissaire à la formation des bataillons de volontaires, de payer Paul-François Duparc quartier maitre du 6^e Bataillon des volontaires partant pour Vitry, la somme de 3 000 livres pour les besoins urgents dudit bataillon. Pièce contresignée par La Chassebeaussière, l'auteur du catéchisme républicain.

346 / **[REVOLUTION]**. 5 documents.

200 / 300 €

Petit ensemble de documents avec vignettes révolutionnaires, touchant les postes ; P.S. de la commission des dépêches de la Convention (juillet 1794) ; lettre du député Vardon aux commissaires des Postes, relais, et messageries, concernant le courrier de la Convention nationale qui doit être transmis à la section des dépêches chargé d'en faire l'ouverture (décembre 1794) ; Lettre de la commission des transports à l'agence nationale des Postes (mars 1795), concernant la nomination d'un directeur de Bureau ; Lettre de l'inspecteur des postes Dufay, concernant la réorganisation de l'administration et des bureaux de postes (juin 1800) ; Certificat du Directeur général des Postes pour un de ses employés (janvier 1800).

347 / **[REVOLUTION]**. 24 documents.

400 / 500 €

Ensemble de documents révolutionnaires avec vignettes en-tête ; attestation de résidence, délibération de la section de l'Homme armé, correspondance courante des agents et commissaires nationaux, à propos des équipages des batteries flottantes en rade de Calais, dispositions sur les fournitures des hôpitaux militaires, sur l'administration des dépôts et garde magasins, quittance de défenseur de la Patrie, pièces de l'administration municipale, ordre de service, lettre des administrateurs généraux des étapes concernant l'arrivée de troupes à Toulon octobre 1795), lettre du commissaire du directoire Moreau sur l'évasion d'un jeune homme du dépôt de Versailles, sur la nomination du commissaire ordonnateur Alexandre, dispositions financières de l'administration de l'équipement des armées, à propos de la subsistance d'une compagnie d'ouvriers du génie dite de la Réjouissance qui doit se rendre à Rouen, etc.

348 / [LYON]. 8 documents.

150 / 200 €

Ensemble de documents révolutionnaires avec vignette, relatif à Lyon, Commune-Affanchie : certificats, courriers de magistrats ou émanant de la préfecture à propos de saisis, sur l'octroie, diverses requêtes sur des ventes de domaines, etc.

349 / [REVOLUTION]. 4 documents.

200 / 300 €

Ensemble de documents révolutionnaires avec de très belles vignettes gravées de l'administration des Armes et poudres ; extrait d'un arrêté concernant l'administration générale des armes portatives (avril 1794) ; lettre des agents pour l'exploitation des salpêtres aux sans-culottes composant le comité de surveillance de Vernaison près de Commune-Affanchie (mars 1794) ; Pièce des agents du magasin des Armes blanches de la République sur l'inspection des sabres et lames provenant de la manufacture de Thiers (juillet 1795) ; lettre avec très belle gravure du commissaire en chef de l'administration générale des poudres (novembre 1803).

350 / [Commission de Garde Forestier].

P.S. Paris, 27 thermidor an 8 (15 août 1800). 2 pp. pré imprimée in-folio, grande vignette ronde des Forêts nationales, timbre.

80 / 100 €

Commission de garde particulier forestier attribuée par la Régie de l'Enregistrement et du Domaine national à un ex-défenseur volontaire de la patrie, retiré avec congé, pour la maîtrise de Valognes, département de la Manche.

351 / [MARINE].

L.S. du munitionnaire général des vivres de la marine, au ministre. Paris, 23 prairial an 9 (12 juin 1801). 2 pp. in-folio, en-tête du munitionnaire de la Marine avec belle vignette gravée ; marge de droite courte.

100 / 150 €

Lettre dans laquelle le munitionnaire se plaint de la situation ; *Un nouveau service sur lequel je ne comptais pas, va avoir lieu à Toulon par la relache en ce port de trois vaisseaux de la div. du général Gantheaume et par la rentrée présumée de la totalité de cette division. J'avais rassemblé les approvisionnements nécessaires pour les services qui m'étaient connus ; ils vont être consommés par des fournitures auxquels je ne m'attendais pas (...). Il n'avancera rien à cause de la pénurie tant qu'il ne sera pas payé pour les fournitures de l'an 9. C'est avec la plus vive peine que je me vois dans la position de ne pouvoir plus assurer le service (...).*

352 / [REVOLUTION].

P.S. de l'Administration centrale du département de l'Ourte. Liège, 26 prairial an 4^e (14 juin 1796). 3 pp. bi-feuillet in-folio, en-tête de l'administration du département de l'Ourte, vignette révolutionnaire.

200 / 300 €

Importantes dispositions de l'administration du département de l'Ourte sur l'acquisition de chevaux pour l'Armée de la République ; *L'administration sentant combien il est important de seconder les braves armées de la République, sentant en conséquence combien il est urgent de mettre à exécution la loi sur la levée des chevaux de luxe et du trentième des autres (...)* pressée d'ailleurs par agents de la République d'accélérer cette mesure salutaire, le commissaire du directoire arrête (...).

Joint : Document de l'administration central du département de Sambre et Meuse détaillant la fourniture aux armées de blé, seigle, avoine, foin et paille pour un montant de 240.500 ll (Namur, 24 messidor an 4^e, 1 pp. grand in-4 avec vignette à la sphère armillaire).

353 / [EXPEDITION d'ESPAGNE].

Manuscrit. Madrid, juillet-novembre 1824. 1 volume grand in-folio broché, (176) pp. manuscrites, déchirures en haut de page sur les premiers feuillets, des mouillures en marge, fortes moisissures avec manques sur les 10 derniers feuillets.

1 000 / 2 000 €

Copie du registre de la correspondance du chef d'état-major général de l'Armée française d'occupation en Espagne (général Carriès de Senilhes ?) entre juillet et novembre 1824. Principalement adressée au général en chef de l'Armée française, au ministre de la Guerre et à son homologue espagnol, cette correspondance fait état de l'administration courante de l'armée française établie en Espagne pour le rétablissement et le maintien du Roi Ferdinand VII d'Espagne, s'occupant autant des questions d'intendance que des problèmes diplomatiques liés à l'occupation des troupes. Outre les divers courriers concernant les congés et avancements, les problèmes d'intendance, l'emploi des cadres dans l'état-major, sur le casernement et les mouvements de troupes, on trouve divers rapports sur la situation des différentes armées (Madrid, Pays Basque, Catalogue et région de Cadix), sur les champs de manœuvres, plusieurs états des travaux topographiques et la cartographie de l'Espagne, diverses questions de service entretenues avec les autorités espagnoles, notamment sur l'affaire du capitaine Rey accusé à tort d'avoir provoqué du tort à un officier de la garde civile espagnole, à propos des frictions entre les armées françaises et espagnoles, sur le cas des mariages des militaires français, etc. Sont mentionnés les noms des généraux comte de Bourmont, Digeon, d'Orsay, d'Ordonneau, de Tilly commandant la garde Royale, de Ricci commandant l'Artillerie, Tissot commandant supérieur de la Corogne, d'Espéramont, Foissac-Latour, général prince de Broglie, duc de Tarente, le chef de bataillon Cavaignac, le jeune officier Drouot fils du général, etc. Au lendemain de l'expédition, le Duc d'Angoulême avait laissé le commandement en chef de l'Armée au général comte de Bourmont puis au général Digeon ; l'évacuation progressive de l'Espagne ne s'achèvera qu'en 1828.

354 / **Henri DIDON.** 1840-1900. Religieux dominicain, proche de Coubertin

L.A.S. à son cher Eugène. Paris, 14 juin 1867. 1 pp. in-8.

100 / 150 €

Le père Didon recommande au médecin un de ses confrères religieux ; *(...) Le père est très souffrant, il n'est plus tout jeune, malgré sa vigueur, et il a besoin de vos conseils et de vos soins (...).*

Joint un portrait du religieux (en pied, format carte de visite).

355 / **Jacques MARITAIN.** 1782-1873. Ecrivain catholique.

L.A.S. à René Guisan. Lundi 2 juillet 1906. 1 pp. in-8, en-tête des Cahiers de la Quinzaine.

200 / 300 €

Réponse au théologien protestant pour un abonnement à la Quinzaine ; *M. André Bourgeois me prie de répondre à votre honorée lettre du 28 juin ; nous vous considérons effectivement comme inscrit pour une part dans la commandite que nous formons ; nous rassemblons en ce moment les premiers fonds de cette commandite et nous vous serions obligés de nous*

faire parvenir le premier quart de votre inscription aussitôt qu'il vous sera possible (...).

356 / **Charles PEGUY**. 1873-1914. Ecrivain poète.

L.S. avec souscription autographe signée à René Guigan. Mercredi 21 mars 1906. 4 pp. bi-feuillet in-4, en-tête des Cahiers de la Quinzaine.

200 / 300 €

Lettre circulaire pour souscrire à la 7^e série des Cahiers de la Quinzaine en cour de commandite, dans laquelle Péguy rappelle les difficultés et les efforts effectués pour une telle publication ; (...) *Si nos cahiers avaient été institués dans le calme civique, ils eussent aussi été institués de la seule manière dont on peut fonder un périodique ; c'est-à-dire que leur établissement économique et statutaire eût précédé complètement la publication du commencement même de la première série ; un certain nombre d'amis de la première heure et moi nous eussions pris tous le temps nécessaire, un an au besoin, nous eussions fait toutes les démarches (...). Nos anciens abonnés se rappellent dans quel champ de bataille civique et de travail forcené nos cahiers furent institués premièrement (...).* Annotation autographe de l'adresse.

Joint 3 cartons d'abonnement aux Cahiers de la Quinzaine à renvoyer à André Bourgeois, avec enveloppe annotée par Charles PEGUY.

357 / [**ESCRIME**].

80 / 100 €

Brevet de Pointe époque Louis-Philippe à l'état vierge (1 pp. grand in-4 oblong polychrome ; petit accroc au coin sup.).

358 / [**REVOLUTION**]. **7 documents**

100 / 150 €

Petit ensemble de documents avec vignette gravée de la Révolution à l'Empire ; Certificat de visite médicale, renseignement du bureau central de Paris adressé à l'accusateur public, papier en-tête du commissaire du Gouvernement près le tribunal de Grenoble, lettre du préfet des Hautes-Alpes relatif aux barrières douanières de Gap, lettre du préfet de la Drôme remerciant le commissaire près les Tribunaux sur ses conseils, lettre du substitut du département du Rhône auprès du procureur.

359 / [**CONGES MILITAIRES**].

80 / 100 €

Dispense définitive du conseil de recrutement de la Seine Inférieure attribuant gratuitement un congé pour épilepsie constatée, signée par le chef d'escadron de gendarmerie Vautier, le général LEMOYNE (1741-1817) commandant le département, Rouen, octobre 1808 (1 pp. in-folio en partie imprimée avec encadrement et vignette à l'aigle impériale ; **joint** Congé de Réforme d'un chasseur du 19^e Régiment de Chasseurs à Cheval avec certificat médical au verso, signé par le colonel L.A. Bruë, juin 1806 (1 pp. in-4 oblong, cachet).

360 / [**BULLETIN de la GRANDE ARMEE**].

23^e Bulletin de la Grande Armée. Schoenbrunn, 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805). 1 pp. in-folio, pli marqué.

100 / 150 €

Compte rendu du combat de Diernstein, le Q.G. de l'Empereur à Vienne, Ordres du jour, etc.

361 / [**BULLETIN de la GRANDE ARMEE**].

33^e Bulletin de la Grande Armée. Austerlitz, 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805). 1 pp. in-folio, pli marqué.

200 / 300 €

Dispositions de l'Armée après la Bataille d'Austerlitz ; nouvelles des généraux Kellermann, Sebastiani et Thibault, compte des morts de la division russe du général Buxhowden, suite de décrets de l'Empereur notamment en faveur des veuves et orphelins des soldats d'Austerlitz.

362 / [**BULLETIN de la GRANDE ARMEE**].

37^e Bulletin de la Grande Armée. Schonbrunn, 5 nivôse an XIV (26 décembre 1805). 1 pp. in-folio, pli marqué, petits trous, légt défr.

100 / 150 €

Sur la situation de l'Armée trois semaines après Austerlitz, et agenda de l'Empereur en Autriche.

363 / [**BULLETIN de la GRANDE ARMEE**].

16^e Bulletin de la Grande Armée. Viazma, 31 août 1812. 1 pp. in-folio, mouillure claire, renfort en coin.

100 / 150 €

Sur l'établissement du Q.G. de Napoléon à Viazma, la position de Murat, Davout, Ney et la Garde, et de Poniatowsky marchant sur la rive gauche de l'Osma ; sur la poursuite des colonnes ennemies qui brûlent tout sur son passage ; la population des villes se retire sur Moscou.

364 / [**BULLETIN de la GRANDE ARMEE**].

17^e Bulletin de la Grande Armée. Ghjat, 3 septembre 1812. 1 pp. in-folio, mouillure claire.

100 / 150 €

Situation du Q.G. de Ghjat devant les camps retranché de Mojaïsk en avant de Moscou, construction de 6 ponts sur la rivière ; nouvelle de la prise de Smolensk par Napoléon.



Paris, le 14 Vendém^{re} au 3^e de la
République une & indivisible.

Ministre de la Justice

Général en chef de l'armée
Nationale.

N'envoyez au g^{ral} Broussier pour
Demander lui-même les Renseignements
Demandés par les instructions
Jointes
L'Envoyé
M. Dupont

vous m'avez fait
raisonner Leblanc
un bon sujet que je
quitte y aura une place
faite quelque chose pour
très bien. je serai flatté
qui vous soit agréable.

vous envoie, Citoyen Général
pièce ci-jointe; vous
recevrez bien, en me la
renvoyant, me faire parvenir
à un certain point, et

me, mon cher Général
ma haute confiance
assez
le Colonel Broussier
Drouot

par la bonté et la charité de ses concitoyens, le Dommage
est tellement diminué qu'il en résultera plus de bien
à personne que de ses légers secours.

Rendez justice au respectueux attachement avec
lequel j'ai l'honneur d'être, Madame la Comtesse
Votre très humble et très obéissant serviteur
Philippe de Noailles
à Paris

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente est soumise à la législation française et aux conditions de vente imprimées dans ce catalogue. En portant une enchère, toute personne se soumet à ces conditions.

AVANT LA VENTE :

Estimations & prix de réserve

Les estimations sont en euros et sont données à titre indicatif sur le catalogue. Les estimations de prix de vente ne doivent pas être considérées comme une valeur garantie. Cette fourchette d'estimation ne comprend ni les frais acheteurs ni la TVA. Elle est sujette à changements jusqu'au moment de la vente, la modification sera annoncée par la personne habilitée au début des enchères.

La plupart des lots ont un prix de réserve correspondant au minimum en dessous duquel le lot ne sera pas adjugé. Il est confidentiel et ne peut dépasser l'estimation basse. Les lots offerts sans prix de réserve pourront être mentionnés au catalogue.

Etat des lots

Tous les lots sont vendus « en l'état » tels qu'ils sont le jour de la vente. Les détails mentionnés au catalogue sur l'état des lots, accidents ou restaurations ainsi que les dimensions des objets sont donnés à titre indicatif et pour faciliter l'inspection du lot ; il est de la responsabilité de l'acheteur d'examiner et d'apprécier la condition des lots lors de l'exposition publique qui précède la vente. L'absence de références à l'état du lot dans le catalogue n'indique pas qu'il soit sans défaut. Les restaurations d'usage et le rentoilage sont considérés comme des mesures conservatoires et n'entraînent pas de dépréciation.

Exceptionnellement et dans le cas où l'acheteur ne peut venir à l'exposition, un rapport de condition peut être demandé à l'étude. Aucune réclamation ne sera acceptée une fois l'adjudication prononcée.

PENDANT LA VENTE :

Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur habilité désigne comme adjudicataire la personne ayant porté l'enchère la plus haute. Il a la faculté de réunir ou de séparer un ou plusieurs lots, de modifier une estimation, de retirer un lot de la vente, de reprendre les enchères sur un lot s'il y a contestation, de refuser une enchère et d'une manière générale d'organiser les enchères de la façon qui lui semble convenable.

Ordres d'achat & enchères téléphoniques

Tout personne portant une enchère agit en son nom propre et assume la responsabilité de régler le prix d'adjudication avec la commission d'achat et tout autre frais pouvant être à sa charge.

Les personnes ne pouvant être présentes au moment de la vente pourront soit laisser un ordre d'achat, soit faire une demande d'enchère par téléphone. Les ordres d'achat se font par écrit à l'aide du formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue. Tous les ordres d'achat doivent nous être transmis au plus tard à 18h la veille de la vente, accompagnés d'un rib et d'une pièce d'identité. Ils seront exécutés selon les instructions laissées dans le formulaire et au mieux des intérêts de l'acheteur. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu. Il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat jusqu'au matin de la vente.

Les ordres peuvent être :

- déposés en salle lors de l'exposition
- envoyés par fax au : +33 (0) 1 40 15 99 56
- envoyés par email à l'adresse : contact@artemisiam-auction.com
- directement remplis sur notre site Internet : www.artemisiam-auction.com

Ce service est exécuté à titre gracieux par ARTEMISIA AUCTION et la société ne pourra pas être tenue responsable d'avoir manqué un ordre d'achat ou une enchère téléphonique par erreur ou pour tout autre cause.

Droit de préemption

L'état français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres mises en vente publique. Il se substitue alors au dernier enchérisseur et dispose d'un délai de quinze jours pour confirmer cette préemption et dans ce cas se substituer à l'acheteur.

APRES LA VENTE :

Dès l'adjudication prononcée, chaque lot est sous l'entière responsabilité de son acquéreur.

Paiement

Le paiement se fait exclusivement en euros et doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut se faire :

- par chèque bancaire avec présentation d'une pièce d'identité
- par carte bancaire Visa ou Mastercard
- par virement bancaire
- en espèces jusqu'à 3 000 € pour les particuliers et les professionnels, montant maximum pour l'ensemble des lots d'une vente frais et taxes compris
- en espèces jusqu'à 15 000 € pour les non résidents français, montant maximum pour l'ensemble des lots d'une vente frais et taxes compris

Les chèques sont à libeller à l'ordre de ARTEMISIA AUCTIONS

Les virements bancaires s'effectuent sur le compte :

Artemisia Auctions Dépôt Client
BNPPARIBAS PARIS A CENTRALE –
1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France
IBAN : FR76 3000 4008 2800 0107 1933 276
BIC : BNPAFRPPAC

Les frais et commissions bancaires occasionnés par le virement sont à la charge de l'acheteur. Il est important de mentionner votre nom la date de la vente sur l'ordre de virement.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront pas acceptés.

Aucun lot ne sera remis à l'acquéreur avant le règlement de la totalité des sommes dues.

Frais et Taxes

Commission d'achat

L'adjudicataire devra s'acquitter en sus du montant d'adjudication d'une commission d'achat de 23%HT.

La TVA au taux en vigueur sera appliquée sur cette commission.

TVA

La TVA est à 7 % pour les livres et à 19,6% pour tous les autres biens. La majorité des biens sont vendus sous le régime de la marge. Ni la TVA incluse dans la marge ni la TVA sur la commission ne seront mentionnées séparément sur nos documents.

Certains biens sont mis en vente en dehors du régime de la marge ou en admission temporaire sur le territoire français. Le prix d'adjudication de ces biens sera majoré de la TVA à la charge de l'acheteur.

Remboursement de la TVA

La TVA portant sur la commission d'achat pourra faire l'objet d'un remboursement aux acheteurs non-résidents de l'Union européenne et qui exportent les biens acquis. Pour obtenir ce remboursement les acheteurs concernés devront manifester leur souhait d'être remboursés de la TVA dès la fin de la vente, et devront fournir au service comptable l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation visé par les douanes dans un délai maximum de deux mois et demi, sachant que l'exportation doit avoir lieu dans un délai de deux mois après la date de la vente.

Exportation

L'exportation des biens hors de France ou l'importation dans un autre pays peut nécessiter différentes autorisations. C'est à l'acheteur d'obtenir ces autorisations. Le fait que l'une de ces autorisations soit refusée ou retardée ne pourra justifier une annulation de la vente ou un retard de paiement.

Les biens culturels

Un Certificat de bien culturel délivré par la Direction des Musées de France peut être indispensable pour déplacer un bien au sein de la communauté européenne ; il doit s'accompagner d'une Licence pour l'exportation hors de l'Union européenne.

Règlement CEE n° 3911/92, journal officiel n° L395 du 31 décembre 1992. Les définitions de biens culturels et les seuils de valeurs peuvent varier au regard du droit national et au regard du droit communautaire. Une exportation hors de l'Union européenne peut nécessiter des certificats qui n'étaient pas indispensables à la sortie du territoire national, notamment dans les domaines de la bibliophilie.

Liste non exhaustive des catégories d'objets impliqués :

Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge	Quelle que soit la valeur
Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux de plus de cent ans d'âge et provenant du démembrement de ceux-ci.	Quelle que soit la valeur
Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions musicales isolées ou en collection.	Quelle que soit la valeur
Archives de plus de 50 ans d'âge	Quelle que soit la valeur
Aquarelle, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge	30 000 €
Dessins ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €
Peintures et tableaux en tous matériaux tous supports ayant plus de 50 ans d'âge (autres que les aquarelles, gouaches et pastels mentionnés ci-dessus)	150 000 €
Sculptures originales et productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge.	50 000 €
Livres de plus de 100 ans d'âge, individuels ou par collection	50 000 €
Véhicules de plus de 75 ans d'âge	50 000 €
Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales avec leurs plaques respectives et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €
Photographies, films et négatifs afférents ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €
Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge	15 000 €
Tout autre objet ancien ayant plus de 50 ans d'âge	50 000 €

Les espèces protégées

L'obtention d'un certificat CITES est indispensable à la circulation de tous les biens comportant des éléments d'origine animale protégés par la convention de Washington (ivoires, écailles, coraux, corne de rhinocéros...) quelle que soit leur ancienneté ou leur valeur. Les modalités d'importation diffèrent selon les pays et c'est à l'acheteur de vérifier les législations en vigueur et de prendre les dispositions nécessaires.

Retrait des lots & transport

Les achats ne pourront être enlevés qu'après le règlement total du montant d'adjudication de tous les lots avec les frais et taxes afférents.

Les meubles tableaux et objets volumineux sont à retirer en salle à la fin de la vente ou le lendemain matin avant 10h. Ils seront ensuite entreposés au 3^{ème} sous-sol de l'hôtel Drouot aux conditions prévues par le magasinage de Drouot.

Les achats de petit volume seront ramenés à l'étude et gardés à titre gracieux pendant deux semaines. Dès le quinzième jour, les objets seront transférés à Drouot Montmartre et des frais de stockage de 5 € HT par jour et par lot seront appliqués. Les lots seront disponibles aux heures d'ouverture de la maison de ventes : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Toute expédition d'un bien est à la charge de l'acheteur et sous son entière responsabilité. Nous conseillons dans tous les cas de traiter avec votre transporteur habituel. Si toutefois un acheteur souhaite que nous organisions un transport pour son compte, le choix du mode de transport ainsi qu'une décharge de responsabilité doivent être transmis par écrit à la maison de ventes.

Règlement des vendeurs et invendus

Le produit de la vente sera réglé en euros au vendeur après le paiement complet de ses biens par les adjudicataires. Seront déduits du montant total des adjudications la commission de vente, mais également les taxes (droit de suite, plus-value, droit de garantie...) et tous les frais relatifs à la vente de ses lots (publicité, illustration, transport...).

Les lots restés invendus doivent être retirés à notre entrepôt de Drouot Montmartre par le vendeur dans les deux semaines suivant la vente. Au-delà du quatorzième jour, des frais de stockage de 5 € HT seront appliqués par lot.

DROUOT MONTMARTRE :

23 rue d'Oran 75018 PARIS

Tél : +33 (0)1 48 00 20 99

Folle enchère

En cas de défaut de paiement de l'adjudicataire, et conformément à l'article 14 de la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000, après mise en demeure infructueuse, le bien est remis en vente sur demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

Dans l'hypothèse d'une remise en vente sur folle enchère, toute différence de prix en moins par rapport à l'adjudication initiale restera à la charge de l'acheteur défaillant, ainsi que tous les frais liés à la remise en vente du lot.

Création : Laurent SOUGY

Photographies : Studio SÉBERT

Impression : VALBLOR Groupe Graphique

CONDITIONS OF SALE

All property is being offered under French Law and under the conditions printed in this catalogue. Anyone who makes a bid agrees these terms and conditions.

BEFORE THE SALE

Estimates & Reserve price

All the estimates mentioned in the catalogue are in Euros, and are given for reference only. These estimates do not include taxes or Buyer's premium. Estimates may be subject to change until the beginning of the auction, any change being announced either in a saleroom notice or by the auctioneer.

Lots generally have a reserve price; it is the confidential minimum below which the lot will not be sold, it cannot be higher than low estimate. Lots offered without reserve may be mentioned in the catalogue.

Condition of lots

Each lot is offered in its condition at the moment of the sale. Details mentioned in the catalogue such as minor restorations or small damages, and approximate dimensions are given for reference only. Interested buyers should make their own assessment during the public exhibition prior to the sale. In the case of a buyer who cannot come to the viewing, we may provide a condition report. In any case, no claim will be accepted.

DURING THE SALE

Auctioning

The auctioneer is entitled to conduct the sale the way he thinks most appropriate. He has the right to take or refuse any bid, to join or separate one or several lots, to change an estimate, to withdraw a lot from the sale, to start again taking bids on a lot if there is a dispute.

Absentee bid form & telephone bids

Any person bidding at an auction is personally liable for his bids, and will have to pay the final purchase price (hammer price plus commissions, taxes, and other expense that may be due).

If you cannot attend the auction, you can leave an absentee bid form. Bid forms are available at the end of the catalogue and shall be submitted before 6 PM the day before the sale with your bank references and a copy of your ID card. Absentee bid form instructions will be followed at the buyer's best interest. In case of two similar orders, the first received will prevail. You shall make sure your absentee bid form has been registered until the morning of sale day.

Bid forms may be:

given to the staff during the exhibition
sent by fax at : +33 (0)1 40 15 99 56

sent by email at : HYPERLINK <mailto:contact@artemis-auctions.com> contact@artemis-auctions.com
filled in on our website [HYPERLINK <http://www.artemis-auctions.com> www.artemis-auctions.com](http://www.artemis-auctions.com)
and directly submitted

This is a free of charge service provided by ARTEMISIA AUCTIONS, and the company shall not be liable in case of omission or error.

Pre-emption right

The French state may use its pre-emption right on certain kinds of works of arts. In the case of a pre-emption, the French state takes the place of the last buyer and has 15 days to confirm the purchase and subrogate the initial buyer.

AFTER THE SALE

As soon as the hammer falls, each lot is under the responsibility of its buyer.

Payment

Payment is in Euros and buyers are expected to pay for purchases immediately after the sale.

Payments may be made:

by French checks (showing an ID card)

by Visa card or Mastercard

by bank transfer

by cash up to 3000 € (commissions & tax included) for French residents, private and professionals

by cash up to 15 000 € (commissions & tax included) for non French residents

French checks have to be made at the account of ARTEMISIA AUCTIONS. No foreign checks will be accepted.

Bank transfers should be made to:

Artemisia Auctions Dépôt Client
BNPPARIBAS PARIS A CENTRALE –
1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France
IBAN : FR76 3000 4008 2800 0107 1933 276
BIC : BNPAFRPPAC

Bank commissions and expenses have to be paid by the buyer; and the order must mention the buyer's name and the date of the sale.

Lots cannot be withdrawn until the complete payment of the invoice.

Buyer's premium & taxes

Buyer's premium

A buyer's premium will be added to the hammer price and is part of the purchase price. The buyer's premium (excluding tax) is 23%. VAT will be applied on this buyer's premium at the applicable rate.

VAT

VAT is 7 % for books and manuscripts, and 19,6 % for all other kind of items. In general, auctions are conducted under the margin scheme. VAT on the margin and on the buyer's premium will not appear on invoices. In the case of properties sold outside the margin scheme, applicable VAT will be charged on both hammer price and buyer's premium.

VAT refund

VAT charged on buyer's premium may be refunded to non EU resident buyers who are exporting items outside the EU. They should contact the accounting service by the end of the sale and then provide the custom export document n°3 within six weeks after the date of the sale (the export must be effective within two months after the sale for valid custom papers).

Export

Specific licences may be compulsory to export items out of France and European Union and to import into other countries. It is the buyer's responsibility to obtain the relevant licences, and there will be no delay of payment or cancellation of the sale accepted.

Passport

A passport of "cultural goods" is delivered by the French Reunion des Musees Nationaux. The definition of "cultural goods" and the threshold above which a licence is compulsory may differ according to EU regulation or French law.

Selection of the main categories:

Archaeology pieces of more than 100 years old	Whatever the value is
Part of Historical, Religious, Architectural monuments of more than 100 years old	Whatever the value is
Incunabula and manuscripts including maps and musical scores, single or in collection	Whatever the value is
Archives of more than 50 years old	Whatever the value is
Watercolours, gouaches and pastels of more than 50 years old	30 000 €
Drawings of more than 50 years old	15 000 €
Pictures entirely made by hand on any support of any material of more than 50 years old	150 000 €
Original sculptures and copies produced by the same process as the original of more than 50 years old	50 000 €
Books of more than 100 years old singly or in collection	50 000 €
Vehicles of more than 50 years old	50 000 €
Original prints, engravings, serigraphs and lithographs with their respective plates and original posters of more than 50 years old	15 000 €
Photographs, films and negatives of more than 50 years old	15 000 €
Printed maps of more than 100 years old	15 000 €
Any other antique item of more than 50 years old	50 000 €

Endangered species

According to The Washington Convention, all export of items containing animal material (ivory, tortoiseshell, corals, rhino horns ...) require a CITES licence. Buyers who wish to import to other countries should also check local policies about endangered species import.

Withdrawal of property & shipping

Properties can only be withdrawn after the complete payment of the invoice.

Furniture and bulky items must be taken in the auction room at the end of the sale, or the following day before 10AM. After 10 AM they will be stored at sub level three under the conditions of Drouot warehouse. Smaller items will be brought back at our office and kept, free of charge, during two weeks. On the 15th day, items will be transferred to our warehouse of Drouot Montmartre, and a daily fee of 5 € excl. VAT per lot will be applied. Items will be available during our usual business hours, from Monday to Friday 9 to 12.30 AM and 2 to 6 PM.

We generally advise you to use your usual shipping company. As a service, we may organise shipping upon written request and under your responsibility.

Seller's settlement & unsold lots

The settlement of the sale will be paid in Euros after the complete payment of the buyer. All commissions, taxes (French droit de suite, plus-value...) and expenses (advertising, transport...) will be deducted from the hammer price.

Unsold lots must be withdrawn by the seller within two weeks after the sale. A storage daily fee of 5 € excl.VAT will be applied after the 14th day.

DROUOT MONTMARTRE:

23 rue d'Oran 75018 PARIS
Tel: +33 (0)1 48 00 20 99

Payment default

In the event of payment default by a buyer, in accordance with French Law (Article 14 Act n° 2000-642 of July 10th 2000) and following unsuccessful requests and formal notices, the property will be re-offered for sale on the seller's demand following the "folle enchère" process. If the seller does not make a request within a month following the date of the sale, the sale will be cancelled without prejudice to the legal rights.

If the property is re-offered for sale on "folle enchère" process, the difference between the re-sale hammer price and the original hammer price will be charged to the defaulting buyer, and so will be all the expenses caused by the re-auctioning of the property.

DROUOT RICHELIEU
VENDREDI 22 FÉVRIER 2013

ARTEMISIA
auctions

Collection Michel Tchaloïan

Tapisseries anciennes

Tapis précieux

Tableaux anciens

www.artemisia-auctions.com



ARTEMISIA
auctions, 46 rue Laffitte, 75009 Paris

Tel. : +33 (0)1 40 15 99 55 - Email : contact@artemisia-auctions.com



www.artemisia-auctions.com